

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

80 centimes

QUOTIDIEN NEUCHÂTELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT À LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 21 11 35
Rédaction

Malgré les critiques de plus en plus violentes Solidarité proclame qu'elle soutiendra les syndicats des autres pays de l'Est

Les 892 délégués de Solidarité réunis en congrès à Gdansk pour la quatrième journée consécutive ont déclaré hier qu'ils soutiendraient les syndicalistes des autres pays de l'Est pour qu'ils forment à leur tour des syndicats indépendants. A Moscou, pendant ce temps, l'Agence Tass a publié une des plus vives critiques jamais adressées à Solidarité depuis sa naissance il y a un an.

Manifestant avec éclat son unité, Solidarité a, par ailleurs, menacé de boycotter une loi sur la démocratie directe si elle était adoptée par le Parlement malgré les objections du syndicat indépendant.



M. Walesa (à gauche), en discussion animée avec un délégué de Solidarité et le professeur Bronislaw Geremek. (Bélino AP)

Les délégués, faisant référence aux autres pays de l'Est, ont réaffirmé que Solidarité était un «authentique... représentant des travailleurs... contrairement aux mensonges qui sont répandus dans vos

pays». «Notre but est d'améliorer les conditions de vie des travailleurs. Nous soutenons ceux d'entre vous qui prennent le chemin de la lutte pour le mouvement des syndicats indépendants. Nous sommes persuadés que bientôt les représentants de nos syndicats se rencontre-

ront et seront en mesure d'échanger leur expérience».

La résolution passe en revue tous les pays du bloc soviétique, y compris l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie et l'Allemagne de l'Est, qui ont été particulièrement durs et critiques envers Solidarité au cours de sa première année d'existence.

DES EXIGENCES IRRESPONSABLES

Moscou, au même moment, sortait de son silence depuis le début du congrès de Gdansk et a accusé les «dirigeants de droite» de Solidarité de vouloir s'emparer du pouvoir. Dans ce qui constitue une des plus violentes attaques contre le syndicat indépendant depuis un an, l'Agence Tass a affirmé que le congrès de Gdansk avait émis des exigences irresponsables auprès du gouvernement communiste, qui n'est pas en mesure, selon Tass, de les satisfaire.

«Jugeant d'après l'ensemble, poursuit Tass, la création d'une impasse est exactement ce qui conviendrait aux responsables du congrès, car leur but est d'emparer du pouvoir politique en Pologne et ils aimeraient saper la foi des travailleurs dans un Etat socialiste».

↳ Suite en dernière page

Congrès des syndicats britanniques à Blackpool Appel à l'unité

Le parti travailliste court à l'échec aux prochaines élections, s'il continue à se déchirer de l'intérieur, a assuré le leader du «Labour», M. Michael Foot, hier, à Blackpool, devant le congrès du TUC, la grande confédération syndicale britannique.

Dans ce discours, qui a marqué la deuxième journée du congrès, M. Foot a lancé un vibrant appel à l'unité de la gauche syndicale et politique, stigmatisant les «querelles infantiles» qui divisent le parti travailliste. «Le pays nous tournera le dos», si ces querelles continuent au moment où le TUC et le «Labour» doivent faire face au chômage et aux tensions internationales, a-t-il dit.

CRITIQUES CONTRE M. BENN

Sans nommer personne, M. Foot s'en est vivement pris à l'aile la plus à gauche du parti (qui ne cesse de gagner du terrain), animée par M. Tony Benn, lequel présentera sa candidature au poste de leader-adjoint lors du congrès travailliste fin septembre.

Il a notamment critiqué cette aile gauche - dont il partage cependant certaines des options en matière de politique étrangère - parce qu'elle veut restreindre le pouvoir du groupe parlementaire travailliste au profit des sections locales et de l'exécutif du parti, une stratégie qua-

lifiée de «léniniste» dans les milieux travaillistes modérés.

Cette exhortation à l'unité du «Labour» a semblé d'autant plus pressante qu'un nouveau député travailliste vient de quitter le parti pour rejoindre les rangs des sociaux-démocrates, une formation fondée par des dissidents travaillistes.

En marge du congrès, les trois candidats au poste de leader-adjoint du «Labour», MM. Tony Benn, Denis Healey et John Silkin, font campagne pour obtenir, chacun, le soutien du plus grand nombre de syndicats possible pour cette élection qui aura lieu fin septembre.

UNE POLITIQUE DE DÉTENTE

M. Foot a réaffirmé que le «Labour» était partisan d'une politique de relance pour lutter contre le chômage. Il a souhaité «bonne chance» à ce sujet à la politique économique menée par le gouvernement socialiste français, regrettant que de telles options ne soient pas adoptées en Grande-Bretagne pour contenir la montée du chômage.

Toujours dans la perspective de lutter contre le sous-emploi, le congrès a préconisé que l'âge de la retraite pour les hommes soit abaissé à soixante ans. Il a incité le gouvernement à lutter contre le racisme, exacerbé par le chômage, selon les intervenants. (ats, afp)

Déclaration d'un journaliste iranien nationaliste pro-monarchiste «L'ex-président Bani-Sadr est un pantin»

«M. Bani-Sadr est un pantin» a déclaré hier M. Siavash Bashiri, journaliste iranien membre de l'Ordre des azadegans, mouvement nationaliste pro-monarchiste, auteur du détournement de la vedette lance-missiles «Tabarzin» en août dernier. L'ancien président iranien réfugié en France «ne bénéficie d'aucun soutien populaire», a-t-il ajouté.

Au cours d'une conférence de presse à Paris dans les locaux des azadegans (combattants pour la liberté), M. Bashiri, qui a quitté Téhéran il y a trois semaines après avoir passé six mois dans les prisons iraniennes, a longuement parlé de ses conditions de détention et il a dressé le bilan de la situation politique en Iran.

LA SEULE RÉPONSE

«Le général Aryana est le seul homme capable de renverser le régime et de prendre la situation en mains», a déclaré le journaliste. «Le mouvement azadegan est la seule réponse au problème iranien. Il a déjà mené des actions. L'Iran a besoin d'organisation, de pouvoir et de sécurité», a-t-il ajouté.

M. Bashiri a indiqué que le Mouvement des moudjahiddine du peuple, dirigé par M. Massoud Radjavi, qui s'est réfugié en France avec M. Bani-Sadr le 29 juillet, représentait également une opposition sérieuse au régime de l'ayatollah Khomeiny. «Les moudjahiddine sont très actifs, le peuple les respecte beaucoup et ils sont très suivis».

Les dirigeants de l'Ordre des azadegans, qui n'ont pas encore pris contact avec M. Radjavi, ont fait savoir qu'ils espéraient s'allier avec les moudjahiddine

du peuple pour former un «front uni» contre le pouvoir en Iran.

Ils ont affirmé que leur mouvement bénéficiait du soutien de 80 pour cent de l'armée, et de 70 pour cent des ouvriers des villes. Selon eux, des milliers de soldats suivent un entraînement militaire dans les deux camps de l'Ordre des azadegans en Iran.

OPPOSITION NON ORGANISÉE

Selon M. Bashiri, 90 pour cent de la population iranienne est opposée au régime de l'ayatollah Khomeiny. «La plupart des Iraniens ne sont pas organisés et ils n'ont pas de conscience politique», ce qui, pour M. Bashiri, explique la survie du régime. Le journaliste a indiqué également que de nombreux mollahs critiquaient la politique de l'imam, politique qu'ils accusent d'être anti-islamique.

MASSACRES

M. Bashiri a décrit les six mois qu'il a passé dans les prisons iraniennes avec émotion. «Le sang, l'agonie et la mort régnent dans les prisons (du régime). J'ai été témoin de la mort de 300 personnes, tuées à l'arme automatique. On m'a conduit trois fois devant le peloton d'exécution, et j'ai vu les gens tomber autour de moi».

↳ Suite en dernière page

OPINION

La faim et les moyens

Qu'est-ce qu'il y a de plus important: voir en direct et en couleurs sur nos écrans TV comment on meurt de faim dans les pays du tiers monde, ou réussir à mettre en place, après des années de discussions, la colonne vertébrale d'un système permettant une distribution plus équilibrée des produits essentiels à la surface du globe? Le spectacle produira-t-il un choc salutaire?

La réponse sera donnée au plus tard lundi prochain 14 septembre à l'issue de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés. Elle risque d'être décevante si on lit entre les lignes des formules diplomatiques.

Pendant ce temps, la partie industrialisée du monde vaque à ses occupations. Ainsi, la compétition internationale entre lanceurs de satellites s'est subitement ranimée avec l'éventualité de coupures dans le budget des vols de la navette spatiale américaine.

Ces coupes de budget, alliées aux délais de construction et de développement des navettes, obligent la National Aeronautics and Space Administration (NASA), à ne programmer que les deux tiers, voire la moitié des vols sur la cinquantaine prévus d'ici 1985.

Il y a gros à parier que dans la conjoncture politique actuelle, les militaires resteront les expérimentateurs privilégiés de la navette «Columbia» tandis que les capacités de lancement «commerciaux» de la NASA seront sévèrement touchées, malgré la possibilité d'utiliser des fusées Delta ou Atlas Centaure. Cela au moment où la demande en lanceurs est très forte.

L'Agence Spatiale Européenne (ASE), constructeur de la fusée Ariane, est en train de se tailler une plus forte part du gâteau: un marché d'au moins deux à trois milliards de francs, à conquérir dans le lancement de satellites de télécommunication commerciale durant ces prochaines années!

Coût d'un lancement: entre 14 et 40 millions de dollars aux USA. Ariane, opérationnelle d'ici huit mois, représente l'offre la

plus onéreuse avec 54 milliards de dollars. Ce qui n'empêche nullement la liste d'attente pour le lanceur européen d'être déjà complète jusqu'en automne 1985, si l'on tient compte d'une moyenne de quatre à six lancements par année.

Les compagnies de télécommunications ont toutefois la possibilité de ne payer que les quatre cinquièmes de leur facture sur plusieurs années, moyennant un faible intérêt. Donc, de rentabiliser leur satellite dans le même temps. Encore un problème pour la NASA qui n'est pas autorisée pour le moment, à accepter de faire ces facilités.

Il est vrai qu'aux Etats-Unis, le gouvernement semble un peu à court d'argent: à la Conférence sur les pays les moins avancés, le représentant américain s'est refusé à souscrire tout engagement précis en matière d'assistance. Sa préférence allait nettement aux investissements privés... Cette position de soutien aux multinationales a au moins le mérite d'être claire! Moins hypocrite en tout cas que les déclarations de représentants des puissances industrielles, lesquelles tout en se disant ardentes adeptes du dialogue nord-sud et de l'assistance organisée, se réfugient derrière toutes sortes de bonnes raisons pour n'entreprendre qu'un minimum insuffisant.

Pour revenir à nos satellites, il ne faut pas ignorer que les efforts entrepris dans les technologies de pointe permettront un jour à ces puissances d'abandonner au tiers monde des industries manufacturières de moins en moins rentables et compétitives au nord, ou à l'ouest. Le développement passe aussi par la redistribution des rôles industriels à l'échelle mondiale.

En attendant, on ne peut s'empêcher de penser qu'il est plus facile de découvrir des capitaux pour les technologies prometteuses que pour empêcher 500 millions d'hommes de mourir de malnutrition d'ici l'an 2000, si rien de sérieux ou de complet n'est entrepris.

Roland CARRERA

À LA CHAUX-DE-FONDS Accident mortel

Lire en page 3

COUR D'ASSISES NEUCHÂTELOISE

Quatorze ans pour le meurtrier de l'effeuilleuse

Lire en page 9

ENTRE 1939 ET 1980

L'évolution de l'imposition des salaires

Lire en page 15

Session extraordinaire du Parlement français

Un vaste débat sur la région

Par Robert-Yves QUIRICONI -

Dès l'ouverture, hier après-midi de la deuxième session extraordinaire du Parlement, les députés, nombreux dans l'hémicycle du Palais Bourbon, sont passés à l'examen des titres 3 et 4 du projet de loi sur la décentralisation.

La première partie, qui concernait la commune et le département avait été adoptée juste avant que les députés ne se mettent en vacances. Il s'agit cette fois de traiter de l'institution d'une nouvelle collectivité territoriale: la région, et c'est également pour l'opposition l'occasion de mener contre le projet de M. Gaston Defferre un violent combat d'arrière-garde. Les communistes par la voix de M. Vincent Borelli, (Bouches-du-Rhône) se sont dits enchantés que la France soit en passe d'être enfin dotée «d'institutions régionales vraies, dans le cadre d'une décentralisation fondée sur la souveraineté populaire».

Position charnière entre le pouvoir central et les collectivités locales, entre le domaine des institutions et celui de l'économie, entre les besoins et la production, la région, selon M. Borelli, «ne constitue pas une menace pour l'unité nationale, car... il n'y a pas de concurrence entre les niveaux, mais complémentarité».

L'orateur communiste a encore déclaré «notre conception de la région renvoie à une autre conception de l'Etat que nous avons définie comme celle d'un

Etat unitaire décentralisé en perspective autogestionnaire».

«REPORT ET LAXISME»

M. Olivier Guichard (RPR, Loire-Atlantique), qui fut le père d'une réforme régionale, a dénoncé un projet se présentant à ses yeux sous le double signe «du report et du laxisme».

Du report, parce que, les vrais problèmes, ceux des compétences et des ressources sont remis à plus tard; du laxisme, voire de la démagogie, car les éta-

blissements publics régionaux, «dans le cadre de possibilités de ressources inchangées, pourront faire n'importe quoi».

Le député-maire de La Baule a critiqué le transfert de l'exécutif au président du Conseil régional, mais a reconnu que le projet comporte néanmoins «des dispositions justifiées».

Toutefois, a-t-il ajouté, «ce n'est pas parce qu'un projet comporte quelques dispositions heureuses qu'il est pour autant un bon projet... Vous vous contentez de nous annoncer que vous ferez des régions, à terme, une troisième collectivité locale simplement démarquée du département, plus politisée il est vrai...»

Seize orateurs étaient inscrits dans la discussion qui devait se poursuivre en séance de nuit. Le débat pourrait éventuellement s'achever en fin de semaine avec le vote de la fin de ce projet, à moins que la journée de vendredi ne soit réservée par la conférence des présidents qui se réuniront aujourd'hui à 10 heures au débat sur la censure.

La vision du monde d'un infatigable voyageur chauxo-loclois

Un pasteur écrivain: Eugène Porret

Voilà le dernier livre que nous avait annoncé, au moment où nous traitions de son «Enfant du Crêt-Vaillant», notre concitoyen, qui peut écrire à bon droit: «En étrange pays dans mon pays lui-même». Où il a pourtant fait souche, non seulement familiale mais paroissiale. Comme animateur de jeunesse, entrepreneur théâtral, chef de voyages inter-Europe-Asie-Afrique, il a rigoureusement fait des miracles, qu'il raconte donc dans cet ouvrage dont il dit qu'il est le «tout petit dernier». C'est vrai qu'il n'a jamais pu être Suisse et Neuchâtelois très, trop longtemps.

A 18 ans, il quitte le bureau où il languissait pour entreprendre maturité et théologie: «Es-tu fou? lui disent ses parents. Maintenant que tu gagnes ta vie, voilà le tour que tu nous joues? Les études coûtent cher». Bonhomme, Eugène écrit: «L'argent est venu, je n'ai pas eu à mendier». A 20 ans, il a l'occasion de traverser la mare Atlantique, 1931, Congrès mondiaux des Unions chrétiennes de jeunes gens à Toronto et Cleveland: «Es-tu fou?».

Quand il commence ses ministères pastoraux en Egypte, au Cameroun et d'autres lieux, qu'il parcourt le monde avec ses groupes de jeunesse enthousiasmés tant de sa foi évangélique que de sa foi humaine; quand il allait en tournée avec ses acteurs et les «Noces de sang» du «Rossignol andalou», Frederico Garcia Lorca, le poète assassiné: «Es-tu fou? Les engager dans tes aventures? Pourquoi ne restes-tu pas peinarde dans ta paisible paroisse de Boudry ou, après, de La Chaux-de-Fonds?».

Eh bien, ce fou est bien fou, il le dit lui-même posément, dans le langage le plus clair, le plus simple, derrière lequel il y a la folie de la foi d'abord, celle d'un amour inguérissable de son prochain, l'aventure, le fameux «Dé...brouille-toi, le ciel t'aidera» ensuite. Mais alors, pour ce fou parlant, ce missionnaire de la joie,



Le pasteur Porret à sa table de travail

de l'action, de la charité qui se révèle uniquement humaine, quelle moisson d'expériences, de rencontres avec les plus grands de ce temps; Vissert'Oft, le pèlerin de l'œcuménisme; le pacifiste parisien Henri Jeanson; Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre (qui le mois d'après, à sa demande, fera libérer une vingtaine de jeunes intellectuels baroudeurs - parmi lesquels son propre gendre, par le colonel Nasser); le grand écrivain genevois Georges Haldas; le prix Nobel Joliot Curie; Pablo Neruda, autre poète assassiné (Brésil); Vercors (Helsinki 1955: Congrès mondial de la paix, où il est convié par André Corswant).

Il y a donc tout: beauté des lieux, grandeur et misère des hommes, face à face humble et tranquille avec Dieu. «La vie n'est possible, écrit-il, que dans la solidarité. Je suis de plus en plus convaincu que nos croyances, nos doctrines, nos idées n'ont de valeur que si nos vies en témoignent.» Il cite enfin Sénèque, le grand sage: «Il faut toute une vie pour apprendre à vivre et, ce qui nous surprendra plus encore, toute une vie pour apprendre à mourir». Mourir, il lui faudra bien l'accepter «mais comme j'ai accepté la vie, non pas m'y résigner, car la résignation est toujours négative. Les gens résignés mènent leur vie dans l'amertume et le désespoir. Ils se résignent finalement à la mort, parce qu'ils n'ont jamais accepté la vie. C'est comme s'ils n'avaient pas existé du tout».

VOIR L'EGYPTE ET MOURIR

L'extraordinaire fascination qu'exerce sur tous ceux qui la pratiquent l'Egypte fond tout à coup sur Eugène et Maria Porret-Bolle. Ils n'ont pas encore vu l'Egypte. Ils ont rencontré l'Islam en Espagne, dans la plus haute architecture musulmane qui soit, là où chaque enfant naît poète, danse avant de savoir marcher. C'est-à-dire en Andalousie.

Pourquoi a-t-il décidé ensuite de devenir le pasteur suisse du Caire? Il n'en sait rien, ou plutôt si: Dieu qui lui a préparé et inflexiblement imposé tous ces tournants de sa vie, le projette maintenant à Assouan et dans la Vallée des Rois pour y contempler une terre où l'éternité du monde et de l'homme est palpable, parce qu'on y est en face de la terre et du ciel confondus comme ce n'est nulle part ailleurs. C'est aussi dans ses déserts immortels que Lawrence d'Arabie, le fameux colonel des «Sept piliers de la Sagesse», découvrit pourquoi c'est là, dans ces sables impitoyables, au milieu de ces mirages brûlants, que sont nées les trois grandes religions monothéistes régissant le quart des habitants de la planète. Puis au Sinaï, sur les traces de Moïse, qui inscrivit le destin d'Israël, le nôtre ensuite, finalement celui de l'Islam, sur le Mont Horeb, environ deux mille et quelques années avant notre ère,

soit il y a quatre mille ans. Mais il y trouve l'unité fondamentale de l'homme et de son destin, dans la coexistence des civilisations, là où la préhistoire n'est et ne sera jamais achevée.

Voici les plus vieux chrétiens du monde, qui semblent avoir préexisté au christianisme tant ils adaptèrent vite l'Egypte à l'Evangile, bien avant, évidemment, la formidable pression du raz-de-marée mahométan. Les événements tout récents survenus au Caire attestent la confrontation millénaire du christianisme copte et de l'Islam, les coptes se considérant comme leur archimandrite, pape orthodoxe du lieu, comme les vrais Egyptiens, plus anciens bien sûr que les musulmans, et les tenants de la vraie foi christiano-égyptienne et de ses rites. C'est l'affrontement des religieux qui a provoqué la surprenante réaction du plus fin politique de ce siècle, Anouar El Sadate.

POURQUOI L'AFRIQUE EST-ELLE SI MAL PARTIE?

Voilà, un nouveau continent pour notre «pasteur instable»; l'Afrique l'appelle par le cri d'alarme de la Mission protestante chez les Boulous, 30.000 élèves, 650 maîtres africains: il lui faut de toute urgence un enseignant, un animateur de jeunesse, un pasteur. Pourquoi s'adresse-t-on au Synode de l'EREN? Parce que c'est un Neuchâtelois, René Rytter, qui la dirige sagement. On n'attend pas longtemps; Eugène Porret, tous les regards tournés vers lui, répond simplement: «J'y vais». De nouveau vaincue d'un revers de la main les difficultés familiales, de paroisse neuchâteloise, etc. «Dieu a besoin des hommes», et l'on y va.

Expériences cuisantes et merveilleuses, où l'on découvre dans sa profondeur et sa diversité déchirée le ou les maux fondamentaux de l'Afrique à la fois ancienne, colonisée, décolonisée, frontières façonnées à coups de hache, par un Occident lui-même infidèle depuis tant de siècles mais surtout les deux derniers à la mission qui lui était clairement tracée. Européaniser l'Afrique? C'est saccager sa culture autochtone. Ne pas le faire? C'est la condamner à ne pas se fabriquer elle-même l'instrument de son salut, ou plutôt de sa survie matérielle. Vivre (c'est-à-dire manger) d'abord, puis seulement philosophe. La dure sagesse romaine intervient, qui n'est ni celle de l'Afrique ni celle de l'Asie.

J. M. Nussbaum

A propos des Frères Barraud

Une petite rectification touchant notre article du jeudi 3 septembre sur l'exposition qui se tient à la galerie de l'Atelier. Tout d'abord le portrait-caricature reproduit est non d'Aurèle mais d'Aimé Barraud. Puis la vieille et délicieuse fontaine de l'eau forte d'Aurèle n'est pas contenue dans le jef Promenade 1, mais bien au coin de celui de Promenade 3 (jouxtant d'ailleurs le premier). M. Daniel Bourquin, propriétaire de cette maison nous le fait aimablement remarquer.

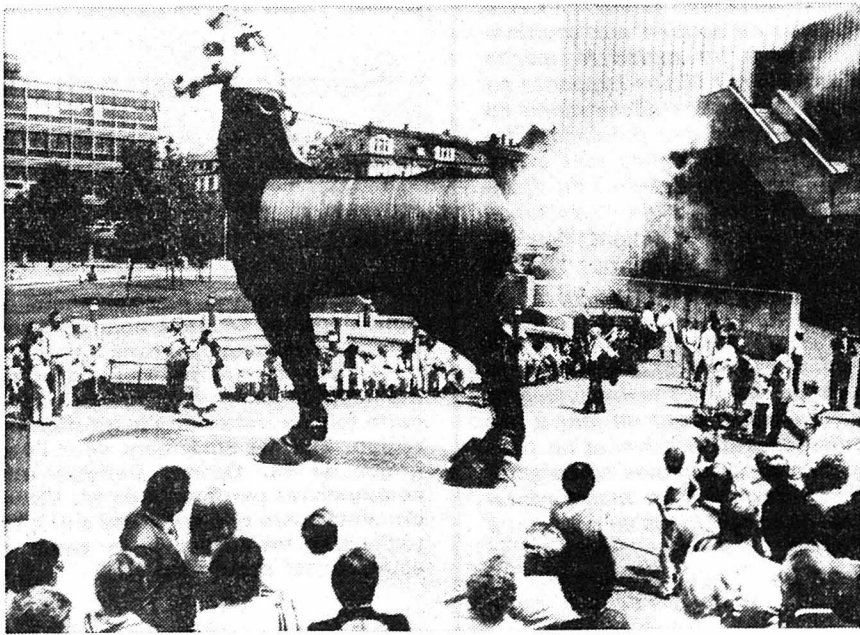
La perle

J'ai trouvé ce passage dans un hebdomadaire pour automobilistes: «Les chiffres des blessés et des tués sont en régression: 90, respectivement 22.»

D'abord, il s'agit de nombres, et non de «chiffres». Ensuite, la manière de placer ce «respectivement» est typiquement allemande. On écrit en français: respectivement 90 et 22.

Le Plongeur

Le cheval des muses...



Le «cheval des muses» du sculpteur Jürgen Goertz a été dévoilé d'une manière pour le moins originale devant le théâtre de Karlsruhe. La veille, un technicien du théâtre avait installé un générateur de fumée à l'intérieur de ce cheval de fantaisie, à trois pattes et fait de bois, de feuilles de cuivre, de bronze et de matière plastique. Pendant le dévoilement officiel, de la valeur blanche s'échappa soudain d'une manière inédite des entrailles du canasson. Cette sculpture moderne acquise par le Land de Bade-Wurtemberg est tout d'abord prêtée à la ville de Karlsruhe. Son installation devant le théâtre avait suscité des résistances à l'origine parce que l'œuvre d'art s'appelait en fait «cheval de Troie», symbole de la perfidie. On a donc mis fin aux objections en rebaptisant le cheval.

(dad)

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE - PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE - JEUX - EDUCATION - MODE - SCIENCES - CUISINE

Pensée

Prier, c'est vouloir la liberté, la force, la victoire spirituelle, et les chercher à leur source même.

Verny

Pour Madame Un menu

Brochette de bœuf
Haricots à l'ancienne
Pommes de terre rôties
Tarte aux poires

HARICOTS A L'ANCIENNE

Huit cents grammes de haricots; corps gras; 2 oignons hachés; 1 filet de vinaigre; persil haché.

Cuire les haricots à l'eau bouillante salée. Les égoutter. Faire revenir dans le corps gras les oignons émincés. Les faire blondir, ajouter les haricots et sauter le tout ensemble. Assaisonner. Dresser les haricots et les oignons mêlés dans un plat creux. Remettre la poêle sur le feu et quand elle est bien chaude, la retirer et verser dedans le filet de vinaigre. Arroser les haricots avec le vinaigre brûlant et saupoudrer de persil haché.

ÉCOUTÉ POUR VOUS

VERDI

UN BAL MASQUÉ

Solistes: Pl. Domingo, K. Ricciarelli, R. Bruson, E. Obraztsova, E. Grubevora, R. Raimondi. Chœur et Orchestre du Théâtre de la Scala de Milan, dir. Cl. Abbado. DG 2740251. 3 LP.

Qualité technique: fort bonne en général.



Même à l'opéra, le sort des monarques ne laisse pas les politiciens indifférents. Il avait suffi que le livret du Bal Masqué s'inspirât de l'assassinat, en 1792, du roi Gustave III de Suède pour attirer sur lui les foudres de la censure (l'attentat d'Orsini sur la personne de Napoléon III était, il est vrai, tout récent). Le théâtre San Carlo de Naples exigea des changements inacceptables. Par chance, le théâtre Apollo de Rome se contenta, pour l'essentiel, de demander la modification du lieu et du moment de l'action ainsi que la fonction de la victime qui devint gouverneur de Boston, un siècle avant le règne de Gustave III! L'équilibre de l'œuvre était sauvé!

Le Bal Masqué dont les musicologues se plaisent à relever qu'il appartient aux œuvres les plus ciselées de son auteur est le troisième opéra de Verdi que Cl. Abbado enregistre pour le compte de la DG (après Macbeth et Simon Boccanegra). Cette collaboration qui nous vaudra encore d'autres joies musicales (Aida en 1982) représente évidemment pour les mélomanes une aubaine rare. Abbado apprécie d'ailleurs beaucoup que la grande firme lui donne l'occasion de jouer le répertoire avec l'orchestre à chaque fois le mieux approprié, que ce soit à Milan, Vienne, Londres ou Chicago. Quant aux solistes, il a essayé d'obtenir d'eux une ample ligne mélodique. «Nous constatons très souvent, déclare-t-il, que les chanteurs peuvent chanter un passage d'une seule venue, alors qu'ils croyaient devoir reprendre haleine plusieurs fois.» A ce niveau, une distribution ne saurait bien entendu présenter de failles. On retiendra surtout, comme ils se doit, la remarquable interprétation de K. Ricciarelli dans le rôle d'Amélie et de Pl. Domingo dans celui de Riccardo, ce qui ne minimise nullement la réussite de

R. Bruson sous les traits de Renato, le secrétaire créole bafoué, d'E. Obraztsova, voyante majestueuse ou de R. Raimondi, principal conspirateur. Une version qu'il sera difficile de surpasser.

CANTATES TCHÈQUES

Oeuvres de Dvorak, Smetana et Foerster.

Solistes. Chœur philharmonique tchèque, dir. J. Veselka. Orchestre philharmonique tchèque, dir. J. Krombholk. Orchestre symphonique de Prague, dir. Z. Kosler.

Disques Supraphon.

Il n'est peut-être pas de Dvorak plus oublié que celui de «La Fiancée du Spectre», imposante ballade pour solistes, chœur et orchestre publiée en 1885, c'est-à-dire la même année que la septième symphonie. L'œuvre, compte tenu de son genre, a-t-elle été victime de ses propres dimensions? Cela paraît plus que probable. Il n'empêche que cette partition recèle des pépites qui font d'elle, malgré quelques longueurs, l'une des plus heureusement inspirées de leur auteur. Sa connaissance paraît donc indispensable à qui veut tout connaître du meilleur Dvorak. La ballade du poète tchèque Erben dont le compositeur s'est emparé (elle est traduite en français) raconte l'histoire tragique d'une jeune fille sans nouvelles de son fiancé depuis trois ans. Au moment où elle implore, un soir, l'aide de la Vierge, apparaît le spectre de son bien-aimé qui l'entraîne dans une course éfrénée. Grâce à ses prières, cette nuit d'épouvante cesse enfin à l'aube dès le chant du premier coq.

Le musicien a confié à un soprano et à un ténor les rôles de la fiancée et du spectre tandis qu'un baryton et le chœur sont chargés de commenter l'action. A tous les niveaux l'interprétation est superbe, ce qui ne nous donne que plus envie d'entendre l'Orchestre philharmonique tchèque, le 6 octobre prochain à la Salle de Musique. Réf. 50381/82. 2 LP. Qualité technique: satisfaisante.

Pour rester dans le domaine de la cantate, signalons un disque qui regroupe trois œuvres vibrantes de sentiment patriotique: Hymne, de Dvorak sur le poème de V. Halek; Les Héritiers de la Montagne Blanche, le Chant tchèque, de Smetana et Mai, de Foerster (1859-1951). Un disque pour ceux qui ne voudraient rien ignorer de cette école nationale. Les autres trouveront sans doute que ces musiques «à écouter debout» ont quelque peine à nous émouvoir (Smetana fait partiellement exception). Le même chœur que précédemment est accompagné cette fois par l'Orchestre symphonique de Prague. Réf. 112 1437. Qualité technique: assez moyenne.

J.-C. B.

éphéméride

Mercredi 9 septembre 1981, 252e jour de l'année.

FÊTE À SOUHAITER:

Alain.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. - L'envoyé américain au Proche-Orient, M. Robert Strauss, rencontre le président égyptien Anouar el Sadate.

1976. - Mort de Mao Tsé Toung à Pékin à l'âge de 82 ans.

1971. - Plus de 1000 prisonniers se révoltent dans la prison américaine d'Attica, dans l'Etat de New York, allument des incendies et prennent 32 gardiens en otages.

1962. - La France reprend ses relations avec la Jordanie, la Syrie et l'Arabie Saoudite.

1948. - Fondation de la République démocratique populaire coréenne en Corée du Nord.

1945. - Les troupes américaines hélicoptères atterrissent en Corée du Sud, les Soviétiques prennent le Nord aux Japonais et le 38e parallèle fait office de ligne de partage.

1935. - La France signe un traité d'amitié avec la Syrie.

1934. - Manifestations fascistes et anti-fascistes à Londres.

ILS SONT NÉS UN 9 SEPTEMBRE:

Richelieu (1585-1642); Cornelius van Tromp, amiral hollandais (1629-1691); Luigi Galvani, physicien italien (1737-1789).

Une nouvelle profession: éducateur de vision

Beaucoup de gens se considèrent comme pratiquement aveugles alors qu'ils peuvent utiliser de façon beaucoup plus rationnelle ce qui leur reste de vision.

C'est à cette constatation scientifique que répond une nouvelle profession en Suède: éducateur qualifié de vision. Leur rôle est d'aider les personnes qui ne possèdent qu'une vision partielle: un grand nombre de techniques élaborées sont utilisées, notamment des systèmes de TV internes, des instruments optiques de précision, des spectacles spécialement conçus. On apprend aux patients à considérer la lecture d'une façon nouvelle, à recevoir des instructions sur les techniques optiques, l'usage correct de l'éclairage, etc... Les trois quarts des «malvoyants» conservent en fait quelques degrés de vision utilisable. (as)

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT. - 1. Se couche généralement quand les autres se lèvent. 2. Entendu; Lac; Ne vaut pas une baignoire. 3. Lettres de Corfou; Est bien obligé de vivre petitement; Un peu de crème. 4. Eu la faculté de; Origine de nombreuses lois. 5. Note; En fuite; En ligne. 6. Ne sort pas des sentiers battus. 7. Oignon; Article; Joyeux. 8. Ogre dans le désordre; Tapisse. 9. Note; Ravie; La fin du monde. 10. Peu propice aux dépassements.

VERTICALEMENT. - 1. Exige la présence de témoins; Prénom masculin. 2. Poussé en signe de soulagement; Chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds. 3. Tranche de citron; Oiseau aquatique lorsqu'elle est d'eau. 4. Sans effets; En route. 5. Des mots qui restent; Faible attache; En tête. 6. Est haïssable dit-on; La première page d'un journal; Dans le ciel. 7. Partie de la nuit; Semblable. 8. Note; Réside. 9. Prénom masculin; Important. 10. Fleuve espagnol; Canard.

(Copyright by Cosmopress 4D)

Solution du problème paru samedi 5 septembre

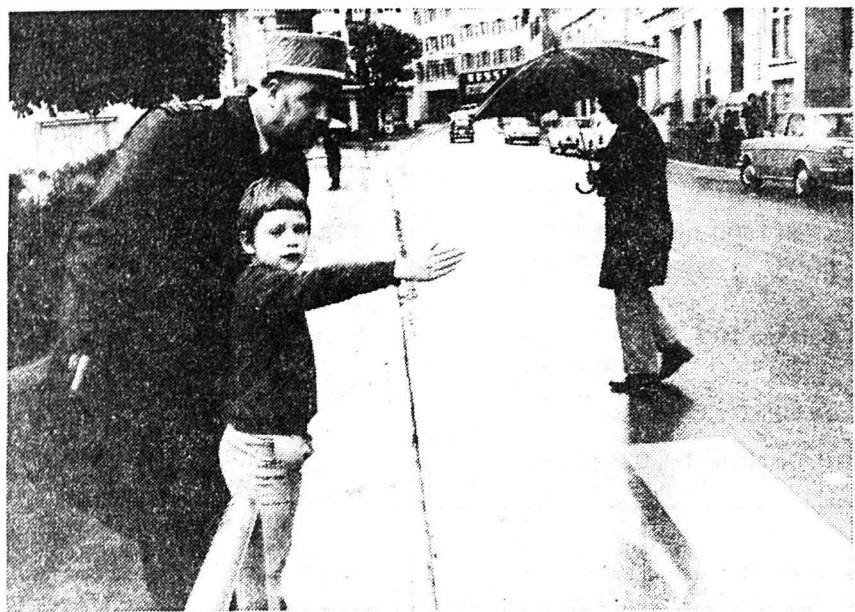
HORIZONTALEMENT. - 1. Imbroglie. 2. Mua; Soutes. 3. Atre; Béate. 4. Gabares; An. 5. Ou. 6. Net; Hochet. 7. Api; At; Ivre. 8. Tenait; Cou. 9. Il; Précher. 10. Fautera.

VERTICALEMENT. - 1. Imaginatif. 2. Muta; Epela. 3. Barbotin. 4. Eau; Apt. 5. Os; Haïre. 6. Gobelotter. 7. Lues; Ça. 8. Ita; Chichi. 9. Oeta; Evae. 10. Sénateurs.

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Education routière des enfants

«Faites comme je dis... et comme je fais!»



Les enfants ne peuvent pas toujours être surveillés par un agent bienveillant. Souvent livrés à eux-mêmes dans la circulation, il importe qu'ils soient avertis des dangers qu'ils peuvent courir. (Photo Bernard)

Apprendre dès son plus jeune âge à l'enfant à se comporter correctement face à la circulation routière, c'est bien! Lui montrer le bon exemple, c'est mieux!

C'est en partant de ce principe que les responsables de l'éducation routière de la police locale, le lieutenant Jean-Pierre Lehmann, le sergent Roger Ramseyer et l'appointé Pierre-Alain Schmidt en collaboration avec la direction des Jardins d'enfants, Mme C. Feller, inspectrice et M. E. Krebs, secrétaire, avaient pris l'an dernier une initiative qui sera renouvelée la semaine prochaine. C'est ainsi que les parents des enfants qui ont débuté ré-

cemment leur vie préscolaire sont invités à participer à une soirée d'information, au cours de laquelle ils pourront assister à la projection d'un film intitulé «Du premier pas à l'âge scolaire». Ce dernier illustre les différents dangers que courent les enfants sur le chemin de l'école. A noter que certaines séquences sont tournées à la hauteur des yeux d'un enfant, ce qui permet de se faire une idée plus précise de la vision que les petits ont de la circulation, et qui bien sûr n'est pas la même que la nôtre. Un élément qu'il est bon de rappeler, car il n'est de loin pas évident pour chacun.

Ces soirées seront également l'occasion de dialoguer avec les responsables de l'éducation routière qui pourront faire part de leur expérience en ce domaine. Car il ne suffit pas d'expliquer aux enfants ce qu'ils doivent faire. Il faut surtout leur montrer. A un âge où le don d'observation est particulièrement développé, il est indispensable que les enfants soient le moins possible «témoins» de grossières erreurs commises par leurs ai-

nés. Le but principal de cette campagne est avant tout de permettre aux parents de pouvoir conseiller judicieusement leurs enfants face aux dangers et aux problèmes qu'ils rencontrent sur le chemin de l'école. Et aussi d'adopter une conduite face à la circulation routière qui permette d'affirmer sans remords: «Faites comme je dis... et comme je fais!» (caj)

● Quatre soirées seront organisées de lundi à jeudi prochains selon le programme suivant:

Lundi 14 septembre à 20 h. 15 à l'aula du collège de Bellevue, pour les jardins d'enfants de: Collège 9, Fritz-Courvoisier 27, Croix-Fédérale 30 et 36a, Monique-Saint-Hélière 12.

Mardi 15 septembre à 20 h. 15 à l'aula du Collège primaire de Numa-Droz, pour les jardins de: 1er-Août 2 et 8, Sophie-Mairet 15, Citadelle, Progrès 33, Jardinière 33, Parc 53 et 91, Léopold-Robert 33.

Mercredi 16 septembre à 20 h. 15 à l'aula des Forges pour les jardins de: Blaise-Cendrars 8, Centre scolaire des Forges, Cheminots 23, Beau-Temps 16, Bois-Noir 17, Président-Wilson 32, Doubs 151.

Jeudi 17 septembre à 20 h. 15 à l'aula du Collège des Gentianes pour les jardins de: Abraham-Robert 36, David-Pierre-Bourquin 33 et 57, Helvétie 46, Crêtets 120.

En visite à La Chaux-de-Fonds

Les joyeux lurons du train

Trente-cinq ans de service, c'est bien sûr un bien bel anniversaire, mais que souvent l'on ne fête pas spécialement. Tel n'aura pas été le cas des seize gais lurons accompagnés de leurs épouses qui faisaient halte hier à La Chaux-de-Fonds l'espace d'une journée dans le cadre du voyage qu'ils effectuent à cette occasion. Sur la route de la Bourgogne où ils séjourneront quatre jours, ils ont profité de leur passage dans la métropole horlogère pour faire une pause gastronomique sur les bords du Doubs et visiter le MIH.

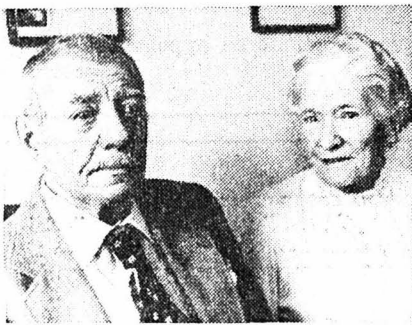
Jusqu'à là, rien de bien original, direz-vous. Et pourtant, les seize agents de

train que nous avons rencontrés hier après-midi, se retrouvaient, trente-cinq ans après avoir ensemble terminé leur formation d'employés du matériel roulant aux CFF. Venant à l'origine tous de Suisse orientale, la plupart ont poursuivi leur carrière professionnelle dans cette partie de la Suisse. L'un d'entre eux, M. Eric Gyger, ayant «atterri» à La Chaux-de-Fonds, c'est à son initiative qu'ils ont fait ce «détour par chez nous». Et à voir l'ambiance qui régnait au sein de cette joyeuse équipe, il ne fait aucun doute que le voyage ne manquera pas d'agrément.

(caj-photo Bernard)



Soixante-cinq ans de mariage



C'est entourés de l'affection de leur fille, de quatre petits-enfants et de quatre arrière-petits-enfants que Mme et M. Alfred Forestier-Nicollier, fêtent aujourd'hui un rare et bel anniversaire: soixante-cinq ans de mariage. A noter que le dernier-né de la famille ne pourra pas être de la fête puisqu'il y a moins d'une semaine qu'il a vu le jour.

Tous deux au seuil de leur nonantième anniversaire, les heureux époux jouissent d'une bonne santé. Venus s'établir à La Chaux-de-Fonds en 1925, ils ont exploité une boulangerie à la rue Daniel JeanRichard durant plus de vingt ans. Après s'être «exilés» quelque temps dans le Bas du canton pour y goûter une retraite bien méritée, ils sont revenus à La Chaux-de-Fonds retrouver l'air des sapins qui leur manquait quelque peu. Ils sont depuis lors domiciliés rue du Temple-Allemand 101, dans l'immeuble où leur fils, décédé il y a peu, avait suivi les traces de son père dans l'art de la boulangerie. (photo Bernard)

Au Reymond Jeune fille tuée par une voiture

Lundi à 22 h. 50, un automobiliste de la ville, M. G.T., descendait la route de La Vue-des-Alpes en direction de La Chaux-de-Fonds. Au Reymond, à la hauteur du tunnel du Pont-Sagne, il heurta violemment avec l'avant gauche de son véhicule Mlle P.G., 18 ans, de Neuchâtel, qui traversait la route en courant d'ouest en est. Sous l'effet du choc, elle fut projetée sur la chaussée. Grièvement blessée, elle a été transportée à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds, où elle est décédée.

Avec les boulistes

Les boulistes du canton (jeux neuchâtelois) se sont retrouvés à La Recorne les 28 et 29 août pour disputer le challenge «L'Impartial».

Les résultats de cette rencontre sont les suivants: classement par équipe: 1. Le Locle I (568 quilles); 2. Erguel I (566); 3. Epi I et Le Locle II (530); 5. Val-de-Ruz I (524); 6. La Chaux-de-Fonds I (521); 7. Epi II (485); 8. Erguel II (426) et 9. La Chaux-de-Fonds II (404).

Meilleurs résultats individuels: 1. M. Taillard (152 quilles); 2. R. Chopard (151); 3. P. Rubin (148) et 4. G. Bernard (146). (cp - Imp)

état civil

N. B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

MARDI 1er SEPTEMBRE ET MERCREDI 2 SEPTEMBRE

Décès

Maillard, née Elsassier, Anna Maria, née le 30 janvier 1903, épouse de Maillard René Georges.

JEUDI 3 SEPTEMBRE ET VENDREDI 4 SEPTEMBRE

Naissances

Silacci Antoine, fils de Philippe Joseph et de Marie France, née Hercoed. - Calle Gabriel Yan, fils de José Joaquin et de Eveline Maria, née Burger. - Jacot Nicolas, fils de Sylvain Henri et de Claire-Lise, née Schorer. - Berger Frédéric Jean-Louis Georges, fils de Philippe Georges et de Claudine Alice, née Schmidiger. - Vay Catherine-Jessica, fille de Pier-Angelo et de Marie-Claire, née Perret-Gentil-dit-Maillard.

Le MIH accueille les enseignants de 22 nations

Le carillon s'était mis sur son trente et un hier soir pour accueillir deux bonnes centaines d'enseignants provenant de 22 nations différentes. Impitoyable, l'horloge autant musicale que monumentale a indiqué avec précision le retard des visiteurs qui arrivaient de Neuchâtel: 25 minutes et 48 secondes! Heureusement, elle déploya tous ses volets colorés à 19 heures pour se faire pardonner son manque de savoir-vivre...

Ces enseignants séjournent actuellement à Neuchâtel où ils participent à une conférence (voir notre édition de mardi). Ils sont tous membres d'une association pour la formation des enseignants en Europe et dont les buts sont

de faciliter les relations entre les professionnels de l'enseignement, de débattre les problèmes fondamentaux qui se posent dans toutes les nations. «Nous sommes réunis pour que l'école serve encore à quelque chose», devait dire le directeur de l'Institut de formation de la ville de Liège, M. Jean Van Crombrugge.

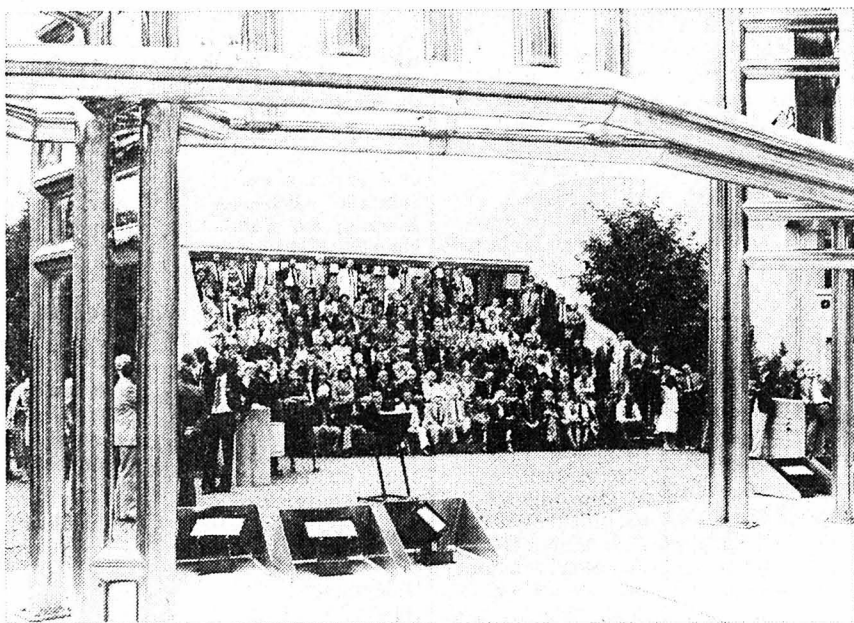
Auparavant, le président de ville M. Francis Matthey, avait brièvement présenté La Chaux-de-Fonds, en mettant l'accent sur le caractère industriel de la cité qui est, paradoxalement, la plus grande commune rurale de notre pays.

Le carillonneur officiel, M. Emile de Ceuninck, expliqua par le détail les rouages et les possibilités de son instrument

en y allant d'une petite démonstration appréciée par l'auditoire.

Après la visite du Musée international de l'horlogerie, sous la conduite de son directeur M. Pierre Imhof, les enseignants gagnèrent le Gymnase cantonal pour participer à la réception offerte par l'Etat.

Pendant le dîner officiel, agrémenté par les «Gais Lutrins», divers orateurs s'exprimèrent, notamment le conseiller d'Etat Jean Cavadini, chef du Département de l'instruction publique et président du Conseil de l'Institut romand de recherches pédagogiques. (jjc)



Des auditeurs très attentifs. (Impar-Bernard)

Un forain grièvement blessé

Samedi soir, vers 23 h., un accident de travail s'est produit sur un manège installé place Neuve à l'occasion de la Braderie. Un employé du manège s'est élanqué pour encaisser le prix d'un tour, alors que l'installation n'était pas totalement immobilisée. Il a alors été heurté par une cabine encore en mouvement. Inconscient, il a été conduit à l'hôpital par l'ambulance. Son état s'étant aggravé, il a été transporté à Berne par hélicoptère.

ACHAT - VENTE ARGENTERIES, BIJOUX

anciens, modernes; diamants, émeraudes, rubis, saphirs. Grand choix d'occasions, création et transformation.

Georges CURCHOD acheteur patenté

Magasin: 9, rue de Berne Genève, tél. 022/32.72.46 31522

PUBLI-REPORTAGE

Heureux gagnants de voyages en train ou en avion



Le Crédit Suisse avait organisé un concours ayant pour thème l'épargne. Celui-ci a connu un grand succès puisque plus de 200.000 réponses exactes sont parvenues aux organisateurs. 295.154 km. de voyages en train et en avion étaient à gagner (soit plus de 7 fois le tour de la terre) sans compter les 960 carnets d'épargne. A l'occasion d'une petite cérémonie qui a eu lieu dans la succursale du Crédit Suisse à La Chaux-de-Fonds, le 15e prix du concours a été remis à Mlle Sandrine Pochon, âgée de 9 ans. L'heureuse gagnante a reçu un bon de voyage des CFF d'une valeur de 560 francs. 21703

mémento

- Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 19 h.
- Vivarium: 14-17 h.
- Musée paysan: expos. architecture paysanne, 14-17 h.
- Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
- Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h.
- Musée d'histoire naturelle: 14-17 h., expos. taxidermie.
- Galerie du Manoir: expos. P. Chaboudez, peintre et B. Muller, dessins, 15-22 h.
- Biblioth. de la Ville: expos. Livre parcours, 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
- Centre de rencontre: expos. Martial Leiter. Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
- Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.
- Bibliothèque SF: Recrètes 29, 17-19 h.
- ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
- Piscine Numa-Droz: Fermée.
- Minigolf: Tous les jours jusqu'à 22 h.
- Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
- The Scotch: Bar-Dancing.
- Club 55: Dancing, attractions.
- Le Domino: Cabaret-Attractions.
- La Boule d'Or: Bar-dancing.
- Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
- Ludothèque: mardi 16-19h, jeudi 16-18h.
- Pro Infirmitas: L.-Robert 90, tél. 23 97 01.
- Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
- Centre de Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
- Ecole des parents: tél. 23 33 57-22 12 48.
- Boutique 3e âge: Temple-All. 23, 14-17 h.
- Pro Senectute: tél. 23 20 20, le matin. Repas à domicile: tél. 23 20 53, le matin.
- Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-19 h.
- SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.

- Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
- La Main-tendue: No 143. 20" d'attente. Inform. allaitement: tél. 23 21 16 ou (038) 25 27 65.
- Services Croix-Rouge, tél. 22 22 89 ou 22 20 38. Baby sitting, 7 h. 30-11 h. 30.
- Soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14 h.-17 h. 30.
- Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Wildhaber, L.-Robert 7.
- Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
- Protection des animaux: tél. 23 58 82 et 26 77 75.
- Contrôle des champignons, service d'hygiène, L.-Robert 36, 11-12 h., 17-18 h.
- Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
- Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
- Police secours: tél. No 117.
- Feu: tél. No 118.
- Cinéma: Corso: 21 h., Le cerveau.
- Eden: 20 h. 45, Rien que pour vos yeux; 18 h. 30, Tout est permis.
- Plaza: 21 h., La fureur du dragon.
- Scala: 20 h. 45, Les années lumière.

Fleuriste de service cet après-midi: Turtshy, Léopold-Robert 57

avis urgents

Fête de la montre et 27e Braderie

Le comité d'organisation, tout en remerciant la population de sa folle participation, tient à préciser, suite aux articles parus dans «L'Impartial», que le banquet officiel n'a pas eu lieu à la Maison du Peuple. 21998

LES PERCE-NEIGE

vous remercient de tout cœur pour votre passage à leur stand lors de la braderie. 21198

BONNE RECOMPENSE à la personne qui donnerait renseignements concernant le

VOL DE LA MOTO

Yamaha noir-blanc 125 NE 3134 samedi soir 5 septembre devant Progrès 59. Tél. (038) 33.75.58. 21892

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

DEMAIN JEUDI 10 SEPTEMBRE

dans les boulangeries du Locle, des Brenets
de La Brévine et des Ponts-de-Martel

GRANDE DÉGUSTATION DE PAINS SPÉCIAUX DE VOTRE BOULANGER

SECTION DU DISTRICT DU LOCLE
DES PATRONS BOULANGERS-PÂTISSIERS

91-30995



Vu l'extension constante de l'entreprise, nous cherchons

CONSTRUCTEUR

Fonctions: — Développement et construction d'éléments spéciaux et équipements pour machines-transferts et de montage.

Exigences: — Constructeur ou ingénieur ETS
— Expérience dans le secteur de la machine-outil.
— Entretien.
— Aptitude à diriger du personnel.

Mikron Haesler SA, fabrique des machines d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale et vend dans des secteurs très divers: automobile, appareillage, robinetterie, serrurerie, etc. La haute technicité de nos produits offre un très large éventail de travaux intéressants et variés.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef de personnel, Monsieur J. Chenaux.

MIKRON HAESLER S.A.

Fabrique de machines-transferts

2017 Boudry - Tél. (038) 44 21 41

28-78

Le spécialiste pour vos supports et chaussures sur mesure



Modèles spéciaux pour pieds sensibles et pour porter avec supports plantaires. DAMES - MESSIEURS - ENFANTS
Magasin spécialisé

DESPLAND

Chaussures Bottier-Orthopédiste
2022 Bevaix - Parcage facile - Tél. 038/46 12 46
Fermé le mercredi après-midi - Reçoit sur rendez-vous

28-353

XXXe SALON DES 3 DIMANCHES

du samedi 5 au dimanche 20 septembre 1981

Maison Vallier - CRESSIER (NE)

Humbert Martinet

(peintre neuchâtelois)

organisé par:

l'Association pour le Développement
de Cressier et la Compagnie des
Vignolans du vignoble neuchâtelois

Ouvert tous les jours de 16 à 21 h.

Les samedis et dimanches, dès 14 heures

Entrée libre

87-30878

A louer dans importante localité
du Jura bernois

RESTAURANT

bien agencé, 120 places, comprenant restaurant + salle à manger. Cuisine très moderne.

Pour tous renseignements, Ecrire sous chiffre 93-30238 à ASSA Annonces Suisses SA 2740 Moutier.

A louer pour entrée immédiate ou date à déterminer, proximité ville de Neuchâtel, situation dominante, vue panoramique sur les alpes, merveilleux cadre de verdure et de calme

VASTE PROPRIÉTÉ

comprendant maison familiale de 9 pièces, salon avec cheminée, salle à manger, bibliothèque, cuisine agencée, 6 chambres à coucher, 2 salles de bains, WC séparés, cave, galetas, grand parc et bois. Location mensuelle Fr. 1 700.- + charges. Convient également pour 2 familles. Fiduciaire Seiler & Mayor SA, Promenade Noire 10 Neuchâtel, tél. (038) 24 59 59.

87-130

SMSA

A louer tout de suite ou date à convenir

appartement rénové

3 chambres, salle de bain, WC séparés, balcon, chambre-haute, cave et jardin, appartement bien ensoleillé et bien chauffé. Situation tranquille. Fr. 350.-, charges comprises. Pour visiter: s'adresser à Mme Robert, Jeanneret 25, Le Locle, tél. 039/31 67 85.

91-373

A vendre à Dombresson, quelques

magnifiques parcelles

entièrement équipées, y compris chemin d'accès.

Introduction: eau, électricité, égout jusqu'à la villa. Place de parc. Situation tranquille, ensoleillement optimal, transports à proximité immédiate (trolleybus).

Prix Fr. 62 000.- par parcelle d'environ 1000 m².

Renseignements: G. Bär SA, architecte, Ecluse 34, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 35 01 ou entreprise S. Facchinetti SA, Gouttes-d'Or 78, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

87-140

Appartements à louer

A louer au Locle, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir,

appartement de 3 pièces

au 5e étage, confort, balcon, cave, loyer mensuel Fr. 424.-, charges comprises. Gérance Schenker Manrau, av. Fornachon 29, 2034 Peseux, tél. 038/31 31 57.

87-605

A louer au Locle

appartement

3 pièces, confort, rue du Communal, libre tout de suite ou date à convenir.

Loyer: Fr. 445.- charges comprises. Téléphone (039) 22 11 14-15

28-12214

GARAGE DU RALLYE A. DUMONT DISTRIBUTEUR OPEL - LE LOCLE OCCASION GARANTIE



OPEL Kadett Coupé SR	Fr. 4500.-
OPEL Ascona 1600 S	Fr. 5900.-
OPEL Ascona Berlina 1900 aut.	45 000 km.
OPEL Rekord 2000 S	53 000 km.
OPEL Rekord 2000 S aut.	50 000 km.
ALFASUD 1300	28 000 km.
MINI Innocenti Bertone 120	16 000 km.
CITROËN CX	Prix intéressant
VW Passat 1300 L	Fr. 4800.-
+ Chevrolet NOVA, bas prix	

Service de vente - P. Demierre. Tél. 039/31 33 33

91-229

A remettre au LOCLE, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir,

conciergerie

d'un immeuble de 5 étages, appartement moderne de 3 pièces à disposition, loyer raisonnable.

Gérance Schenker Manrau, av. Fornachon 29, 2034 Peseux, tél. 038/31 31 57.

87-605

Votre journal:
L'IMPARTIAL

SGT Neuchâtel SA, en location concordataire

met en vente à des conditions avantageuses dans les locaux de Avia, Ecluse 67 à Neuchâtel

du mobilier de bureau

(bureaux, armoires, crédences, compactus, machines à écrire et à calculer, matériel divers, etc.).

Auparavant, prière de prendre contact par téléphone en appelant le (038) 25 67 01.

Dans les locaux de Fleurier Wacht Co à Fleurier

outillage d'horlogerie et mobilier de bureau

(bureaux, mobilier divers, machines à écrire et à calculer, appareils divers, etc.).

Prendre contact par téléphone en appelant le (038) 61 27 27.

28-300481

SEMA

Jeune maison prospère
cherche

agent de vente pour le canton de Neuchâtel

qui sera chargé indépendamment de cette région, dans la vente de

garages préfabriqués

en béton armé.

Une marge intéressante, un soutien efficace de la maison et aussi des formations sont garanties.

Veillez adresser votre demande à :

09-1544

SEMA AG Personelles
W. Trösch Ringstrasse 44
4900 Langenthal 063 22 48 29

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

Réparations de machines à laver

33 ans d'expérience

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

René TANNER

Neuchâtel

Portes-Rouges 149

Téléphone (038) 25 51 31

Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

28-332

FUST SPECIAL ECHANGE ENCASTRE

Réfrigérateurs
Fours
Cuisinières
Lave-vaisselle

- Le plus grand choix d'appareils à encastrer des meilleures marques
- Le plus grand choix en largeurs d'encastrement
- Spécialisé dans le travail de transformation/d'encastrement
- 1 année de garantie sur tous les appareils
- Nous sommes à même de vous faire bénéficier de ces prestations aux prix résolument les plus bas.

Testez-nous, si non vous ne connaîtrez jamais la réelle perfection dont nous sommes capables. Demandez notre offre d'échange/d'encastrement avec garantie du plus bas prix. Argent remboursé si vous trouvez ailleurs la même chose officiellement meilleur marché!

Réfrigérateurs
Fours
Lave-vaisselle
Cuisinières

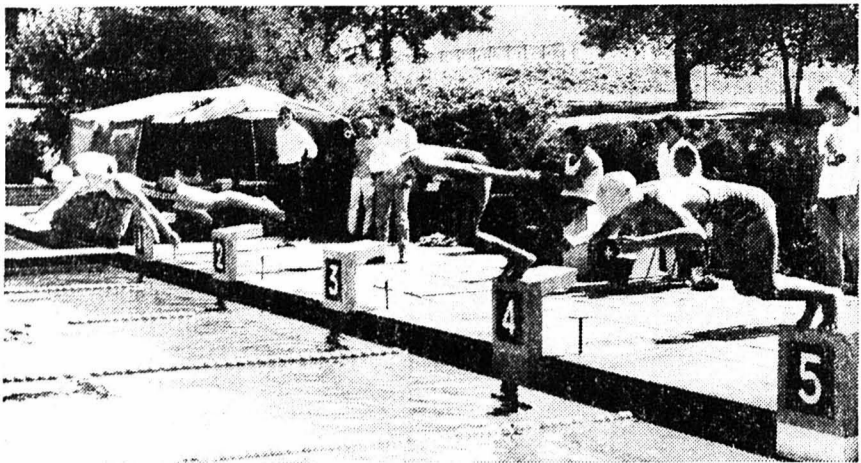
FUST

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/26 68 65
Bienne, 36, Rue Centrale 032/22 85 25
Lausanne, Genève, Etoy, Villars-sur-Glâne et 38 succursales

05-2569

Championnat cantonal de natation au Communal

Large domination du Red-Fish de Neuchâtel

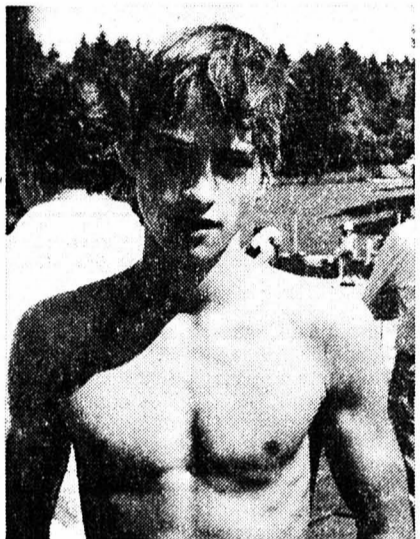


Départ de la finale du 100 m. brasse dames.

Près d'une centaine de nageurs, provenant des trois clubs du canton, soit Red-Fish Neuchâtel, Club Natation La Chaux-de-Fonds et Le Locle-Natation, étaient réunis, samedi et dimanche derniers à la piscine du Communal. Lors de ce week-end se sont déroulés le championnat cantonal et le critérium jeunesse 1981. Ces deux compétitions, en quelque sorte regroupées en une seule, organisées sur deux journées, ont donné lieu à plus de 20 courses. Ces dernières années le championnat cantonal et le critérium étaient mis sur pied de manière séparée.



Un seul titre de champion cantonal aux Loclois grâce à la victoire de Sabine Matthey dans l'épreuve du 100 m. brasse dames. A droite, Simon Presset, du RFN, champion cantonal du 100 m. brasse hommes.



En ce qui concerne le critérium jeunesse aucun titre de champion cantonal n'était décerné. Un classement a été établi pour chaque épreuve par catégorie d'âges.

Dans le championnat cantonal on s'aperçoit que chez les filles, les nageuses chaux-de-fonnières ont largement dominé les épreuves, les remportant toutes, y compris les relais, à une seule exception.

Dans le 100 mètres brasse c'est en effet la Locloise Sabine Matthey qui s'est imposée de justesse. C'est d'ailleurs là le seul titre de champion cantonal glané par ceux de la Mère-Commune qui ne disposaient pas de tous leurs meilleurs éléments et qui par ailleurs ne bénéficiaient pas d'aussi bonnes conditions d'entraînement que les nageurs et nageuses des autres clubs.

Chez les garçons tous les titres sont revenus à des membres du Red-Fish Neuchâtel qui ont très largement dominé leurs adversaires. On a pu relever la forme de nageurs tels que Philippe Rognon, vainqueur de plusieurs épreuves, d'Yvan Crisinel ou de Simon Presset.

Chez les filles il faut mettre en évidence les fréquentes premières places des Chaux-de-Fonnières Cilgia Benoît et Silvia Sigona.

Le Loclois Gilles Favre, toujours bien placé mais n'ayant jamais accédé sur la plus haute marche du podium, n'a pas démerité.

Au terme de ce championnat cantonal on remarque au classement général que ceux du Bas ont aisément pris la mesure de leurs adversaires. Il en va de même pour la catégorie jeunesse (critérium) où la différence est encore plus évidente.

L'abondance des classements ne nous permet de publier que les principaux résultats du championnat cantonal.

400 m. libre dames: 1. Cilgia Benoît, CNCF, championne cantonale; 2. Silvia Sigona, CNCF; 3. Valérie Huguenin, CNCF.

400 m. libre messieurs: 1. Yvan Crisinel, RFN, Champion cantonal; 2. Gilles Favre, LLN; 3. Rolf Gerhard, RFN.

100 m. dauphin dames: 1. Silvia Sigona, CNCF, championne cantonale; 2. Valérie Huguenin, CNCF; 3. Cilgia Benoît, CNCF.

100 m. dauphin hommes: 1. Philippe Rognon, RFN, champion cantonal; 2. Ladislav Kladny, RFN; 3. Claude Dubois, LLN.

état civil

JEUDI 27 AOÛT

Naissances

Gerber Frédéric Alain, fils de Gerber Alain René et de Nicole, née Jeanneret - Schafer Emmanuel Michel, fils de Schafer Lucien et de Annie Marie Suzanne, née Lambert.

VENREDI 28 AOÛT

Mariage

Panzera Ottavio et Morata Isabel.

Décès

Hennet, née Mumenthaler Nelly Madeleine, née en 1925, épouse de Hennet Georges.

DIMANCHE 30 AOÛT

Décès

Humbert-Droz-Laurent, née Vuillier Nelly Lydie, née en 1918, épouse de Humbert-Droz-Laurent André Henri.

LUNDI 31 AOÛT

Promesses de mariage

Bigatel Aldo et Monti Rosa Maria.

Décès

Pellaton, née Othenin-Girard Nelly Eglantine, née en 1919, épouse de Pellaton Henri Louis Albert.

communiqué

Eglise Evangélique Libre: Jeudi soir. Au nom de la Mission à l'intérieur du Soudan, M. Jacques Beauverd a eu l'occasion de visiter le Niger à prédominance musulmane, le Bénin sous régime marxiste, la Haute Volta de tradition païenne et la Côte d'Ivoire plus moderne et plus stable. Son exposé sera illustré de diapos.

100 m. dos filles: 1. Silvia Sigona, CNCF, championne cantonale; 2. Cilgia Benoît, CNCF; 3. Sandra Vuilleumier, RFN.

100 m. dos messieurs: 1. Philippe Rognon, RFN, champion cantonal; 2. Yvan Crisinel, RFN; 3. Gilles Favre, LLN.

4 x 100 m. libre dames: 1. CN La Chaux-de-Fonds I, champion cantonal; 2. Red-Fish Neuchâtel I; 3. CN La Chaux-de-Fonds II.

4 x 100 m. libre messieurs: 1. Red-Fish Neuchâtel I, champion cantonal; 2. Red-Fish Neuchâtel II; 3. Le Locle-Natation I.

200 m. 4 nages dames: 1. Cilgia Benoît, CNCF, championne cantonale; 2. Silvia Sigona, CNCF; 3. Suna Gurler, RFN.

200 m. 4 nages messieurs: 1. Philippe Rognon, champion cantonal; 2. Gilles Favre, LLN; 3. Yvan Crisinel, RFN.

100 m. brasse dames: 1. Sabine Matthey, LLN, championne cantonale; 2. Elisabeth Abela, CNCF; 3. Anne-Claude Matthey, LLN.

100 m. brasse messieurs: 1. Simon Presset, RFN, champion cantonal; 2. Philippe Rognon, RFN; 3. Markus Lymann, RFN.

100 m. libre dames: 1. Silvia Sigona, CNCF, championne cantonale; 2. Cilgia Benoît, CNCF; 3. Sandra Vuilleumier, RFN.

100 m. libre messieurs: 1. Philippe Rognon, RFN, champion cantonal; 2. Yvan Crisinel, RFN; 3. Gilles Favre, LLN.

4 x 100 m. 4 nages dames: 1. CN La Chaux-de-Fonds I, champion cantonal; 2. Red-Fish Neuchâtel I; 3. Le Locle-Natation.

4 x 100 m. 4 nages messieurs: 1. Red-Fish Neuchâtel I, champion cantonal; 2. Le Locle-Natation; 3. Red-Fish Neuchâtel II.

Challenge catégorie générale: 1. Red-Fish Neuchâtel, 343 points; 2. CN La Chaux-de-Fonds, 199; 3. Le Locle-Natation, 119.

Challenge catégorie jeunesse (critérium): 1. Red-Fish Neuchâtel, 578 points; 2. CN La Chaux-de-Fonds, 274; 3. Le Locle-Natation, 25.

(jcp)

Allez les Jaunes!

Chacun apprécie les services des PTT. Même si l'on «râle» parfois contre le montant des taxes téléphoniques, des ports ou lorsqu'on a l'impression que le facteur traîne les pieds pour arriver à notre domicile durant sa «tournée». Et pourtant, quelle efficacité.

Un exemple parmi d'autres: un matin, cette institutrice du Locle prie l'un de ses élèves de glisser deux feuilles A4 pliées dans la boîte aux lettres. Dans son esprit, il s'agit bien de celle du secrétariat de l'établissement scolaire. Ces documents internes ne portaient que sa signature.

Or, quelle ne fut pas sa surprise lorsque, de retour à son domicile en fin de journée, elle les retrouva dans sa propre boîte aux lettres.

Elle eut le fin mot de l'histoire lorsqu'elle interrogea son jeune commissionnaire occasionnel. «Ces feuilles... je les ai mises dans la boîte aux lettres jaunes», expliqua-t-il. Non affranchies évidemment et même pas glissées dans une enveloppe.

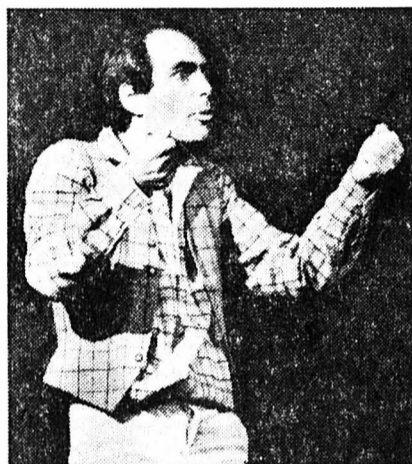
Sans autre, les facteurs après avoir déchiffré la signature les ont rendues à l'auteur. Sans même exiger le port... Sympath les PTT, non? (jcp)



La plupart des nageurs réunis lors de la remise des prix de l'épreuve 4 x 100 m. 4 nages. (Photos Impar-Perrin)

A La Grange

Des farces pour le premier spectacle



Une gestuelle bien adaptée pour Gilbert Dombrowsky (à gauche) et une complicité avec le texte chez Frédéric Pagès.



Des textes tels que ceux de Guy de Maupassant peuvent-ils être «contés» avec tout ce que ce verbe comprend d'improvisations éventuelles, de répétitions, d'interventions des auditeurs?

Telle est l'une des questions que l'on pouvait se poser après le spectacle de samedi dernier présenté à La Grange. En effet, bien que Gilbert Dombrowsky et Frédéric Pagès aient respectivement mis leur talent de conteurs au service de Maupassant: «Farces normandes» et d'Henri Pourrat: «Farces et vaillances de Gaspard des Montagnes», et que l'ambiance intimiste de la salle semblait favoriser le contact entre acteurs et auditeurs, cette série de récits ne constituait pas moins un spectacle proprement dit, bien loin au fond de ce que pouvait (peut?) être une veillée.

Enfin, le propre de la littérature étant aussi et surtout sa graphie (on excusera ce lieu commun), l'absence de la dimension visuelle peut s'avérer dérangeante.

Il n'en reste pas moins que la première manifestation de la nouvelle saison à La Grange fut un spectacle très agréable où la qualité des interprétations était indéniable; caractérisée chez Dombrowsky par une gestuelle toujours bien adaptée, et chez Pagès par une sorte de complicité avec le texte, faite d'un clin d'œil ou d'un haussement de voix.

A n'en point douter, les quelques spectateurs présents n'ont pas eu à regretter leur venue. (cp)

mémento

- Bibliothèque de la ville: 14 h. 30-18 h. 30.
- Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
- Pharmacie d'office: Casino, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
- Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.
- Permanence dentaire: No 117 renseignera.
- Planning familial: tél. 23 56 56.
- Consult. conjugale: (038) 24 76 80.
- Off. social, Marais 36: tél. 31 62 22.
- Service aide-familiale: tél. 31 41 44 (heures repas) ou 31 49 70.
- Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lundi, mercredi, vendredi, tél. 31 20 19.
- Mardi, jeudi, tél. 31 11 49.
- La Main-Tendue: tél. No 143.
- SPA: tél. 31 13 16.
- Grand-Cachot-de-Vent: expos. «Des champignons et des hommes», 14 h. 30-22 h.

Entre Monts et Communal

Députés en visite

Jeudi prochain le groupe des députés radicaux siégeant au Grand Conseil neuchâtelois visiteront les moulins souterrains du Col-des-Roches. Cette visite commentée sera suivie d'une séance qui se tiendra au Locle.

La Confrérie des meuniers rappelle par ailleurs qu'elle est volontiers disposée à présenter ces grottes à tous les groupements qui en feront la demande et qui seront les bienvenus. (p)

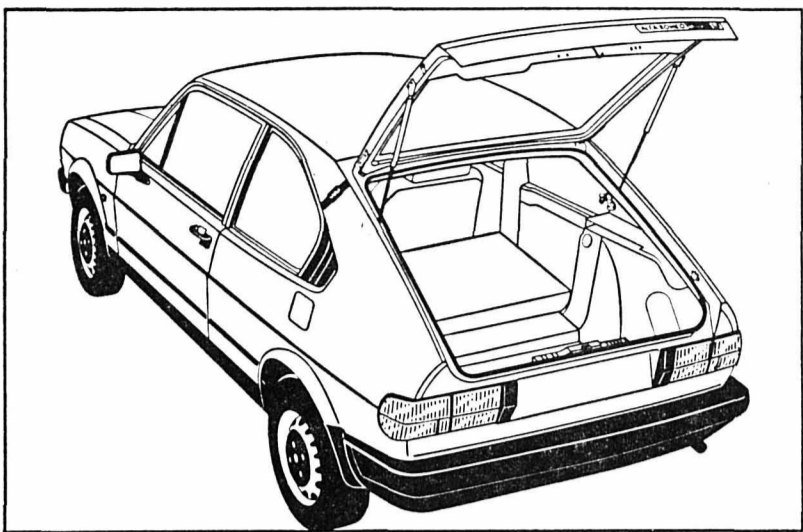
Les Brenets: pique-nique à la Caroline



Ils se sont retrouvés une trentaine, membres ou sympathisants de la Société d'embellissement au désormais traditionnel pique-nique organisé samedi au point-de-vue de la Caroline. Le temps splendide, le petit orchestre de la fanfare, les jeux, les excellentes saucisses cuites dans la torré et la soupe aux pois, tout cela a contribué à faire passer aux participants une joyeuse journée face à l'un des plus beaux panoramas de la région. (Texte et photo dn)

Un cigarillo digne de la grande maison dont il est issu: les maîtres cigariers ORMOND, depuis quatre générations au service des fumeurs.

L'espace pour le chargement dans la nouvelle Alfasud?



A dossier rabattu, 1200 litres.

Garage Métropole S.A.

Vitrine d'exposition: Av. Léopold-Robert 102 - Tél. (039) 22 22 68

Bureau et atelier: Locle 64 - Tél. (039) 26 95 95

LA CHAUX-DE-FONDS



21082

GARAGE ET CARROSSERIE DE L'EST

Pierre Visinand - La Chaux-de-Fonds
Est 31 - Téléphone (039) 23 51 88

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

FORD ESCORT 43 500 km. Fr. 5 700.-
SAAB 900 GLE 34 000 km. Fr. 16 900.-
BUS SHERPA 21 000 km. Fr. 9 600.-
TOYOTA 1000 BREAK 27 000 km. Fr. 4 900.-

Expertisées avec garantie
Crédit sur demande

OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE

21726

A vendre, Est La Chaux-de-Fonds

immeuble

magasin - locaux industriels - garage
3 appartements de 4 pièces
2 appartements de 3 pièces
1 appartement de 1 pièce

Pour traiter, s'adresser à **HORDES SA Fiduciaire**,
Fausse-Brayes 19, 2000 Neuchâtel, tél. (038)
24 18 22. 28-338

Appartements à louer

A louer à La Chaux-de-Fonds, dès le 30 novembre 1981,

appartement

de 3 pièces, au 1er étage, confort, cave et galetas, loyer mensuel Fr. 380.-, charges comprises.
Gérance Schenker Manrau, av. Fornaillon 29, 2034 Peseux, tél. 038/31 31 57. 87-605

appartement de 2 pièces

Loyer mensuel Fr. 335.- charges comprises.
Tél. (039) 26 06 64 87-120

A louer dès le 31 octobre 1981 Bois-Noir 39

STUDIO MEUBLÉ

Loyer mensuel Fr. 305.- charges comprises.
Tél. (039) 26 06 64 87-120

STUDIO MEUBLÉ

A louer dès le 31 octobre 1981 Bois-Noir 41

appartement de 3 pièces

Loyer mensuel Fr. 443.- charges comprises.
Tél. (039) 26 06 64 87-120

STUDIO

A louer dès le 20 septembre 1981 Bois-Noir 39

STUDIO

Loyer mensuel Fr. 267.- charges comprises.
Tél. (039) 26 06 64 87-120

BON Fr. 50.-

sur TAPIS DE MILIEU TOUR DE LIT



Tapis - Linos - Parquets
A Grilli
Paix 84 - Tél. (039) 23 92 20 14714

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille de la Suisse allemande

CHERCHE UN EMPLOI

dans le service, afin de se perfectionner dans la langue française.
Connaissances: allemand, français, anglais.
Entrée dès le 1er novembre.
Daniela Dürr, Luxburg 8, 9203 Niederwil, tél. (071) 83 34 48 dès 17 h. 88-6014

Secrétaire

habile sténodactylo, expérience pratique, cherche emploi le matin ou selon entente.

Ecrire sous chiffre EM 20895 au bureau de L'Impartial.

employée de fabrication

(ordonnancement, planning) ou autre place à responsabilités.
Faire offres sous chiffre HG 21755 au bureau de L'Impartial. 21755

Employée de bureau

expérimentée, CFC, français-allemand, notions d'anglais, cherche emploi à la demi-journée ou travaux de bureau à domicile (Villeret-St-Imier).
Faire offres sous chiffre ZT 21743 au bureau de L'Impartial. 21743

au printemps

Nous cherchons pour notre rayon de MAROQUINERIE

vendeuse

pour les après-midi

- vous présentez la marchandise
- vous conseillez
- vous argumentez
- vous êtes vendeuse et pas « distributrice »

Se présenter au bureau du personnel ou téléphoner au (039) 23 25 01

Cherchons pour MANUTENTION LÉGÈRE

employée

environ 3 heures par semaine, à La Chaux-de-Fonds.

Faire offres écrites à :

LUSO-ELDORADO SA
62, ch. de Montelly
1000 Lausanne 20
ou téléphoner au (021) 25 72 66
Interne 26, Mlle Carrard. 83-302

Cherchons pour notre atelier de réparation bijoux et horlogerie

machines, outillage et fournitures

Tél. (021) 81 15 80 (heures bureau) ou écrire à François Brunner, av. Muret 20, 1110 Morges. 83-47084

Cherchons vendeurs et poseurs!
Portes - Cadres - Fenêtres
1ère qualité! Tous systèmes éprouvés! Dimensions standard ou sur mesures pour constructions neuves ou rénovations. Demandez notre documentation gratuite! Renseignez-vous à nos expositions des éléments de construction Uninorm!
Uninorm SA 1018 Lausanne ☎ 021/373712
5623 Boswil ☎ 057/74771
uninorm
Votre partenaire!
51.119.636

CARTES DE NAISSANCE en vente à l'Imprimerie Courvoisier

MARIAGES

Monsieur divorcé, mi-trentaine, cherche

DEMOISELLE ou DAME

pour rompre solitude. Mariage si entente.

Réponse et discrétion assurées.

Ecrire sous chiffre YP 21752 au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 60 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

BELLE POUSSETTE Fr. 80.-. Tél. (039) 37 17 48. 21807

VÉLO COURSE, neuf «Allegro», 10 vitesses. Tél. (038) 57 11 91. 21810

CALANDRE À REPASSER 65 cm., état neuf. Tél. (039) 37 17 48. 21808

SELE D'OCCASION pour équitation, très bon état. Fr. 550.-, possibilité de discuter. Tél. (039) 22 44 00 heures des repas. 21803

Perdus - Trouvés

PERDU du côté du chalet Heimelig chien Berger Pyrénées, blanc, répond au nom de «Belle». Tél. (039) 23 66 19 jour et nuit. Bonne récompense. 21875

A vendre

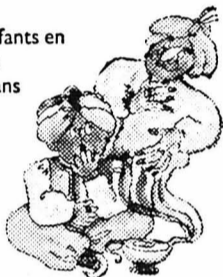
FIAT 128

expertisée le 4.9.81, 65 000 km., très soignée. Tél. (039) 41 14 79. 21811

A l'invitation du CREDIT SUISSE, le «Théâtre en noir» présente une version originale du célèbre conte

Aladin ou la lampe merveilleuse

pour les enfants en âge scolaire jusqu'à 12 ans



Lieu: Théâtre

Date: mercredi 23 septembre 1981

Heure: 14 h. 30

Les billets d'entrée peuvent être retirés gratuitement, jusqu'à épuisement des places disponibles, aux guichets du Crédit Suisse



CREDIT SUISSE CS

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre, cause double emploi

Matra Simca Bagheera

modèle 1975, expertisée le 10.6.81, Fr. 3 900.-
Tél. privé (039) 23 58 49 ou bureau (039) 22 31 08. 21728

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le: Je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom:

Domicile:

No - Localité:

Signature:

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 35.- - 6 mois: Fr. 66.50 - annuellement: Fr.126.-

* biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds



POMMES DE TERRE à prix réduit

La Commune de La Chaux-de-Fonds organise une vente de POMMES DE TERRE à prix réduit en faveur des personnes à revenu modeste.

Les commandes sont reçues par l'Office du travail, rue du Grenier 22, 1er étage, guichet No 8, jusqu'au mardi 15 septembre 1981, dernier délai.

Se présenter avec le permis de domicile et le dernier bordereau d'impôt de chacun des membres de la famille faisant ménage commun.

Office communal du travail 21855

A LOUER, Progrès 6

DUPLEX 5 PIÈCES

salle de bain, rénové, libre 1er décembre 1981.

Fr. 550.- + charges Fr. 160.-

Garage à disposition.

Tél. (038) 25 23 73 28-21164

LA CHAUX-DE-FONDS

locaux commerciaux

très bien situés, d'une surface d'environ 700 m² sont à louer tout de suite ou à convenir

Pour tous renseignements et visite, s'adresser à: Roland Zwahlen, agent général, av. Léopold-Robert 53, tél. 039/23 23 45. 28-130394

Le beurre, indispensable sur chaque table!

Action
Beurre
de choix frais
maintenant
meilleur marché

Rien ne remplace
le beurre!

*Le beurre de choix (beurre spécial de table)
est un produit pur et naturel, fabriqué avec
de la crème fraîche pasteurisée.*

ZVSM/UCPL

79-887

ELECTRONA

Fabrique des accumulateurs, des pièces industrielles en matières plastiques, des appareils de télécommunication
Nous cherchons un

**employé
de commerce**

qui sera, après formation, appelé à travailler de manière indépendante dans le **service de publicité**.

Il s'agit d'un poste attractif où une large place est laissée à l'initiative. Les travaux à exécuter sont nombreux et variés; ils mettront notre futur collaborateur en contact avec la publicité, la mise sur pied d'expositions et tout ce qui a trait à l'impression de catalogues, prospectus.

Cette activité s'adresse à un candidat possédant quelques années d'expérience, si possible dans le domaine des arts graphiques, parlant et écrivant l'allemand et le français; des connaissances de l'anglais seraient appréciées.

Nous offrons des conditions d'engagement et sociales intéressantes. C'est volontiers que nous donnerons des détails complémentaires aux personnes intéressées à se créer une situation stable et indépendante.

Les offres de services, accompagnées des documents usuels sont à adresser à

Electrona SA
Service du personnel
2017 Boudry,
tél. 038/44 21 21
interne 401

87-239

ELECTRONA

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de moyenne importance
cherche pour entrée tout de suite ou
selon convenance

régleur de machines

pour poste à responsabilité, place intéressante, caisse de retraite, avantages sociaux.

Faire offres sous chiffre F 920304 à Publicitas SA, rue Neuve 48, 2501 Bienne.

06-1986

ACTIVITÉ

SI VOUS HABITEZ:

**C
C
E
S
S
O
I
R
E**

GAINS INTÉRESSANTS

La Chaux-de-Fonds

LIBERTÉ D'ORGANISATION

Le Locle

DE SON TRAVAIL

Les Brenets

Tous renseignements seront donnés sans engagement à personnes sérieuses et dynamiques désirant se créer une activité accessoire intéressante.

Veillez retourner le coupon-réponse à l'adresse suivante:

Case postale 277 - 2301 La Chaux-de-Fonds

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____
Lieu: _____
Profession: _____
No téléphone: _____

21352

«Au lieu de copier ce que font les autres, faire quelque chose que d'autres ont envie de copier.» Vincenzo Lancia. Dans la classe des moyennes cylindrées, nous proposons la Lancia Delta à l'amateur exigeant. Sa ligne élégante, son vaste habitacle aux couleurs assorties et ses matériaux raffinés convainquent même les plus sceptiques. La technique Lancia a été constamment perfectionnée et ravive encore notre enthousiasme pour les voitures au caractère sportif. La Lancia Delta 1300 (75 ch) coûte 15'290 francs, la Delta 1500 (85 ch) 15'990 francs. Toutes deux avec traction avant, double carburateur et 5 vitesses.



LANCIA DELTA



VOITURE DE L'ANNÉE
1980

GARAGE
DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

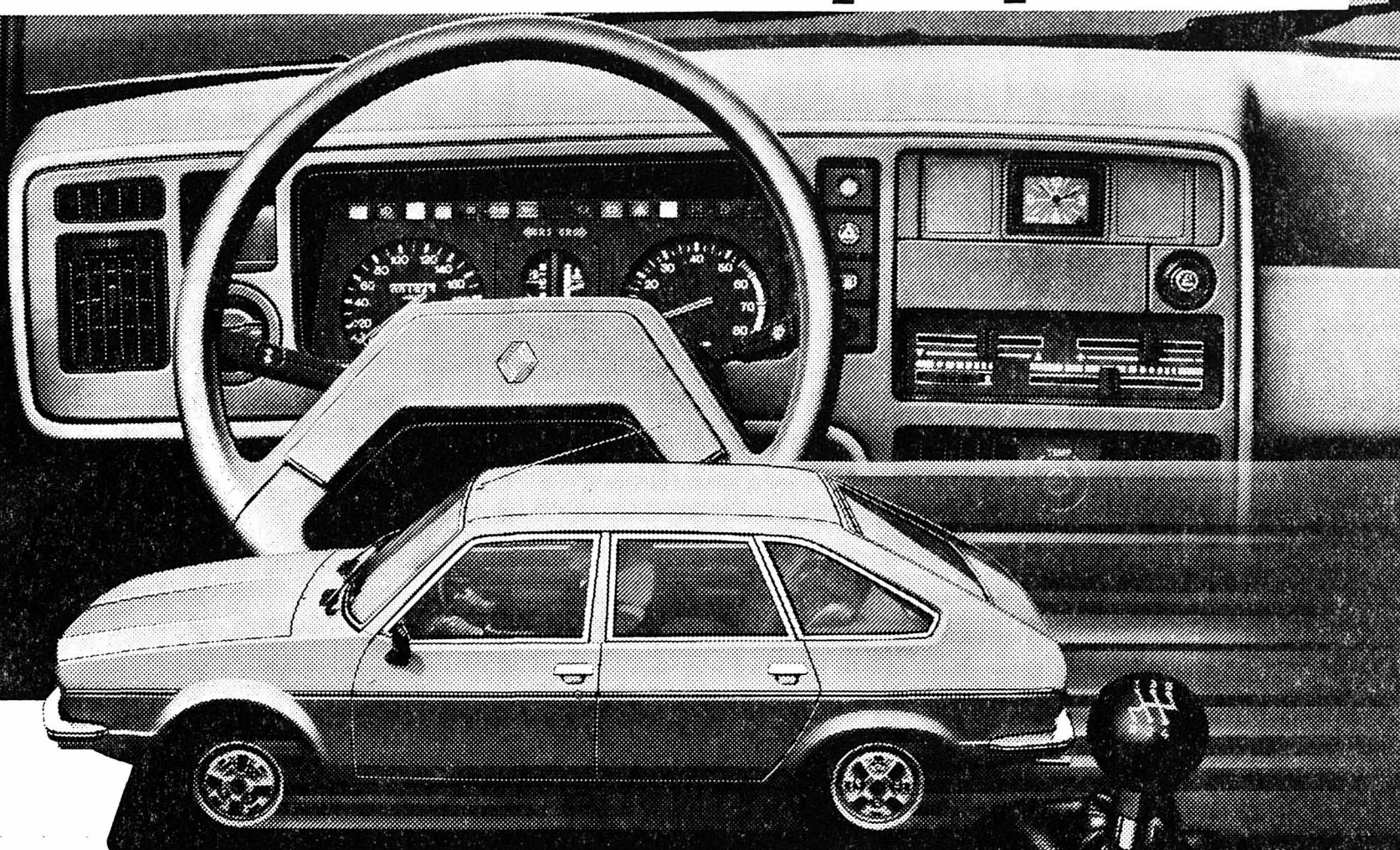
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 81 81

Le Locle
Tél. (039) 31 24 31

Neuchâtel
Tél. (038) 25 83 01

18-5866

Plus accueillante que jamais.



L'intérieur des nouvelles Renault 20 est plus accueillant que jamais: nouveaux sièges anatomiques, nouveau tableau de bord regroupant ergonomiquement commandes et instruments. Et plus confortable que jamais: condamnation électromagnétique des portes, lève-vitres avant électriques, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, etc., sur Renault 20 TS et TX.

Les Renault 20 sont disponibles avec un moteur de 1,61 (TL), de 21 (TS) ou de 2,21 (TX).

A partir de 15 800 francs chez votre agent Renault. Un essai vous convaincra!

Renault 20

Renault. No 1 en Europe. No 1 en économie.

1 an de garantie, kilométrage illimité. 5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP 5.

HÔTEL-CLUB

cherche

réceptionniste

(débutante acceptée)

ayant des notions d'allemand et d'anglais

extra

pour le bar de 11 h. à 16 h.

Téléphone (039) 23 53 00

21834

Nous cherchons

sommelière ou remplaçante

Tél. (039) 22 38 04.

21755

Boulangerie-Pâtisserie, cherche

vendeuse

Bon salaire, semaine de cinq jours.

Faire offres à **Pierre-André Boillat**

Daniel-JeanRichard 22, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 28 12 46 ou 22 17 33.

21841



INSTRUCTION
PUBLIQUE

En raison de la mise à la retraite du titulaire, le poste d'

INSPECTEUR(TRICE) DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

est mis au concours.

Exigences :

- formation pédagogique
- diplôme fédéral de maître d'éducation physique, brevet spécial A ou titre équivalent
- expérience de l'enseignement
- sens de l'organisation et de l'animation
- capacités administratives.

Traitement et obligations:

- légaux.

Entrée en fonctions:

- 1er novembre 1981 ou date à convenir.

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.

Tous renseignements concernant le cahier des charges peuvent être obtenus auprès du service cantonal des sports, rue Pourtales 2, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 22 39 35.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, **jusqu'au 15 septembre 1981.**

28-119

OFFRES D'EMPLOIS

Pour compléter notre effectif dynamique nous cherchons un

collaborateur

- si vous aimez la vente
- si vous êtes ambitieux
- si vous êtes correct et persévérant
- si vous avez de l'entregent.

Ce poste pourrait vous intéresser.

Contactez Monsieur Courvoisier au (038) 24 38 36 de 8 h. 30 à 19 h.

44-3044

Bottes 69.-
Pumps 49.-
Sac 79.-
Pochette 59.-

o
cuir
vé-
ri-
table

UNIP

44-75

PRECIMED

CH-2400 Le Locle



désire engager

UN COMPTABLE

Ce collaborateur se verra confier:

- l'établissement de la comptabilité financière.
 - la gestion des salaires et toutes les tâches inhérentes à ce service.
- Ce, avec l'aide de l'ordinateur.

Des connaissances d'anglais et d'informatique seraient souhaitées, mais pas indispensables.

Faire offre écrire avec curriculum vitae à

PRECIMED SA,
Tourelles 17, 2400 Le Locle.

28-12259

Cour d'assises neuchâteloise: fin de course pour le chauffeur de taxi 14 ans pour le meurtrier de l'effeuilleuse

Elle avait 21 ans. Dont on ne sait rien. Nelly, artiste de cabaret, «effeuilleuse» sur scène, a fini dans un champ. Etranglée. Le 15 octobre 1980, un champignonneur en randonnée découvrirait son corps dans la forêt de la Galandruère aux Planchettes. Très vite, une enquête bien charpentée de la sûreté menait au coupable: Jean-François Vaucher, 30 ans, chauffeur de taxi, qui passait aux aveux.

De lui, par contre, on sait tout. On sait surtout que rien ne le prédisposait à commettre un crime, même s'il avait ressenti lui-même quelques pulsions non identifiées qui font passer un individu de la frustration à la violence la plus extrême. «Accident» dans la vie d'un homme ou aboutissement d'une tendance générale? Explosion due à la provocation ou geste fatal logique d'un égoïste psychopate atteint dans sa dignité de mâle? C'est cela que la Cour d'assises devait trancher hier au terme d'un bref procès, à huis clos partiel, bref parce que les faits sont simples et que seules les circonstances prêtent à interprétation. Pour Vaucher, c'est la crainte du scandale née des menaces proférées par sa victime qui ont déclenché le mécanisme du crime, version qu'il a d'ailleurs mis quelque temps à élaborer. Pour l'accusation, ce n'est que l'acte inadmissible, inexcusable, d'un personnage ambigu pris de folie meurtrière devant les lazzis que lui ont certainement valu son incapacité à réaliser l'acte sexuel. Pour la justice, ce n'est qu'un type banal qui, au petit matin du lundi 13 octobre, est devenu un assassin. Et ce crime rendu encore plus odieux par la mise en scène organisée par le coupable pour aiguiller l'enquête sur un éventuel maniaque sexuel n'a pas plaidé en sa faveur. Si le Code pénal porte grand intérêt à la rédemption et à la réinsertion sociale des détenus, il n'en reste pas moins qu'il convient avant tout de punir et de protéger la société. Vaucher a ainsi écopé de 14 ans de réclusion pour meurtre.

Les faits, donc, avaient été parfaitement établis. Vaucher fait la tournée des grands ducs dans les établissements de nuit de La Chau-de-Fonds et boit force alcool en compagnie d'un ami et de sa future victime, de son vrai nom Milagros Navarro, aimable «hôtesse» au Rodéo-Club connue pour être une fille gentille

Par J.-A. LOMBARD

et agréable. Après avoir raccompagné son camarade à son domicile, le chauffeur de taxi emmène Nelly aux Planchettes au petit matin du 13 octobre dans le but d'y entretenir des rapports sexuels pour un prix de 100 francs. Mais l'homme ne parvient pas à ses fins et le couple n'a plus qu'à se rhabiller. C'est à ce moment que le défilé se produit. Que Vaucher prétend avoir été insulté et menacé par sa partenaire de voir son impuissance occasionnelle et sa légèreté de mœurs portées aux oreilles de ses connaissances, de sa famille et de ses clients. Alors il giffle Nelly - encore que l'autopsie n'en trouve pas la trace - la renverse puis l'étrangle d'une main, jusqu'à, selon ses dires, «qu'il entende un hoquet».

Pour un homme qui serait sous l'emprise de l'alcool, Jean-François Vaucher ne se conduit pourtant pas comme quelqu'un qui aurait cédé à la panique. Tout au contraire, il se livre à une mise en scène macabre, profanant le cadavre, remplissant de rameaux de framboisiers le vagin et la bouche de la malheureuse pour déguiser son crime, après avoir dénudé le bas du corps. Puis il rentre. Attend sa femme qui devait revenir de la maternité où, quelques jours auparavant, elle avait accouché d'un fils.

Alors, ce Vaucher? L'interrogatoire et le dossier permettent de le situer: un être instable qui a raté son apprentissage d'employé de commerce, mais a réussi celui de typographe, souffrant fréquemment d'incompatibilité d'humeur avec bien des gens, ses employeurs ou ses proches, qui a finalement monté une entreprise de taxis dans la capitale horlogère sous la raison sociale «Jef». Il roule à prix cassés, ne tient pas de comptabilité, est fortement endetté, mais travaille beaucoup et s'avère correct avec ses chauffeurs. Au moment du crime, l'entreprise est déjà à la dérive, et le ménage, malgré la naissance, pose quelques problèmes. Vaucher avait eu déjà un enfant d'une précédente liaison hors-mariage, enfant confié ensuite aux soins de

sa mère avant d'être placé sous tutelle. Son passé? Pas grand chose. Une condamnation à trois mois d'emprisonnement avec sursis pour tentative de vol et dommages à la propriété et une amende pour détournement d'objets mis sous main de justice. Rien d'autre chose que la concrétisation d'une situation financière déplorable.

RÉQUISITION: 18 ANS DE RÉCLUSION

Pour l'expert psychiatre, Vaucher est quelque peu immature. Il a des rapports sociaux difficiles qui trahissent ses complexités de caractère, son refus de la hiérarchie. Il dénote un montage psychologique à tendances morbides, une inadaptation, une altération du caractère pouvant déboucher sur de l'agressivité, un sentiment d'infériorité et un important complexe narcissique. Pour les quelques témoins de moralité cités par la défense, c'est par contre un bon garçon, entreprenant, courageux, discret, gentil, dont le crime a surpris tout le monde.

La composition de la Cour

Président: M. Pierre-André Rognon.
Juges: MM. Jean-Louis Duvalnet et Jacques Ruedin.
Jurés: Mme Claudine Soguel, MM. André Bueche, Michel-Léon Guinand, Pierre Pilly, Claude-Daniel Emery, Claude Bétrix.
Greffier: M. Michel Guenet.
Ministère public: M. Daniel Blaser, substitut du procureur général.

Le substitut du procureur général, M. Daniel Blaser, est néanmoins sans complaisance pour Vaucher: «Notre société de violence, dit-il, en préambule, émusse petit à petit notre sensibilité et certains essaient même sournoisement de justifier le crime. Les journaux, la télévision, ne font que nous dépeindre des scènes de violence à un point où l'on doit se demander quelle valeur nous accordons encore à la vie humaine. La vie, elle, est sacrée. Que ce soit celle du plus célèbre ou du plus humble. C'est cela que vous devez méditer et dont vous devez tirer les conclusions. La victime était une jeune fille de caractère paisible, aimable,

plaisante, dont on ne peut pas croire qu'elle ait proféré des menaces à l'égard de son bourreau, ne serait-ce que parce que cela va contre l'intérêt de son métier tout fait de discrétion.

«Le processus, on le connaît. Vaucher et sa future victime ont été de bar en bar, mais si celui-ci peut prétendre s'être trouvé finalement sous l'emprise de l'alcool, ce n'était pas le cas de Nelly puisqu'on a décelé dans son sang une alcoolémie insignifiante. Ce qui s'est passé aux Planchettes? Simplement un assassinat commis par un homme vexé de son impuissance qui prétend maintenant avoir voulu protéger les intérêts de son ménage et de son entreprise. Or l'on sait que la seconde était déjà fichue alors que rien ne permet, bien au contraire, d'affirmer que Vaucher aimait sa femme. Après avoir giffé la jeune fille, l'avoir renversée, Vaucher l'a étranglée. 10 à 15 secondes au minimum pour provoquer la mort, ce qui est un long délai et dénote la détermination de tuer. Ensuite, il se livre à une mise en scène invraisemblable pour maquiller son crime et détourner les soupçons, faisant donc preuve de présence d'esprit. Tout, dans cette affaire, est abominable. Pour que l'on puisse retenir l'assassinat plutôt que le meurtre, il faudrait soit qu'il y ait eu préméditation, ce qui n'est manifestement pas le cas, soit que la façon d'agir dénote un caractère particulièrement dangereux ou pervers. Cette seconde condition est parfaitement remplie. Une réaction de type narcissique relève de l'égoïsme et d'un goût immodéré pour sa propre personne retenus par la jurisprudence. De plus, durant sa détention préventive, Vaucher a imaginé des fables invraisemblables pour justifier son crime et l'expert pu constater son manque de repentir».

Compte tenu de la responsabilité plus ou moins restreinte de l'accusé, le représentant du ministère public requiert alors une peine de 18 ans de réclusion pour assassinat, qui semble appropriée en l'espèce d'autant plus qu'elle devrait se solder par une détention d'une douzaine d'années.

FOLIE PASSAGÈRE

Réquisition qui fait bien entendu frémir la défense, en l'occurrence Me Jean-Daniel Kramer: «A l'annonce de l'arrestation de Vaucher, tout le monde, tous ceux qui le connaissent, ont été frappés de stupeur, d'incrédulité. Parce qu'il paraissait inimaginable qu'un homme aussi posé, calme, sérieux, travailleur, dévoué, que Jean-François Vaucher puisse commettre un tel crime. Un homme dont, mises à part quelques péccadilles, on ne peut dire que du bien et qui a toujours eu une attitude parfaitement honorable.

Neuchâtel

Motard blessé

Un motocycliste, M. Jean-Pierre Noël, 23 ans, de Préfargier, circulait hier à 16 h. 50 route des Gouttes-d'Or en direction est. A la hauteur du No 19, alors qu'il se trouvait sur la piste nord, il a heurté l'auto de Mme C. T., de Neuchâtel, qui était à l'arrêt et avait l'intention de bifurquer à gauche afin de se rendre dans la cour de l'immeuble. Souffrant de multiples fractures au bras gauche, M. Noël a été transporté à l'Hôpital Pourtalès par l'ambulance.

District de Boudry

ROCHEFORT

Mauvaise chute

Hier à 17 h. 30 un cyclomotoriste, M. Georges Perrinjaquet, 70 ans, de Bôle, circulait en direction de Rochefort. A La Prise-Imer, en bifurquant à gauche pour emprunter la route reliant Bôle, il a chuté sur la chaussée recouverte de gravillons. Souffrant d'une légère commotion, il a été transporté à l'Hôpital Pourtalès par l'ambulance.

Val-de-Ruz

MONTMOLLIN

Sortie des aînés

Chaque année, les personnes du troisième âge sont invitées à participer à une sortie organisée par la commune de Montmollin. La randonnée passait par le Val-de-Travers, L'Auberson, Baulmes, avec un beau coup d'œil sur les Aiguilles et Method où un excellent repas fut servi. Le retour de cette magnifique journée se fit par Sainte-Croix, Couvet et Les Petits-Ponts. A n'en point douter, tout le monde gardera un merveilleux souvenir de cette sortie fort bienvenue. (cp)

«La seule explication que l'on peut trouver à ce qu'il a fait, c'est un brusque accès de folie provoqué partiellement par l'alcool et par la peur de voir son aventure révélée au public par sa partenaire.

«C'est volontairement que la jeune femme s'est rendue avec Vaucher en forêt pour y entretenir des rapports sexuels dont Vaucher avait besoin parce qu'il ne pouvait pas en avoir depuis sept mois avec son épouse enceinte, sur ordre médical. Il n'y a donc pas eu de guet-apens. Après l'échec de ses tentatives, le couple s'est rhabillé. Tout aurait pu en rester là si Nelly ne l'avait pas insulté et menacé. Ces mots ont constitué le détonateur de la tragédie. La mise en scène faite ensuite ne voulait que sauver ce qui pouvait l'être et ne relève pas de la perversité. Dans un tel cas, tout le monde essaie de détourner les soupçons. Mon client est conscient de ce qu'il a fait. Il a le repentir sincère et voulait même se constituer prisonnier avant son arrestation. S'il a inventé des versions rocambolesques, c'était pour tenter naïvement de sauver son ménage. Vous ne devez pas retenir contre lui l'assassinat, mais le meurtre. Vous devez tenir compte de sa responsabilité restreinte et du fait qu'il a déjà payé une lourde partie de sa dette. Vous devez aussi rester dans les limites des jugements prononcés dans des affaires comparables par cette même Cour», ajoute Me Kramer qui estime que le crime de Jean-François Vaucher est à la limite du crime passionnel. Pour lui, une peine de cinq à six ans de réclusion serait judiciaire pour sanctionner cet «accident».

Ecartant d'emblée une très hypothétique version de meurtre par passion, la Cour a d'abord constaté que dans ce cas, la différence entre le meurtre simple et l'assassinat reste ténue et que les circonstances exactes sont soumises à réserve puisqu'il faut se fier aux déclarations du prévenu. Elles sont néanmoins plausibles. La Cour admet que l'alcool a joué un rôle non négligeable dans le déroulement du crime et retient la responsabilité relativement atténuée de Vaucher. Mais, à l'extrême limite, elle ne pense pas que le mode d'exécution relève d'un caractère particulièrement dangereux ou pervers, malgré la mise en scène postérieure au crime qui dénote un tempérament malsain. C'est aussi en tenant compte des tendances caractérielles de Vaucher qu'elle l'a finalement condamné à 14 ans de réclusion, dont à déduire 329 jours de détention préventive, 10.000 francs de frais de la cause et une dévolution de 1350 francs à son avocat. Qui a lui-même manifesté son intention de recourir contre le jugement.

JAL

memento

Neuchâtel

Jazzland: 22-2 h., Serge Raerson.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Kreis, Croix-du-Marché. Ensuite tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.
CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Rien que pour vos yeux. 17 h. 30, Le troupeau.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le policeman.
Bio: 18 h. 30, Julia; 15 h., 20 h. 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Le choix des armes.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Cannibal holocaust.
Studio: 15 h., 21 h., Ça va cogner.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Piergiorgio, Fontainemelon, tél. 53 22 56, non réponse 53 22 87.
Main-Tendue: tél. 143.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lundi au vendredi, 11-12 h. Tél. 53 15 31.
Protoc. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Collège de Buttes: expos. Henri-Constant Dubois, 14-17 h.
Couvet, cinéma Colisée: relâche.
Centre d'informations touristiques: gare Fleurier, tél. 61 10 78.
Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.
La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
Police cantonale: tél. 61 14 23.
Police (cas urgents): tél. 117.
Police du feu: tél. 118.
Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.
Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Magnifique succès populaire de la Nérouaise durant ce week-end

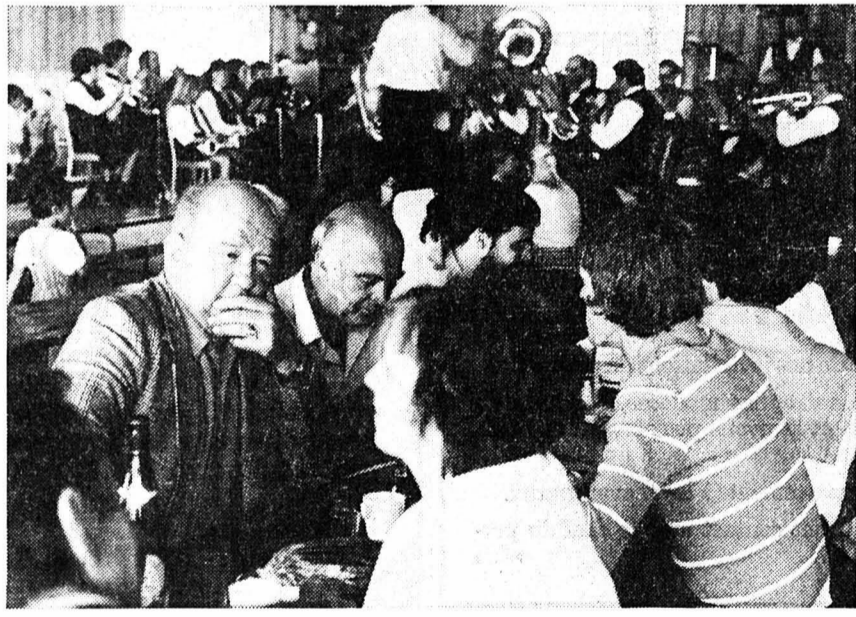
Animation inhabituelle au pied de La Clusette

Tout a commencé vendredi soir, quand s'est présenté sur la scène, le célèbre orchestre parisien «Les Haricots Rouges». Ces musiciens ont permis au nombreux public venu à Noiraigue de passer un excellent moment. La soirée a de plus permis aux nombreux couchetard de danser au son de l'orchestre Pierre Pascal.

Samedi, les quatorze copains que sont les amis du jazz de Cortaillod ont offert aux Nérouais et à leurs amis un concert d'anthologie, puisant dans le répertoire du middlejazz. La formation que dirige Henry Du Pasquier a pendant plus d'une heure recrée l'ambiance des grands orchestres, genre Glenn Miller. Après le concert, l'orchestre Piers Nieder's anima le bal qui conduisit les derniers fêtards jusqu'aux petites heures de la matinée.

Dimanche c'était la fête villageoise proprement dite. Dès 11 h., la fanfare l'Espérance a offert un concert apéritif, puis chacun a pu se restaurer. En effet une cantine où l'on servait côtelettes et autres grillades était ouverte à la disposition du public. En guise de pousse-café la fanfare nérouaise, sous l'expertise baguette de M. Sylvio Gianni interpréta des morceaux de son répertoire. L'après-midi, sur le podium le public retrouva l'orchestre Pierre Niederhauser déguisé en Bavaois à l'occasion d'une grande fête de la bière. Des jeux d'adresse ont par ailleurs permis aux petits et grands d'exercer leurs réflexes.

En bref, trois journées de liesse parfaitement réussies grâce à un excellent travail de préparation. En fait 26 séances, soit près de 1000 heures de travail, ont été nécessaires aux douze personnes du comité que présidait M. Bernard Hamel. (texte et photo fc)



Prochaine séance du législatif de Buttes Implantations industrielles et servitude

Avec celle de Couvet, la commune de Buttes a l'intention d'aménager l'une des deux zones industrielles les plus importantes du Vallon. A l'est du village, entre la route cantonale et la rivière, se trouve une étendue de champs de céréales qui devrait céder la place à des entreprises si certains projets se réalisent.

Pour l'instant, rien n'est fait car la commune n'est pas propriétaire de la totalité des terrains disponibles. On l'imagine, les discussions en coulisses n'ont pas manqué ces derniers mois. Résultat: pour constituer une zone industrielle harmonieuse et fonctionnelle, le Conseil communal aurait l'intention d'échanger des terrains, notamment quelques parcelles de forêt.

Mais, car il y a un mais, pour que tout puisse se passer selon le projet préparé par l'exécutif, il manque une surface de forêt de 23.389 mètres carrés. Cette dernière compléterait une autre surface forestière; les deux étant proposées en contre-partie de terrains à vocation agricole pour l'instant, mais industrielle par la suite.

La tâche d'un législatif composé pour

moitié de représentants du monde rural sera d'approuver cet échange. Dans ce cas, la commune se trouverait en possession de huit hectares prêts à être équipés.

SERVITUDE

Le Ski-Club de Fleurier s'est adressé à la commune de Buttes car il a l'intention de construire un chemin d'accès pour relier son chalet des Lisières à la place de parc sise vers le passage canadien de Brama-Fam. La route passerait tout au haut du pâturage, en bordure de la limite cantonale. Elle serait construite entièrement aux frais des membres du Ski-Club. Quant à la commune elle pourrait utiliser cet accès quand elle entreprendrait des travaux dans ce secteur.

Que les promeneurs se rassurent: aucun parcage ne serait toléré près du chalet et la route servirait surtout pour transporter des personnes handicapées et assurer le ravitaillement.

Le Conseil communal demande à son législatif de créer une servitude sur ce chemin. (sp-jjc)

FORD ESCORT. TECHNIQUE ULTRA-MODERNE ET ÉCONOMIE. POUR LE PLAISIR DE CONDUIRE.



La Ford Escort à traction avant a déjà séduit bien des conducteurs et de nombreux professionnels. C'est ainsi, par exemple, que les journalistes automobiles lui ont décerné le titre envié de « Voiture de l'année 1981 ».

La tenue de route et le comportement en virage de la nouvelle Escort sont tout simplement stupéfiants. Grâce à sa suspension à quatre roues indépendantes, elle colle littéralement à la route. Nouveau: l'équipement valeur accrue. Autoradio OL/OM/OUC, à partir du modèle L.

L'intérieur généreusement dimensionné permet une grande liberté de mouvements pour une

conduite détendue. Le galbe anatomique des sièges rembourrés mousse garantit un maintien parfait du corps.

Le moteur CVH révolutionnaire est prodigue de puissance et soucieux d'économie. Là réside sa force et le secret du plaisir de conduire la nouvelle Ford Escort.

La Ford Escort est disponible à partir de fr. 11870.-. Elle vous attend chez votre concessionnaire Ford pour un essai routier. Avec 3 ou 5 portes, en break ou fourgon et dans la version XR 3 au tempérament sportif. Offrez-vous ce plaisir.

Ford Escort. Sobriété et brio neufs - Nouveau plaisir routier.

Moteur CVH	Consommation d'essence aux 100 km selon ECE 15					Vitesse de pointe
	90 km/h	120 km/h	cycle urbain	Accélération 0-100 km/h		
1100 cm ³ /59 CH	6,4 l	8,1 l	9,2 l	14,9 sec.	149	
1300 cm ³ /69 CH	6,0 l	7,7 l	9,3 l	12,8 sec.	157	
1600 cm ³ /79 CH	6,4 l	8,2 l	9,2 l	11,0 sec.	167	

Les valeurs remarquables de la XR 3:
1600 cm³/96 CH 6,9 l 8,9 l 10,2 l 9,7 sec. 182

Nouveau chez Ford: une protection durant les 2e et 3e années d'utilisation sur les organes principaux (ou jusqu'à 100000 km max.) et à peu de frais.



Le signe du bon sens.

Garage des Trois-Rois S.A.

J.-P. et M. Nussbaumer

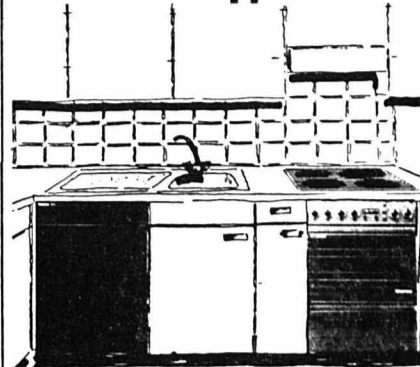
Fleurier: Robert Basset, Garage + Transports - Les Geneveys/Coffrane: Garage Nappes frères - Le Landeron: Samuel Hauser, Garage, rue de Soleure 16
Le Noirmont: André Gay, Garage Rio - Saint-Imier: Garage Mérija SA, 24, rue de Châtillon.

La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 - Av. Léopold-Robert 92 - Serre 102.

Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01

Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31

Nous ne faisons pas qu'agencer de nouvelles cuisines - nous vous conseillons aussi pour le choix des appareils!



Lave-vaisselle Therna

Produit suisse de qualité, économisant l'énergie. Dès Fr. 1898.-.

Surfaces de cuisson en verre-céramique THERMAPLAN

Nouveau - temps de cuisson abrégés, par corps de chauffe par rayonnement.

Cuisinière ou four à encastrer Therna delta CL

Un pour tout! Avec chaleurs de voûte/sole et broche • commutable sur circulation d'air chaud • combinaison air chaud/gril.



Serre 90
2300
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Propriété

à vendre à Noiraigue, petite maison composée de 3 pièces, en parfait état dans un cadre de verdure et de tranquillité à proximité de bonnes voies de communication.

Superficie: 876 m².
Assurance incendie: Fr. 47 000.- + 75%.
Prix fait: Fr. 100 000.-.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude de Maître André Sutter, notaire à Fleurier, tél. (038) 61 13 12. 87

A VENDRE

appartement 3 1/2 pièces

cuisine agencée (lave-vaisselle), avec ou sans garage. Pour traiter: Fr. 15 000.-
Pour date à convenir.
Ecrire sous chiffre CF 21147 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique de meubles et ensembles de cuisine engage

MENUISIERS ou ÉBÉNISTES QUALIFIÉS

Travail stable et varié, conditions intéressantes, avantages sociaux, caisse de retraite, etc.

Entrée immédiate ou date à convenir.

S'adresser à:
MODERNA-CORTA SA, M. Ramseyer
à Cortaillod, tél. (038) 42 32 05.

87-650

CIMENTS VIGIER SA REUCHENETTE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

1-2 MINEURS

pour travaux de carrière
ainsi que des

AUXILIAIRES

pour la surveillance de nos installations de production.

Nous sommes une entreprise moderne, conduite de manière dynamique et pouvons peut-être vous offrir ce que vous cherchez.

Nous disposons d'appartements à loyer avantageux.

Les intéressés prendront contact avec le chef du personnel, tél. 032/96 12 71.

80-152



votre opticien conseil:
J.-L. GONZALES succ.
15, av. L.-Robert

A vendre au Val-de-Ruz

FERME ANCIENNE

complètement rénovée

comprenant 2 appartements, d'environ 170 m² chacun, chambres boisées, poutres apparentes, cheminées de salon, chauffage général, dépendances.

Ecrire sous chiffres 87-820 **assa** Annonces Suisses SA,
2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

87-27



Chaussures de marche „TITLIS“

En box naturel, graissé, entièrement doublé cuir, articulation en acier incorporée, semelles en caoutchouc profilées VIBRAM

pour dames et messieurs, Gr. 37 - 45

la paire

80.-

(au lieu de 95.-)

dans les Marchés MIGROS
La Chaux-de-Fonds - Le Locle

MIGROS

28-92

JURA BERNOIS • JURA BERNOIS • JURA BERNOIS

SAINT-IMIER

Bienne et le Jura bernois à l'unisson

Naissance de la revue culturelle «Intervalles»

«Pour la vie culturelle de la région, nous vivons un événement important, un moment qui est neuf en raison de la naissance d'une activité culturelle de longue haleine: la revue culturelle du Jura bernois et de Bienne «Intervalles». Directeur de l'Ecole normale de Bienne mais surtout président de l'Association «Intervalles», M. Claude Merazzi a présenté par ces quelques paroles la nouvelle publication destinée aux amoureux de la culture.

En fin d'après-midi, hier à Bienne, les représentants de la presse ont reçu le premier cahier ainsi que tous les renseignements nécessaires. Mme Simone Oppliger, MM. Jacques Dumont, Francis Bourquin, Eric Sandmeier, Pierre Siegenthaler, Maurice Villard se sont joints à Claude Merazzi pour l'occasion.

Un qualificatif peu heureux employé par un journal pour parler de Bienne et du Jura bernois a créé l'étincelle. Depuis quelques mois, une association dénommée «Intervalles» et groupant des personnes de tous azimuts travaille à l'édition d'une revue culturelle pour le Jura bernois et Bienne. But de l'association, la publication «Intervalles» traite et traitera des sujets artistiques, littéraires, historiques, scientifiques ou de tout autre domaine concernant la partie francophone du canton de Berne ainsi que des questions susceptibles d'intéresser les populations d'expression française comme le précise les statuts.

NOMBREUSES SIGNIFICATIONS

Il n'est pas question pour les responsables de destiner la publication à une toute petite élite. Néanmoins la revue se veut d'une certaine qualité tant dans sa forme que sur son fond.

L'appellation «Intervalles» n'a pas été choisie au hasard mais bien en raison de ses nombreuses significations. Séparer,

distinguer, rassembler et rayonner feront partie de cette œuvre de longue haleine lancée par ces inconduits de la culture résidant dans ces vallées du Jura bernois et à Bienne. Dans l'éditorial du premier numéro, les auteurs précisent d'ailleurs leurs ambitions. «Ainsi ces pages ambitionnent-elles de devenir un lieu de rencontre et de confrontation, l'affirmation d'une amitié dans la diversité, un moyen de dépasser, sans les condamner, les «Intervalles» qui distinguent nos régions».

DES TEXTES INÉDITS

La nouvelle revue culturelle du Jura bernois et de Bienne paraîtra à raison de trois numéros par année. Le premier cahier a été tiré à 5000 exemplaires. Mais les suivants le seront en fonction de la demande. Précisons que le financement de «Intervalles» s'est effectué pour une partie grâce à une subvention de l'Office des affaires culturelles du canton de Berne. Les abonnements et la vente devront couvrir le solde.

Pour la naissance d'«Intervalles», le comité de l'association a frappé un grand coup sur le plan de la qualité. Certes le numéro un est essentiellement littéraire. Mais les textes des cinq écrivains (Francis Zeller, Suzanne Wallis, Paul Thierrin, Eric Sandmeier et Roger-Louis Junod) sont tous des inédits.

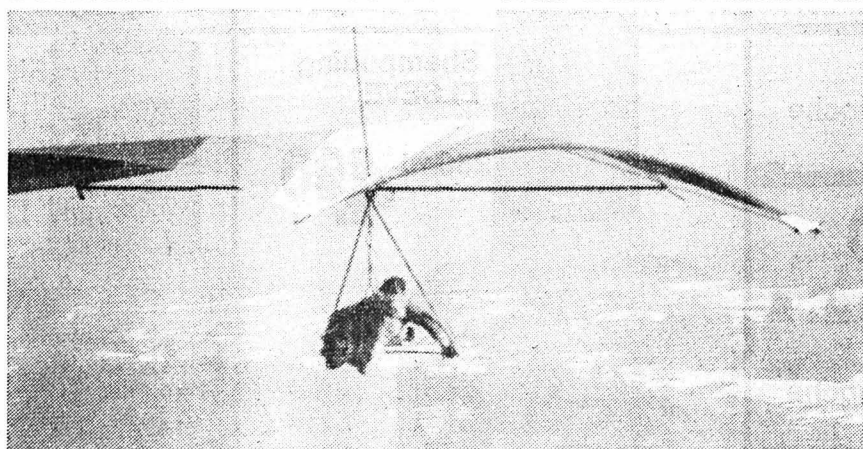
Le programme de parution des cahiers est d'ores et déjà planifié jusqu'en 1983. En raison de l'abondance de matière, le numéro deux accueillera à nouveau des écrivains tels que Francis Bourquin, André Imer, Jean-Pierre Monnier, Pierre Siegenthaler, Elsy Schneider-Nobs. La sortie de presse a été prévue pour février 1982. L'histoire, des sujets scientifiques et les beaux arts seront traités dans les numéros trois, quatre et cinq.

Laurent GUYOT

● Tous les renseignements sur l'association et les demandes d'abonnement à «Intervalles», peuvent être adressés à: Association et revue «Intervalles», case postale 719, 2501 Bienne. L'abonnement annuel a été fixé à 20 francs.

DISTRICT DE COURTELARY

Sonvilier: nouvelles du Delta-Club Chasseral



Il faut assurément bien du courage pour s'élaner ainsi...

Le Delta-Club Chasseral pourra bientôt s'enorgueillir de compter parmi ses membres quatre moniteurs.

En effet, outre M. William Wegmüller qui jouit du titre de moniteur depuis 1975 et de celui d'expert dès 1976, le Delta-Club voit trois de ses membres suivre actuellement les examens en vue de l'obtention du titre de moniteur.

Ces trois adeptes d'Icare sont MM. François Jacot du Locle, Pierre-Denis Perrin «dit Pépin», du Locle également et Pierre Schenker de Bienne.

Ils ont tous les trois réussi brillamment le premier examen qui avait trait aux domaines «pédagogie et théorie», de même que le deuxième examen, pratique celui-là.

Ces examens ont eu lieu en juillet écoulé.

Ces trois candidats ont dès lors été admis au cours de moniteur qui se déroule actuellement à Hütten (ZH) et qui durera dix jours.

Pour le terrain de Châtillon

Inauguration au pluriel

A la «une» de l'actualité, quelques jours avant les vacances, le terrain de sport de Châtillon tiendra à nouveau la vedette par deux fois en l'espace de quinze jours. En effet, deux cérémonies sont prévues pour son inauguration. Officielle, la première manifestation organisée par le FC Saint-Imier Sports sera réservée aux généreux donateurs du nouveau terrain multi-sports en date du 10 septembre. La commune, de son côté, procédera officiellement à l'inauguration le vendredi 25 septembre.

Par lettre-circulaire datée du 25 août, le FC Saint-Imier Sports a invité les «généreux donateurs du nouveau terrain multi-sports de Châtillon» afin de leur présenter la nouvelle infrastructure. Le programme de cette cérémonie officielle prévoit des souhaits de bienvenue par le président du FC Saint-Imier Sports, M. Adrien Bourquin, une présentation de l'équipe-fanion, des messages de MM. John Buchs et Francis Loetscher, membres de la commission des finances du club ainsi qu'une présentation de la section juniors par son président, M. Denis Gerber. Ce premier rendez-vous est prévu jeudi 10 septembre dès 19 heures.

Le programme de l'inauguration officielle du terrain, en date du vendredi 25 septembre dès 18 heures, est beaucoup plus substantielle. Des souhaits de bienvenue par le conseiller municipal M. Pierre Leuthold, des productions du Corps de musique de Saint-Imier, une historique de l'aménagement du terrain par le chef du service des TP, M. André Meric, une remise officielle du terrain à la municipalité, un message du maire, M. Stauffer, les allocutions du représentant de Saint-Imier Sports et du président du Conseil général, M. Gilbert Christe, précéderont un match de football (Saint-Imier juniors B - Sonvilier juniors B), une démonstration de mise en train par une classe de l'école secondaire préparée par M. Louis Méritat et un match de handball de la SFG Saint-Imier. (lg)

Du côté de la SFG Saint-Imier Appel aux jeunes filles

La dernière fête jurassienne de gymnastique à l'artistique organisée récemment à Saint-Imier a mis un terme aux concours et fêtes 1981. Les responsables de la SFG Saint-Imier n'entendent cependant pas s'endormir sur leurs lauriers durant l'entre-saison.

Le premier but à atteindre pour la saison prochaine consiste à étoffer le contingent du groupement. A cet effet, un appel est lancé à toutes les jeunes filles âgées entre 6 et 10 ans, habitant la région. Un premier test d'admission se déroulera samedi 12 septembre 1981 dès 9 heures du matin aux halles de gymnastique de Saint-Imier.

Les parents voudront bien accompagner leurs fillettes afin de pouvoir prendre contact avec les responsables. Ces derniers leur expliqueront les principes de la gymnastique à l'artistique, les capacités de base exigées, les conditions d'entraînement et les buts recherchés par le groupement axé principalement sur la compétition. (lg)

District de Moutier

MOUTIER

Nomination d'un surveillant des distilleries

La Régie fédérale des alcools vient de nommer M. Franz Schneebeli comme préposé à l'Office de surveillance des distilleries où il remplacera M. Martin Chaignat, démissionnaire, ayant été nommé directeur de l'OTJB. (kr)

ROCHES

Les fonctionnaires augmentés

L'assemblée communale de Roches, présidée par le maire, M. Robert Chèvre, a réuni 24 citoyens et citoyennes. Le procès-verbal, lu par Fritz Ingold, a été accepté sans autre. Il a été décidé d'augmenter les salaires des fonctionnaires communaux de 50 %. Enfin, un crédit de 32.000 fr. a été accepté après exposé de M. René Joset, responsable des travaux publics, pour la construction de deux fosses à purin à la ferme de la Combe. (kr)

CORGÉMONT

Succès professionnel

M. Marc-André Veuve, fils de M. André Veuve, employé à la Société industrielle de Sonceboz SA, vient d'obtenir, à l'issue d'examens qui se sont déroulés à Sion, la maîtrise fédérale de mécanicien de précision. (gl)

CANTON DU JURA

A la halle-cantine de Saignelégier

4e Marché-Concours intercantonal de menu bétail

A la halle-cantine de Saignelégier s'est tenu le 4e Marché-Concours intercantonal de menu bétail. Les éleveurs ont présenté quelque 180 moutons, une trentaine de chèvres ainsi que des porcs provenant du Jura et du nord-ouest de la Suisse. Profitant de cette manifestation, le Syndicat romand d'élevage du poney a tenu son concours et a procédé au pointage d'une quarantaine de sujets.



En ce qui concerne la taxation des moutons, le jury s'est montré particulièrement sévère quant à la qualité de la laine. Actuellement, la production indigène ne représente que le trois pour cent des besoins du pays et les industries qui la traitent exigent une qualité élevée. La laine du mouton brun-noir du pays ne peut guère être teintée ce qui lui enlève une partie de sa valeur. Les ovins sont jugés sur la qualité de leur laine, mais également sur leur type et la conformation de leurs membres.

Au cours du repas officiel, M. Daniel Gerber, député, président de la Fédération jurassienne de menu bétail, a salué ses invités parmi lesquels MM. Henri Cuttat, chef du Service cantonal de l'économie rurale; Bernard Beuret, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon; André Dupasquier, président de la Fédération ovine suisse; Jean-Paul Pasche, président de la

Fédération romande de menu bétail; Luc Fleury, président de la Chambre d'agriculture du Jura; Pierre Beuret, maire de Saignelégier.

Pour sa part, M. Henri Cuttat a apporté le salut du Gouvernement jurassien et a fait quelques observations critiques sur l'élevage du menu bétail dans le Jura. On s'adonne de plus en plus à l'élevage du mouton dans le nouveau canton alors que celui du porc y est en régression.

L'effectif porcin se situe au niveau de celui du début du siècle et pourtant cet élevage offre actuellement un bon rapport. M. Cuttat a regretté que le mouton brun-noir élevé dans le Jura ne soit pas mieux coté. MM. Dupasquier et Pasche, présidents des Fédérations suisse et romande, ont eu l'occasion de justifier la sévérité du jury et de répondre à M. Cuttat que le brun-noir du Jura était pénalisé par la qualité de sa laine. (y)

Journée d'information sur la pêche

Les inspecteurs cantonaux à Saint-Ursanne

Réunis à Saint-Ursanne, les inspecteurs de la pêche de 26 cantons et de la Principauté du Liechtenstein ont été renseignés sur une série de problèmes tels que la statistique des poissons et les subventions pour l'immersion de jeunes poissons. D'autres questions administratives ont été traitées au cours de cette «journée d'information» qui est organisée tous les deux ans par l'Office fédéral de la protection de l'environnement.

définitive devra tenir compte des conditions propres à chaque canton et des problèmes de personnel. Une information a aussi été donnée sur les nouvelles dispositions réglementant l'importation de poissons comestibles et le repeuplement, ainsi que sur les maladies des poissons.

La journée s'est terminée par une visite aux piscicultures jurassiennes de Bellefontaine et de Saint-Ursanne. (ats)

Il a aussi été question de la future marche à suivre lorsque sera introduite une statistique des captures sur l'ensemble du territoire suisse, ainsi que la loi fédérale sur la pêche. La solution

Voir autres informations jurassiennes en page 27

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 42 15 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18 ou 41 36 14.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corégemont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 11. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/ 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

CANTON DE BERNE

Grand Conseil: vers une augmentation des effectifs de la police cantonale

Les effectifs de la police cantonale bernoise seront augmentés progressivement de 276 hommes pour atteindre un total de 1470 en 1990. Cette augmentation est prévue dans le projet de modification du décret sur l'organisation du corps de la police cantonale, dont le Grand Conseil bernois a entamé l'examen hier.

La proportion de policiers par rapport à la population du canton passera ainsi de 1,3 à 1,6 pour mille, si le nouveau décret est adopté aujourd'hui.

Les quatre départements de la police cantonale (police de district, de la circulation, police criminelle et corps d'intervention) avaient annoncé qu'ils avaient besoin d'au moins 400 hommes de plus. Pour le Conseil exécutif, une augmentation de 276 hommes était «appropriée». Le but de cette augmentation de l'effectif du corps de la police cantonale est de soulager les policiers actuellement fortement sollicités. La police cantonale avait annoncé lundi une «très forte» augmentation de la criminalité dans le canton de Berne durant les six premiers mois de l'année.

Les députés du groupe libre ont proposé de nombreux amendements au décret. Ils ont notamment proposé le maintien à 1,3 pour mille de la proportion de policiers par rapport à la population, et l'élection du commandant de la police par le

Grand Conseil. Tous ces amendements ont été refusés.

Pour ce qui est l'aspect financier, le budget de 1981 de la police cantonale, de 105 millions de francs, devrait passer à 122,5 millions sans tenir compte du renchérissement: l'augmentation est de 17 pour cent. (ats)

Très forte augmentation de la criminalité

Durant la première moitié de l'année 1981, on a constaté une «très forte» augmentation de la violence et de la criminalité dans le canton de Berne - dans la ville de Berne - ceci dans une «proportion encore jamais atteinte», a annoncé hier la police cantonale bernoise. Le nombre des homicides pour l'année passée (1980) était de 11 cas et il a été déjà dépassé pour les 6 premiers mois de cette année, où l'on a compté 12 homicides.

On a également constaté une «très forte» augmentation des cas de brigandages. Il a été enregistré 34 cas de brigandages. En comparaison des années précédentes, ce chiffre correspond au total des cas semblables commis en 1975.

La progression des délits de vols commis par violence sur le territoire cantonal est également inquiétant, dit encore la police. (ats)

regardez à deux sous près

81 211

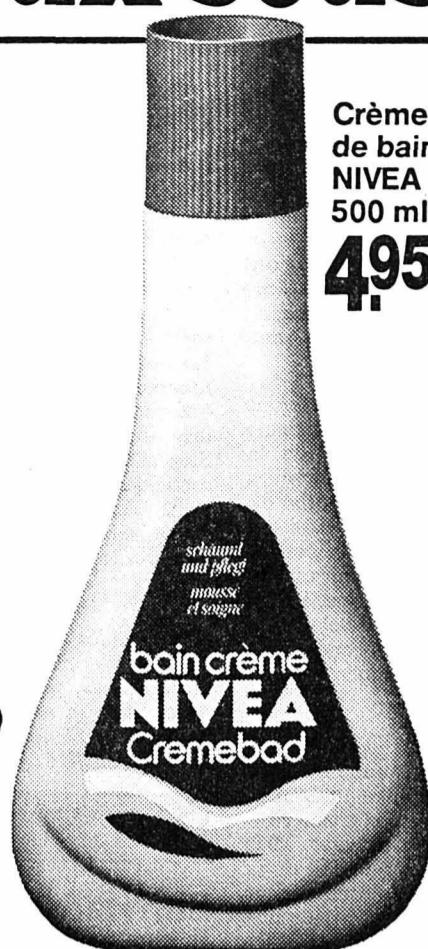


Crème NIVEA
200 ml **3,95**



Crème savon NIVEA **1,95**

2x140g



Crème
de bain
NIVEA
500 ml
4,95



doppel
douche
sport, marine,
brasil

300 ml
4,25



ELNETT
+1 spray de poche
gratuit, 70 g

350 g **8,40**

ALLURELLE
d'ELNETT
+1 spray de poche
gratuit, 70 g



350 g
8,40



Shampooing
ELSEVE
250ml **4,90**



Rinçage-beauté
ELSEVE

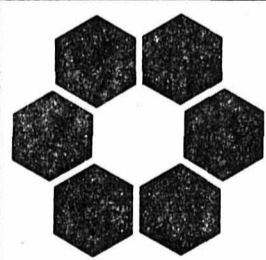
200 ml
4,90

+1 peigne gratuit



Lait de beauté
OBAO
250 ml
8,40

Notre
garantie:
satisfait
ou
remboursé!



GALERIES

No 1
dans le
Jura

91-255

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 55

Danielle Steel

Une saison de passion

roman

Copyright Editions de Trévise et Opera Mundi

– Maman?
– Quoi?
Ils roulaient sans problème car il y avait peu de voitures quittant la ville le dimanche après-midi.
– On pourra revenir?
– Oui, je te l'ai dit.
– Bientôt?
– Bientôt, dit-elle en souriant.
Puis il se mit à rire et elle le regarda.
– Qu'est-ce que tu as?
– Je suis pressé de revoir Bert.
– Moi aussi, fit-elle en riant à cette pensée.
Ce serait agréable de rentrer à la maison. Tous ces voyages étaient épuisants. Pendant une minute, elle se rappela tous les déplacements qu'elle avait faits autrefois avec Tom. Ça aussi

avait été épuisant. Elle se demandait comment elle avait pu résister: être constamment en train de faire des bagages, de voyager en avion, de conduire, de séjourner à l'hôtel. Mais Tom avait toujours rendu ces choses-là agréables. Une aventure. Une lune de miel.

– A quoi penses-tu?
– A tous les voyages que j'ai faits avec ton papa. C'était agréable.

Elle se surprenait elle-même à en parler. Elle abordait rarement le sujet avec Tygue. Il était préférable de ne pas en parler.

Tygue savait qu'elle n'aimait pas en parler. Il ne savait que peu de choses: son père était mort dans un accident avant sa naissance. Il n'avait jamais demandé quelle était sa profession. Il le lui demanderait un jour. Elle verrait bien quand elle serait au pied du mur. Elle lui mentirait alors comme pour le reste. C'était nécessaire.

– Tu as fait beaucoup de voyages?
– Quelques-uns.
Elle n'était pas loquace.
– Tu es allée où?

Il était assis avec Willie et avait très envie qu'elle lui raconte ses aventures. Son air la fit rire.

– Dans beaucoup d'endroits. On est allé à Cleveland, une fois.

Leur premier week-end. Pourquoi lui parlait-elle de ça? Pourquoi y avait-elle repensé? Son cœur se serra lentement.

– C'était bien?
– Oui, très bien. La ville n'est pas très jolie mais ton père l'avait rendue jolie.

Tygue eut l'air ennuyé. «Joli» était un mot qui s'appliquait aux filles.

– Est-ce que tu as été à New York?
Felicia allait bientôt s'y rendre et il les avait entendues en parler.

– Oui, avec mes parents. Jamais avec ton papa.

– Maman?
– Oui, trésor?

Elle espérait que la question n'allait pas être trop difficile. Pas aujourd'hui. Pas maintenant. Elle se sentait si bien. Elle voulait que cette sensation dure un peu.

– Comment ça se fait que toute la famille est morte? Ton papa, ta maman, mon papa. Hein?

Le plus étrange, c'était qu'aucun d'eux n'était vraiment mort mais c'était tout comme.

– Je ne sais pas. Ça arrive quelquefois. Mais j'ai toi.

Elle sourit en tournant les yeux vers lui.

– Et Willie et Bert, et Tante Licia. Et nous, on ne mourra jamais. Peut-être que Tante Licia mourra, mais nous, non. Hein, Willie?

Il baissa les yeux vers son ours, d'un air sérieux, puis les leva vers sa mère.

– Il est d'accord.

Elle leur sourit à tous deux et tendit la main pour lui ébouriffer les cheveux.

– Je t'adore, chéri.
– Moi aussi, je t'adore.

Ils roulèrent en silence pendant un moment et lorsqu'elle regarda Tygue à nouveau, il dormait. Ils venaient juste de dépasser Carmel. Trois heures plus tard, ils étaient chez eux. Ils récupérèrent Bert au passage, chez Tillie, et prirent un dîner confortable à la table de la cuisine.

Tygue alla se coucher aussitôt après avoir mangé et Kate fut prête, elle aussi, à aller au lit moins d'une heure plus tard. Elle n'avait même pas pris la peine de défaire les valises et d'ouvrir le courrier. Il lui sembla qu'elle dormait depuis seulement une heure quand le téléphone sonna. Le soleil brillait déjà et elle entendit Tygue vaquer quelque part dans la maison. La sonnerie retentit quatre fois avant qu'elle ne décroche. C'était Stu Weinberg.

– Je croyais que vous aviez dit que vous ne sortiez jamais?

– C'est vrai.

Elle essayait à la fois de se réveiller et d'avoir l'air agréable.

– J'ai téléphoné. J'ai écrit. J'ai pensé un moment que vous étiez morte. J'ai failli me suicider sur mon bureau.

– A ce point! Quelque chose ne va pas?

Seigneur! Et s'ils annulaient les contrats? Elle se sentit immédiatement tout à fait réveillée.

(à suivre)

Beurre à la crème fraîche «Valflora»

100 g **1.25** au lieu de 1.50

Offre spéciale
9.9-22.9

200 g **2.50** (100 g = 1.25) au lieu de 3.-



et tous les beurres de choix, par exemple: «M-Floralp», «Rosalp», etc.

100 g **-.25** de réduction 200 g **-.50** de réduction



MIGROS data

«Alima»

boisson très digestible pour le petit déjeuner, se dissout instantanément dans du lait froid ou chaud.

Offre spéciale
9.9-22.9

boîte de 1 kg **5.60** (100 g = -.56) au lieu de 6.60



Poulets étrangers surgelés

Offre spéciale
9.9-15.9

le kg **4.-** au lieu de 5.-

MIGROS data



Café en grains «Exquisito»

Un mélange aromatique composé des meilleures sortes de café.

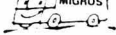
Offre spéciale
9.9-15.9

MIGROS data

Grâce à cet emballage, le café garde son plein arôme environ 14 jours au-delà de Migros-data.

fraîchement torréfié chaque jour!

paquet de 250 g **2.70** (100 g = 1.08) au lieu de 3.20



paquet de 500 g **5.40** (100 g = 1.08) au lieu de 6.20

Saucisson vaudois

MIGROS data La garantie de fraîcheur Migros

Offre spéciale
9.9-15.9

les 100 g **1.-** au lieu de 1.30



Cake financier

330 g

Offre spéciale
9.9-12.9

2.- (100 g = -.60,6) au lieu de 2.50

MIGROS data

Non ouvert, se conserve parfaitement encore 2 jours au-delà de Migros-data.



Pâte Brisée

Offre spéciale
9.9-19.9

500 g **1.20** (100 g = -.24) au lieu de 1.50

Pâte feuilletée

500 g **1.40** (100 g = -.28) au lieu de 1.70



Crème vanille ou crème chocolat

Offre spéciale
9.9-15.9

500 g **1.-** (100 g = -.20) au lieu de 1.20

MIGROS data



Aliment pour chats «Topic»

viande en morceaux avec foie

boîte de 195 g, -.70

Multipack
9.9-22.9

2 boîtes

1.- (100 g = -.25,6) au lieu de 1.40



En savoir plus **M** acheter mieux

Les offres Migros, offres spéciales ou multipack, ne servent pas à «liquider» tel ou tel article: la preuve, c'est que ceux-ci restent en vente après. Ce sont de réelles prestations, conçues dans l'intérêt des consommateurs, pour leur faire faire des économies.

Luttez vous aussi contre la vie chère:

Profitez davantage des

offres MIGROS

Nouveau Shampoing

«Fleurs de pêcher» ou «Herbes»

Deux shampoings extra-doux pour toute la famille. Pour les soins quotidiens de tous les types de cheveux.



500 ml

2.20 (100 ml = -.44)



Offre spéciale
9-15.9

Détergent pour WC

Superactif, désinfecte et désodorise. A pouvoir azurant. Dissout le tartre, les dépôts d'urochrome et les saletés. Agréablement parfumé.

Avec bouchon spécial sécurité.

850 g

1.50 (100 g = -.17)

au lieu de 1.90

Classe de toxicité 5S. Observer la mise en garde figurant sur l'emballage.

Les dangers du protectionnisme économique

Pour la Suisse, les tendances protectionnistes qui se manifestent un peu partout depuis quelque temps — notamment face au dynamisme extraordinaire du Japon — constituent le plus grave danger menaçant le commerce international. Durant les six premiers mois de cette année, notre pays a donc concentré ses efforts pour renforcer la coopération internationale. De son côté, l'économie suisse a étonnamment bien résisté à ces tensions internationales, peut-on lire dans le dernier rapport sur la politique économique extérieure que le Conseil fédéral a publié hier à l'intention du Parlement.

Dans un contexte international de récession, l'économie suisse a même réussi à améliorer sa compétitivité, note le Conseil fédéral. La conjoncture intérieure est demeurée favorable et la demande en provenance de l'étranger n'a que légèrement diminué. Dès lors, après deux années de forte expansion, la Suisse semble être entrée aujourd'hui dans une phase de stabilisation. La situation satisfaisante de l'emploi devrait se maintenir au moins durant les mois à venir.

Optimiste à propos de la situation intérieure de la Suisse, le Conseil fédéral est en revanche sérieusement préoccupé par l'évolution internationale. Devant le formidable dynamisme du Japon, les grands pays industrialisés n'ont pas su faire autre chose que de fermer leurs frontières, écrit-il en substance. Et de citer les restrictions que l'industrie automobile japonaise a dû s'imposer face aux pressions des Etats-Unis, du Canada, de la RFA et des pays du Bénélux. Dans le domaine de l'acier et des textiles également, on ne peut parler de marché libre. Certaines branches économiques des pays industrialisés bénéficient de subventions toujours plus élevées. Les crédits à l'exportation prennent des proportions catastrophiques.

Il faut freiner cette évolution, estime le Conseil fédéral. Il ne s'agit cependant

pas de s'attaquer aux symptômes en fermant les frontières mais bien plus d'en guérir les causes profondes. Le Japon s'y est pris à temps et c'est ce qui explique son succès. Il a su adapter son appareil de production en diminuant ses excédents de capacités et en encourageant les

Rencontre Aubert-Pahr

Les ministres des Affaires étrangères de Suisse et d'Autriche MM. Pierre Aubert et Willibald Pahr, se sont rencontrés mardi à Berne et se sont entretenus de problèmes actuels intéressant les deux pays. Il a notamment été question de l'accord sur l'assistance consulaire entre les deux pays, qui a été prorogé d'un an.

L'accord relatif à la collaboration dans le domaine consulaire, conclu en 1979, permet aux ressortissants de l'un des deux Etats contractants de bénéficier, dans des pays où cet Etat n'entretient pas de représentation consulaire, de la protection et de l'assistance consulaire de l'autre Etat contractant. De bonnes expériences ont été faites jusqu'à présent, ce qui justifie la prorogation d'un an. En outre, M. Pahr et Aubert ont évoqué la possibilité d'une extension de ce type de collaboration à d'autres représentations. (ats)

branches d'avenir à haut potentiel technique. Ses méthodes de production sont à l'avant-garde du progrès. C'est dans cette voie que les pays industrialisés doivent s'engager.

LES «AUTORESTRICTIONS»

La nouvelle forme de protectionnisme pratiquée par certains pays industrialisés consiste à ignorer les mécanismes de consultation que prévoient les accords internationaux. Les «autorestrictions» décidées «volontairement» — mais en fait imposées par les importateurs — se multiplient. Ce «libre-échange organisé» ignore les intérêts des pays tiers et permet au partenaire commercial qui dispose du plus grand pouvoir économique de s'imposer. Il est donc absolument nécessaire, estime le Conseil fédéral, que les règles commerciales existantes, notamment en cas de conflits commerciaux, soient respectées. C'est là le premier objectif de la politique économique extérieure de la Suisse. (ats)

Le Vorort prévoit une détérioration de la situation économique

Il faudra s'attendre, ces prochains temps, à une détérioration de la marche des affaires dans l'économie suisse, et ceci bien que le degré d'utilisation des capacités soit encore en général satisfaisant et que le marché du travail demeure «tendu». C'est ce que relève hier le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie dans son dernier commentaire sur la situation conjoncturelle. Il constate aussi que les importations de biens d'investissement ont marqué en termes réels, au cours de premier semestre 1981, une faible tendance à la hausse. L'activité dans l'industrie de la construction s'est quelque peu calmée et les ventes dans le commerce de détail ont quantitativement régressé.

L'analyse de la situation conjoncturelle internationale ne permet pas de discerner une tendance claire, poursuit le Vorort. Les perspectives de l'économie américaine semblent plutôt incertaines. De même, l'économie suisse ne reçoit ac-

tuellement aucune stimulation de la part des principaux pays européens. Dans l'ensemble, sa situation présente cependant encore une image plus favorable que celle des pays européens, en raison du décalage de notre pays par rapport à l'étranger sur le plan de l'évolution conjoncturelle. Ce phénomène a déjà été observé dans le passé. En particulier, dans le domaine du plein emploi, la Suisse peut être considérée comme une «île» vis-à-vis de ses voisins, estime le Vorort.

En ce qui concerne l'inflation, la Suisse doit, depuis peu, partager avec d'importants concurrents (Allemagne, Japon, Pays-Bas) sa position, encore bonne en comparaison d'autres pays. La différence en notre faveur des taux de renchérissement s'est toutefois réduite. Raison pour laquelle le Vorort s'inquiète de la progression des coûts qui, s'opérant sur un large front, porte atteinte à la rentabilité des entreprises. (ats)

L'évolution de l'imposition des salaires entre 1939 et 1980

Entre 1939 et 1980, le montant des impôts à payer par les ouvriers a, en moyenne, passé de 81. fr. 65 à 3398 fr. 85 ou de 2,6 pour cent à 10,3 pour cent du gain annuel brut. Pour leur part, les employés ont vu les montants et taux respectifs passer, dans le même temps, de 249 fr. 45 à 5747 fr. 90 ou de 4,9 pour cent à 12,9 pour cent. C'est ce que révèle notamment une statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) publiée dans le numéro d'août de «La Vie économique» et basée sur des données recueillies dans les dix principales villes de la Suisse.

L'OFIAMT souligne que si l'on ne tient pas compte de l'augmentation des gains réels pour ne considérer que l'adaptation des rémunérations à la hausse des

prix à la consommation, on constate que de 1939 à 1980 la charge fiscale s'est alourdie de 15,4 pour cent chez les ouvriers et de 35,5 pour cent chez les employés. L'OFIAMT estime qu'il faut sans doute attribuer en grande partie cette évolution aux répercussions de la progression à froid.

Si l'on déduit, d'autre part, les impôts du gain brut, le revenu net a progressé depuis 1939 de 881,4 pour cent chez les ouvriers et de 673,1 pour cent chez les employés alors que le revenu brut a augmenté respectivement de 964,9 pour cent et de 748,2 pour cent. Le renchérisse-

ment par rapport à 1939 s'inscrivant à 313,7 pour cent selon l'indice suisse des prix à la consommation, les gains réels bruts accusent, en 1980, une plus-value de 157,4 pour cent chez les ouvriers et de 105,0 pour cent chez les employés. Compte tenu des impôts, l'amélioration des gains réels se réduit à 137,2 pour cent chez les premiers et de 86,9 pour cent chez les seconds.

La statistique permet de constater aussi que de 1979 à 1980, le gain annuel moyen a augmenté, en valeur nominale, de 4,9 pour cent chez les ouvriers et de 5,2 pour cent chez les employés. En revanche, le montant des impôts ne s'est accru que de 1,2 pour cent tant chez les premiers que chez les seconds. Rapportée au gain annuel brut, la charge fiscale moyenne a diminué, passant de 10,6 pour cent à 10,3 pour cent chez les ouvriers et de 13,4 pour cent à 12,9 pour cent chez les employés. Compte tenu de taux d'imposition et de déductions généralement constants, cette évolution de la charge fiscale est principalement imputable à l'écoulement du temps entre la période prise en compte pour la taxation et la date à laquelle les impôts sont exigibles, écrit l'OFIAMT. (ats)

La saison de la chasse a commencé

Les quelque 35.000 chasseurs de notre pays s'approprient ou ont déjà commencé, selon les cantons, à parcourir forêts et montagnes à la recherche de gibier. La chasse au grand gibier a ainsi été ouverte lundi dans tout le Sopraceneri tessinois. Rappelons que cette année, le Conseil fédéral a approuvé une extension des périodes durant lesquelles la chasse aux chevreuils est autorisée, étant donné l'augmentation du nombre de ces animaux, notamment sur le Plateau.

La chasse est réglementée dans notre pays. La Confédération édicte des prescriptions sur l'exercice de la chasse et la protection de certaines espèces d'animaux sauvages. Le Conseil fédéral fixe également l'étendue des districts francs, régions dans lesquelles il est interdit de chasser, d'importuner le gibier ou de l'obliger à fuir. Pour la période de 1981-86, la surface totale de ces districts a été fixée à 1655 kilomètres carrés.

De leur côté, les cantons sont souverains en matière d'octroi du droit de chasse. Ce sont également eux qui déci-

dent du système de chasse: permis ou affermage. Les cantons peuvent en outre étendre la protection fédérale à certaines espèces d'animaux.

Le gouvernement tessinois a ainsi décidé cette année d'interdire la chasse à la marmotte sur le territoire cantonal, afin de mieux contrôler l'évolution de cette espèce. Dans le canton de Genève, la protection est même généralisée, puisque toute chasse y est interdite à la suite d'une votation populaire.

PROTÉGER LE GIBIER

Les cantons organisent des examens sévères pour les candidats-chasseurs, examens qui comprennent des épreuves de tir, mais aussi des questions de connaissance du monde animal. Selon la Ligue cynégétique suisse, cette sévérité s'explique par le fait que les cantons exigent des chasseurs non seulement qu'ils régularisent les effectifs du gibier en automne, mais encore qu'ils soignent et protègent le gibier durant toute l'année: protection des faons contre les faucheuses, installation de bandes réfléchissantes aux orées des bois pour avertir le gibier de l'arrivée de véhicules pendant la

nuite, contrôle exact des effectifs de gibier, fourniture de fourrage en hiver, etc.

D'après la statistique fédérale 1980, il y avait en Suisse environ 102.000 chevreuils, 63.500 chamois, 20.600 cerfs et 10.200 bouquetins. (ats)

Gaz d'échappement: les parlementaires font pression

Cinquante-neuf conseillers nationaux et aux Etats de diverses tendances politiques demandent au Conseil fédéral d'activer la lutte contre la pollution par les gaz d'échappement. Dans une lettre adressée au gouvernement central, ils prient ce dernier de ne pas dévier du programme qu'il a établi, voire même de l'accélérer.

Dans un proche avenir, le Conseil fédéral devra adopter définitivement son programme pour réduire la pollution par les gaz d'échappement des automobiles. Le projet prévoit une première restriction dès 1982, puis une deuxième — beaucoup plus sévère — dès 1986. Dans les deux cas, les valeurs limites prévues sont plus basses que celles admises par les pays du Marché commun. Pour les 59 signataires de la lettre datée du 26 juin dernier (on compte parmi eux notamment 21 socialistes, 19 radicaux et six démocrates-chrétiens), le Conseil fédéral devrait même accélérer les choses, afin que la deuxième abaissement des valeurs limites puisse entrer en vigueur avant 1986 déjà. Rappelons que les intentions du Conseil fédéral ont suscité de vives oppositions dans les milieux de l'automobile.

A en croire quelques signataires de la lettre, ceux-ci craignent que le Conseil fédéral ne devie sous la pression des milieux de l'automobile, de ses intentions premières. Il l'a d'ailleurs déjà fait une fois, notent-ils, en prolongeant de 4 ans le délai. Dans leur lettre, les députés rappellent les résultats de mesures qui ont

montré que non seulement la population des centres urbains mais aussi celle habitant la périphérie sont exposées à des concentrations de gaz nocifs dépassant le seuil admissible. (ats)

Mobag limite ses pertes

L'exercice 1980 de la société Mobag SA, Zurich, s'est soldé par une perte de 9,5 millions de francs contre 14,4 millions de francs l'année précédente. De cette somme, 5 millions de francs (6,1 en 1979) sont imputables à l'activité en Suisse. La perte enregistrée à l'étranger trouve principalement son origine dans la dénonciation en 1979, pour force majeure, d'un contrat de construction de 6000 appartements en Iran. Pour ce qui est de la perte en Suisse, les responsables de la société ont expliqué mardi à Zurich, qu'elle provenait principalement de la comptabilisation d'intérêts passifs pour des terrains non bâtis.

Fondée le 1er octobre 1980 afin d'assainir Mobag AG, la société Mobag Entreprise générale SA, quant à elle, se porte mieux. A fin juin, son carnet de commandes s'élevait à 240 millions de francs. Concentrée sur le marché suisse, elle occupe 130 collaborateurs. (ats)

La Foire d'échantillons dit non à «Nix Nuclex»

Les responsables de la Foire suisse d'échantillons ont publié hier après-midi une déclaration très ferme, dans laquelle ils affirment que l'exposition «Nuclex 81», du 6 au 9 octobre prochain, aura de toute façon lieu, malgré la campagne d'opposition menée par le mouvement «Nix Nuclex». «Nous ne nous laisserons pas intimider par ce mouvement», a notamment déclaré M. Frédéric P. Walthard, directeur général de la Foire suisse d'échantillons.

M. Walthard a également rappelé que la «Nuclex» n'avait rien à voir avec le domaine de la fabrication des armes atomiques. De plus, toujours selon M. Walthard, la part réservée aux entreprises fabricant les grands composants des centrales nucléaires a été réduite à un cinquième de la surface totale de l'exposition. La priorité a été donnée aux entreprises chargées de l'exploitation et de l'entretien des centrales et aux petits fabricants d'équipements de laboratoires.

Composé d'une centaine d'opposants au nucléaire, le mouvement «Nix Nuclex» a annoncé dernièrement que ses membres utiliseraient tous les moyens non-violents possibles pour lutter contre le déroulement de l'exposition. (ats)

Un demi-milliard pour les pays endettés

Le Conseil fédéral entend, avant la fin de l'année encore, demander au Parlement un demi-milliard de francs pour la participation de la Suisse à une campagne d'aide internationale aux pays les plus endettés, telle la Pologne, révèle l'hebdomadaire allemand «Die Weltwoche» dans l'édition de cette semaine. Selon cette information, la plus grande partie de cette somme servira à garantir les prêts des banques privées. Quelque cent millions de francs seulement seront directement octroyés aux bénéficiaires, et ce pour une période de trois ans au moins.

Questionné à ce sujet, l'Office fédéral des affaires économiques extérieures, a, par la voix de son vice-directeur, M. Hans Sieber, confirmé cette information. Toutefois, il s'est déclaré étonné d'apprendre que le projet a déjà été rendu public. M. Sieber a souligné, en effet, que les pourparlers entre les banques et les responsables de l'économie d'exportation ne sont pas terminés. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Depuis le début de l'année à Zurich La drogue a fait 23 morts

Vingt-trois personnes sont mortes cette année, dans le canton de Zurich, à la suite de consommation de drogue. La dernière en date, un ramoneur de 27 ans a été trouvé mort, hier, sans chambre. Il était arrivé à Zurich la veille en compagnie d'un assistant social, après un séjour de 14 mois dans un établissement de rééducation. On lui avait fourni un travail et un logement.

ZURICH: LOURDES PEINES POUR 4 JEUNES MALFAITEURS

La Cour suprême du canton de Zurich a rendu son jugement tard à l'encontre de quatre jeunes malfaiteurs responsables de plusieurs brigandages qualifiés et, pour deux d'entre eux, d'assassinat. La Cour a prononcé les peines suivantes: réclusion à vie pour Gerhard Hoffmann, Allemand âgé de 25 ans, 20 de réclusion pour Andreas Ulrich (24 ans) dont la responsabilité est légèrement diminuée selon un rapport psychiatrique, 9 ans de réclusion pour Arno Guggiari (25 ans) et 6 ans de réclusion pour Urs Wuffli (24 ans).

Il y a bien longtemps que la justice zurichoise n'avait plus eu à se pencher sur une série de méfaits aussi graves: une douzaine de brigandages qualifiés ou de tentatives de brigandage, et l'assassinat, au cours d'une attaque à main armée, d'un employé d'une entreprise de travail temporaire. Le 25 août 1978, Hoffmann et Ulrich, pistolet chargé au poing, avaient attaqué cette entreprise au moment de la remise des salaires, renseignement qui leur avait été fourni par Wuffli. Un ouvrier présent, M. Niederhauser, n'avait pas obéi aux ordres des deux malfaiteurs.

Hoffmann et Ulrich avaient alors tiré chacun un coup de feu, atteignant mortellement M. Niederhauser à la poitrine. Les deux malfaiteurs s'étaient enfuis en emportant 13.000 fr. Les quatre malfaiteurs avaient également attaqué un salon de jeux de Zurich, l'épouse et le fils d'un bijoutier dans leur appartement, ainsi qu'une personne âgée. La Cour a souligné que toutes ces victimes avaient été brutalisées lors des attaques.

TRAFIC DE DEVISES

Le propriétaire d'un club zurichois, trouvé mort dimanche, a participé à des trafics de devises de grande ampleur, entre l'Italie, la France et la Suisse. La police cantonale de Zurich n'exclut pas que Giorgio Gasapini, un ressortissant italien établi en Suisse, ne se soit fait des ennemis dans ce trafic qui pourrait ne pas être étrangers à sa mort brutale.

BÂLE: MORT D'UN GORILLE

Stefi, l'ancêtre de l'élevage de gorilles du zoo de Bâle, est mort des suites d'une affection rénale chronique. Il avait 32 ans, ce qui représente un âge avancé pour cette espèce d'animaux. (ats)

En quelques lignes

LAUSANNE. — Le recrutement de forces nouvelles est une préoccupation constante de la Fédération vaudoise des entrepreneurs — il y a place pour 500 apprentis chaque année dans l'industrie vaudoise de la construction. Après avoir conçu en 1980 une exposition itinérante déjà présentée dans les principales villes du canton, la FVE a annoncé hier, à Lausanne, un avant-projet d'«Ecole vaudoise de la construction», destinée à abriter de manière rationnelle les locaux de cours où elle reçoit ses élèves.

BALE. — Hier matin, peu avant midi, les participants à la marche en faveur de la reconnaissance des Indiens en tant que nation, sont arrivés à Berne où ils ont dressé leur stand. Partis de Bâle et Zurich, ils espèrent par cette action, sensibiliser l'opinion publique suisse aux problèmes des minorités ethniques.

MONTREUX. — Les 11e «Journées tripartites du bois» se sont ouvertes hier à Montreux, où elles regroupent jusqu'au

11 septembre des délégations allemande, autrichienne et suisse. Il s'agit en fait d'un congrès de langue allemande qui, depuis 1948, se réunit tous les trois ans. Les milieux de l'économie de la forêt et du bois des pays de langue allemande font le point sur le développement de la sylviculture et de l'utilisation du bois, sur les plans économique, scientifique et industriel.

BERNE. — Deux brochures rédigées en allemand et qui viennent d'être publiées par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire aideront les communes à instituer de façon rationnelle des zones industrielles supracommunales. Faisant partie de la collection intitulée «Eléments pour l'aménagement du territoire», elles abordent les problèmes d'aménagement qui se posent lors de la création de zones industrielles, de même que les aspects juridiques, financiers et économiques de la question. (ats)

En marge du cinquantenaire de «Lignum»: vers une qualité accrue L'évolution dans l'économie helvétique du bois et de la forêt

L'Union suisse en faveur du bois «Lignum», a toujours fait feu de tous bois! Cela ne signifie évidemment pas qu'elle s'occupe de bois de feu, mais qu'elle a déployé une intense activité sur tous les fronts pour défendre les intérêts communs de ce secteur économique par la promotion du bois au moyen de la propagande collective - inaugurée lors de la fondation de «Lignum» en 1931 et qui pouvait être considérée alors comme œuvre de pionnier - par le biais de la documentation technique, les conseils techniques, soutiens logistiques d'un immense effort de relations publiques.

«Lignum» qui a doublé cette année le cap du demi siècle d'existence ne s'est donc jamais préoccupé de combustible ou de bois pour pâte à papier ou carton. Pendant ces cinquante premières années, son rôle essentiel a consisté à conserver et à élargir les débouchés traditionnels du bois dans la construction et les métiers annexes, voire à susciter de nouveaux besoins. Tout en laissant le soin aux entreprises du secteur de la forêt et du bois de défendre elles-mêmes leurs intérêts particuliers, leur propre développement.

On sait comment les mentalités ont évolué en une cinquantaine d'années comment, après la Seconde guerre mondiale, béton et matières plastiques ont envahi notre environnement et comment on est revenu à une notion plus équilibrée de choses - encore que rien ne soit définitivement acquis et gagné en ce domaine - notamment en matière de construction et de mobilier. Le bois a retrouvé toute sa noblesse aux yeux du public et la forêt d'ardents défenseurs.

ces objectifs sans porter atteinte à l'environnement.

Comme les autres secteurs, l'industrie du bois doit rationaliser sa production et offrir des prestations adaptées aux besoins du marché, disposer plus que jamais du soutien de la recherche et par conséquent d'une formation poussée de ses techniciens, à tous les niveaux du reste. Sans parler du faisceau d'actions entreprises par «Lignum» que nous venons de rappeler.

LA CONCURRENCE INTERNATIONALE EXISTE

On ignore souvent que depuis près de dix ans, l'économie forestière et l'industrie du bois helvétiques sont soumises à la concurrence internationale. Durant cette période a souligné M. E. P. Grieder, les exportations de bois bruts se sont constamment accrues, mais parallèlement, les importations de produits finis et semi-finis dérivés du bois n'ont cessé d'augmenter.

UNE MEILLEURE UTILISATION = PLUS DE POSTES DE TRAVAIL

Il est évident que notre bois, matière indigène et renouvelable devrait être encore mieux utilisé, dans une industrie suisse capable d'offrir ainsi des places de travail intéressantes, et surtout favorables à l'environnement dans les régions de montagne.

Il s'agit donc de rapatrier cette valeur ajoutée fournie par l'étranger et de renverser l'évolution, du moins en partie.

Dans la situation actuelle, nous n'employons que les deux tiers de notre potentiel forestier et nous ne fabriquons qu'un peu plus de la moitié des produits ligneux consommés chez nous, alors que le quart des volumes exploités quitte le pays. Nous sommes en période d'excédent d'exploitation de bois ronds et de déficit dans les produits semi-finis.

CE SONT LES AUTRES QUI BÉNÉFICIENT...

En d'autres termes on n'a pas profité en Suisse des chances offertes par l'ouverture des frontières, tandis que l'entrée de la Suisse dans l'Association européenne de libre-échange et les accords pris par celle-ci avec le Marché commun ont par contre facilité l'accès non seulement sur nos marchés extérieurs, mais encore à l'intérieur même de notre pays, à la concurrence étrangère!

VAINCRE LA CONCURRENCE PAR LA QUALITÉ

Voilà encore une industrie helvétique dont l'unique chance de vaincre la concurrence étrangère réside davantage dans la concentration sur des produits

satisfaisant les critères élevés de qualité et d'utilisation spécifique.

La qualité du service plutôt que les prix! Car, dira M. M. A. Houmard, sur un marché international ouvert où les prix sont très tendus, seuls un classement et un usinage parfaits sont capables d'améliorer la compétitivité... L'industrie du bois préférera restreindre l'étendue de ses débouchés et exécuter des commandes spécifiques. Sa force résidera dans la satisfaction pleine et entière des désirs de la clientèle sur les plans qualité, spécificité, utilité: ce sera le contraire de la production de masse.

UNE TECHNOLOGIE MIXTE

Il est toutefois clair que toute une série d'entreprises conserveront des capacités disponibles pour les productions standards, non seulement pour ne pas mettre tous les œufs dans le panier des fabrications «à la carte» et mieux répartir les frais fixes, mais aussi pour utiliser et vendre les assortiments de bois impropres à la confection de produits de haute valeur.

Ces combinaisons séries-productions individualisées, réclament une technologie mixte entre l'artisanat et la mécanisation à outrance, capables de produire la série à des coûts raisonnables et aptes à s'adapter à des exigences changeantes.

On voit d'ici les capacités demandées à une main-d'œuvre - sans parler des chefs d'entreprises - qui doit être en mesure de satisfaire à toutes les opérations: achats, tri, mise en valeur des bois, surveillance de la production, organisation, perfectionnement du point de vue des machines, etc. Un aspect à ne pas oublier consiste également à la normalisation dans le domaine de la construction des exigences de la police du feu et mille autres détail techniques analogues.

ÉTABLIR LE CONTACT ENTRE CHERCHEURS ET PRATICIENS

La formation dans les métiers du bois est complexe. Elle va jusqu'au niveau de la maîtrise. Les menuisiers ont la faculté de devenir architecte ETS et les charpentiers: ingénieurs civil ETS; c'est dire que le plafond est assez haut. Paradoxalement, les spécialistes estiment que cette formation est encore trop limitée. La Suisse manque d'un établissement de formation supérieure dans le bois, contrairement à tous les pays voisins.

L'excellent niveau de l'apprentissage et de la maîtrise compense cette lacune; M. M. A. Houmard ajoutera encore cette notion essentielle: le manque de cadres formés dans une école technique ou polytechnique rend plus difficile le contact entre la pratique et la recherche. Malheureusement, le chercheur ne sait pas parler au praticien et l'entrepreneur se gêne d'aborder un professeur ou un homme de science. Ainsi, l'accès aux résultats de la recherche est rendu difficile et leur concrétisation dans des solutions nouvelles pour l'économie du bois encore problématique.

Dans cette optique, la propagande commune pour le bois et l'encouragement d'une recherche appliquée bien orientée défendus par «Lignum» pour une innovation permanente au niveau des produits et des procédés de fabrication, dépasse très largement ce que l'on peut attendre d'un simple institut de promotion.

Lufthansa au premier semestre 1981 Trafic maintenu malgré une conjoncture défavorable

La compagnie aérienne allemande Lufthansa a réussi à maintenir son coefficient de chargement à 60,5 % durant le premier semestre 1981, soit au même niveau que pour les premiers six mois de 1980, malgré un net recul de la demande sur le marché mondial des voyages aériens. Le coefficient de chargement indique la partie vendue de la capacité globale de transport (passagers, fret et courrier). Le coefficient d'occupation des sièges a marqué un léger recul de 0,6 points à 57,1 %.

De janvier à juin 1981, la société a transporté 6.780.512 passagers, soit 0,5 % de moins qu'au cours des six premiers mois de 1980. Toutefois, le nombre de passager-kilomètres réalisés marque un accroissement de 3,1 % à 934,6 millions, ce qui provient d'une augmentation des voyageurs utilisant les services long-courriers de la société, alors que le trafic

a diminué sur les distances courtes. Une situation analogue s'est développée dans le secteur du fret, où le volume a baissé de 0,2 % à 198.154 tonnes, mais où le nombre de tonnes-kilomètres vendues a simultanément augmenté de 1,6 % à 762,1 millions. Dans le domaine du courrier, le volume a progressé de 6,1 % à 27.711 tonnes, et les tonnes-kilomètres vendues ont augmenté de 10,8 % à 40,1 millions.

Pour l'ensemble du trafic (passagers, fret et courrier), Lufthansa a réalisé 1,737 milliard de tonnes-kilomètres, ce qui représente une augmentation de 2,6 %.

Au cours des 84.905 vols effectués durant le premier semestre 1981 (+0,8 %), la société a couvert 103,9 millions de kilomètres, soit 0,3 % de moins que durant les six premiers mois de 1980.

Résumé des chiffres pour le premier semestre 1981 (avec la comparaison de la période correspondante de 1980)

	1981	1980	Changement
Nombre de passagers	6.780.512	6.815.104	- 0,5 %
Fret (tonnes)	198.154	198.484	- 0,2 %
Courrier (tonnes)	27.711	26.119	+ 6,1 %
Tonnes-km offertes (millions)	2.871,0	2.796,1	+ 2,7 %
Tonnes-km réalisées (millions)	1.736,8	1.692,7	+ 2,6 %
dont passagers	934,6	906,1	+ 3,1 %
fret	762,1	750,4	+ 1,6 %
courrier	40,1	36,2	+ 10,8 %
Coefficient de chargement en %	60,5	60,5	-
Sièges-km offerts (millions)	17.766,0	17.054,9	+ 4,2 %
Passagers-km réalisés (millions)	10.146,0	9.840,4	+ 3,1 %
Coefficient d'occupation des sièges en %	57,1	57,7	- 0,6 pts
Nombre de vols effectués	84.905	84.260	+ 0,8 %
Distance totale couverte (millions de km)	103,9	104,2	- 0,3 %

Boissons non alcoolisées

Ventes record au premier semestre

Au cours du premier semestre de cette année, le marché suisse a absorbé une quantité record de boissons non alcoolisées. Selon un communiqué du Forum de l'économie, ce sont, en effet, 301,5 mio de

litres qui ont été vendus, ce qui représente une progression de 8% par rapport à la même période de l'année précédente et le premier passage au-delà du cap de 300 mio de litres.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

	21.8	28.8	4.9
Confédération	5.79	5.88	6.04
Cantons	5.94	6.03	6.19
Communes	6.00	6.08	6.20
Transports	6.21	6.32	6.57
Banques	6.25	6.36	6.58
Stés financières	6.86	7.01	7.25
Forces motrices	6.40	6.52	6.73
Industries	6.79	6.92	7.09
Rendement général	6.22	6.32	6.52

Communiqué par la Société de Banque Suisse.

Rubrique économique: Roland CARRERA

Pour ne s'être donnée aucune mission écologique au sens propre du terme, «Lignum» n'en agit pas moins de façon efficace dans la protection de notre environnement, que ce soit par la promotion de la maison traditionnelle suisse, ou dans l'économie forestière, ensemble complexe au sein duquel tout déséquilibre serait fatal.

Préserver la forêt ne signifie pas renoncer à abattre des arbres, mais assurer à celle-ci «l'hygiène» dont elle a besoin.

Encore faut-il du même coup une utilisation correcte des essences prélevées.

LE BOIS «NOURRIT» 90 à 100.000 PERSONNES!

Au cours de ses «réflexions sur l'économie de la forêt et du bois» lors d'une récente conférence de presse, M. M. A. Houmard, directeur de l'Ecole suisse du bois et conseiller national bernois, rappelait que ce secteur économique nourrissait plus de 90.000 personnes, c'est-à-dire presque autant que l'industrie alimentaire, les banques ou les assurances et davantage que les textiles, les arts graphiques, l'horlogerie et même la chimie!

Le bois n'a rien à envier au dynamisme d'autres activités, mais c'est une industrie tributaire de l'une de nos rares matières premières, renouvelable sans doute, freinée toutefois par les contraintes naturelles.

UN POTENTIEL PEU EXPLOITÉ

Contrairement à ce que l'on suppose en général dans le public, ce potentiel de matières premières très important, et capable d'offrir des produits de caractère très personnalisé est trop peu exploité!

Pour M. E. P. Grieder, chef de la section «environnement et économie» de l'Office fédéral des forêts et président de «Lignum» il faudrait accroître l'infrastructure routière de nos forêts pour permettre leur exploitation et leur entretien. Les techniques modernes de sylviculture rendent possible la réalisation de

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 7 septembre		B = Cours du 8 septembre	
NEUCHÂTEL	A B	ZURICH	A B
Cr. Fonc. Neu.	630d 630d	B.P.S.	1320 1300
La Neuchâtel.	540d 550d	Landis B	1260 1230
Cortailiod	1350d 1400d	Electrowatt	2375 2330
Dubied	240d 240d	Holderbk port.	585 578
LAUSANNE		Holderbk nom.	525d 522
Bque Cant. Vd.	1135 1155	Interfood «A»	1550d 1540d
Cdit Fonc. Vd.	900 875	Interfood «B»	5525 5450
Cossonay	1400d 1400	Pirelli	220 218
Chaux & Cim.	680d 680d	Motor Colomb.	570 560
Innovation	345d 340d	Oerlikon-Bühr.	1890 1860
La Suisse	3750d 3750	Oerlik.-B. nom.	408 390
GENÈVE		Réassurances nom.	2860 2820
Grand Passage	362d 362d	Winterth. port.	2620 2560
Financ. Presse	200 195	Winterth. nom.	1410 1400
Physique port.	— 210	Zurich acid. nom.	8250 8250
Fin. Parisbas	69.— 68.50	Aar et Tessin	1360d 1350
Montedison	-30d -31	Brown Bov. «A»	1305 1260
Olivetti priv.	4.50d 4.50d	Saurer	550 540
Zyma	950 930	Fischer port.	550 540
ZURICH		Fischer nom.	105d 107
(Actions suisses)		Jelmoli	1160 1160
Swissair port.	663 650	Hero	2600d 2550d
Swissair nom.	620 625	Landis & Gyr	127 123
U.B.S. port.	2860 2855	Globus port.	1900 1900
U.B.S. nom.	485 483	Nestlé port.	3025 2975
Crédit S. port.	2050 2030	Nestlé nom.	1815 1800
Crédit S. nom.	363 360	Alusuisse port.	900 880
		Alusuisse nom.	365 355
		Sulzer nom.	2115 2100
		Sulzer b. part.	281 275
		Schindler port.	1350 1375
		Schindler nom.	241 235d

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	190of —	—
Portland	2960d 2975	—
Sandoz port.	4200d 4100d	—
Sandoz nom.	1510 1480	—
Sandoz b. p.	540 525	—
Bque C. Coop.	750 750	—

ZURICH	A	B
(Actions étrangères)		
Alcan	52.50	52.50
A.T.T.	114.50	115.50
Burroughs	71.50	70.50
Canad. Pac.	80.25	80.50
Chrysler	11.—	11.—
Colgate Palm.	29.—	28.75d
Contr. Data	141.50	141.50
Dow Chemical	57.—	56.25
Du Pont	83.50	82.50
Eastman Kodak	135.50	135.50
Exon	67.50	67.50
Ford	42.—	42.—
Gen. Electric	115.50	115.50
Gen. Motors	97.—	97.—
Goodyear	38.75	38.50
I.B.M.	113.—	113.—
Inco B	34.50	34.50
Intern. Paper	88.50	88.25d
Int. Tel. & Tel.	54.—	54.25
Kennecott	—	—
Litton	126.50	127.—
Halliburton	121.—	120.—
Mobil Corp.	58.50	58.—
Nat. Cash Reg.	114.—	114.—
Nat. Distillers	46.75	47.50
Union Carbide	104.50	103.50d
U.S. Steel	60.25	60.50

NEW YORK	Dem.	Offre
Ind. Dw Jones	—	851,12
Industries	—	351,95
Transports	—	104,38
Services public	—	47,500
Vol. (milliers)	—	—

Cours indicatifs	21.8	28.8	4.9
Billets de banque étrangers			
Dollars USA	2.05	2.17	—
Livres sterling	3.65	4.—	—
Marks allem.	85.50	88.50	—
Francs français	35.—	37.50	—
Francs belges	4.65	5.05	—
Liéres italiennes	-16	-18½	—
Florins holland.	76.50	79.75	—
Schilling autr.	12.15	12.55	—
Pesetas	2.—	2.30	—

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.

Prix de l'or	29250.	29600.
Lingot (kg. fin)	29250.	29600.
Vreneli	219.—	237.—
Napoléon	269.—	287.—
Souverain	247.—	265.—
Double Eagle	1175.—	1265.—

Communiqués par la BCN	Dem.	Offre
VALCA	60.—	61.50
IFCA	1350.—	1380.—
IFCA 73	76.—	79.—

FONDS SBS	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	65.50	62.50
UNIV. FUND	86.68	83.51
SWISSVALOR	206.25	197.50
JAPAN PORTFOLIO	564.50	533.50

Fonds de la Banque Populaire Suisse	Dem.	Offre
Automation	79,8	—
Eurac	278,5	280,5
Intermobil	73,5	74,5
Pharma	150,0	151,0
Siat	1475,0	—
Siat 63	1150,0	1155,0
Poly-Bond	59,1	59,6

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES	Dem.	Offre
Fonds cotés en bourse		
AMCA	29.—	29.—
BOND-INVEST	54.25	54.25
CONVERT-INVEST	77.75d	77.75d
EURIT	125.50d	125.—
FONSA	87.—	86.50
GLOBINVEST	61.25d	61.—
HELVETINVEST	94.—	94.—
PACIFIC-INVEST	134.50	133.50
SAFIT	423.—	416.—
SIMA	180.—	180.50
Fonds cotés hors-bourse	Dem.	Offre
CANAC	100.50	102.50
ESPAC	99.50	100.50
FRANCIT	81.—	—
GERMAC	81.50	82.50
ITAC	140.—	142.—
ROMETAC	445.50	452.50
YEN-INVEST	681.—	691.—

CS FDS BONDS	Dem.	Offre
CS FDS INT.	56,0	57,0
ACT. SUISSES	71,75	72,75
CANASEC	245,0	247,0
USSEC	656,0	666,0
ENERGIE-VALOR	615,0	625,0

||
||
||



Restauration à toute heure

LA GRANDE RÉVÉLATION D'OZONE JAZZ 81

JEUDI 10 SEPTEMBRE
VENDREDI 11 SEPTEMBRE
SAMEDI 12 SEPTEMBRE
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

**4 soirs
dès 22 h.**

JAMES CON HIELO

Du Latin-Jazz et Tropical-Funk
mêlés à des éléments de Raegge et de Rock

En complément de programme:

MANDY'S FIVE

Entrée: Fr. 8.-

Restauration chaude à toute heure

Prochainement une autre révélation Ozone Jazz 81
le très célèbre groupe brésilien

ATLANTICO

28-323



Danse tous les soirs
(Fermé le mardi)

A louer
LOCAUX
à l'usage d'atelier ou
local d'exposition
Situation:
Tête-de-Ran
A louer: tout de suite
Loyer: Fr. 530.-
charges comprises
1 petit local d'env. 31
m2 sous-sol
Situation:
rue du Doubs
A louer: tout de suite
Loyer: Fr. 90.-
Tél. (039) 22 11 14-15
28-12214

PERDU
chien blanc, taille
moyenne, répon-
dant au nom de
Tchouky.
Récompense.
Tél. (039) 22 54 36
ou (039) 26 64 63
21853

Je transforme
vos draps en draps
housnes.
Tél. (038) 57 15 30
21744

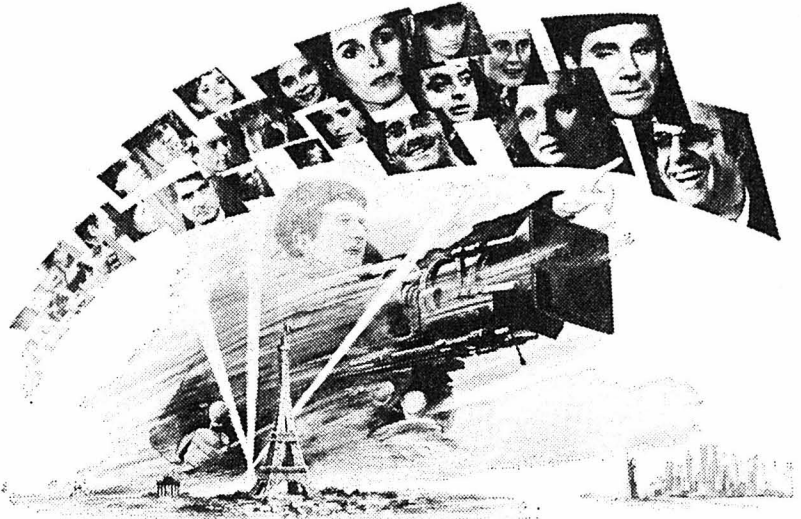
Demandes d'emplois
POLISSEUR
AVS, cherche emploi,
demi-journée ou
plein-temps.
Libre fin octobre.
Tél. (039) 28 11 29
de 10 h. 30 à 12 h.
21833

DAME
46 ans, cherche em-
ploi. Ebauches ou
autres. Demi-jour-
née ou plein-temps.
Tél. (039) 28 11 29
de 10 h. 30 à 12 h.
21832

CINÉMA EDEN

tél. (039) 22 18 53

dès demain à 20 h. 15
en grande première



UN FILM DE CLAUDE LELOUCH

LES UNS ET LES AUTRES

ROBERT HOSSEIN • NICOLE GARCIA • GERALDINE CHAPLIN • JACQUES VILLERET
ET FANNY ARDANT • EVELYNE BOUIX • RICHARD BOHRINGER
JEAN-CLAUDE BOUTTIER • JEAN-CLAUDE BRIALY • JORGE DONN • FRANCIS HUSTER
JEAN-PIERRE KALFON • MACHA MERIL • DANIEL OLBRYCHSKI • RAYMOND PELLEGRIN • RITA POELVOORDE • PAUL PREBOIST
ET JAMES CAAN
MUSIQUE FRANCIS LAI ET MICHEL LEGRAND CHORÉGRAPHE FAMILIE RUZZI MAURICE BEJART
DISTRIBUÉ PAR STARRFILM

Trois heures de spectacle pour rire et pleurer
le plus grand film de CLAUDE LELOUCH

A Genève, Lausanne et Paris
depuis plus de quatre mois, ce film fait l'unanimité
absolue de tous les publics

Attention à l'horaire des séances

tous les soirs 20 h. 15 précises
samedi-dimanche, matinées à 14 h. 45

Son Dolby stéréo

Faveurs suspendues

L'annonce, reflet vivant du marché

Boîtes de montres
entreprise horlogère cherche
tourneur sur boîtes
ou petit atelier de prototypes, pour ef-
fectuer des montages de boîtes ou
préséries, selon directives.
Ecrire sous chiffre P 28-130407 à Publici-
tas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La
Chaux-de-Fonds. 28-130407

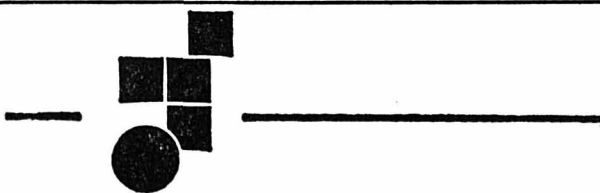
au printemps

Nous cherchons
**boulangier-
pâtissier**

Pas de travail le dimanche, se-
maine de 5 jours par rotation.

Tous les avantages sociaux
d'une entreprise moderne.

Se présenter au bureau du
personnel ou téléphoner au
(039) 23 25 01



Pour le service administratif de vente, nous engageons

employé de commerce

placé sous l'autorité directe du chef des ventes «Marché
suisse».

Fonctions:

- Administration générale des ventes pour un rayon suisse
alémanique.
- Coordination d'action avec les autres services externes et
internes de l'entreprise associés à l'exécution des offres et
commandes.
- Contacts directs avec la clientèle lors de visites à la fabri-
cation (quelques voyages en Suisse sont également à envi-
sager).

Qualités requises:

Formations:

- diplôme d'employé de commerce ou formation équivalente.
- quelques années dans la vente interne ou éventuellement
dans la promotion des ventes et publicité.

Langues:

allemand langue maternelle et français.

Profil idéal du candidat:

- capacité d'organisation personnelle et d'autonomie du tra-
vail
- aptitude à collaborer au sein d'une équipe.
- facilité de contact
- intérêt artistique.

Domicile:

Montagnes neuchâteloises de préférences.

Rémunération:

à convenir, en rapport avec la candidature.

Offres détaillées avec curriculum vitae et prétentions de
salaire à faire parvenir à Claude Vermot, chef du personnel.

HUGUENIN MÉDAILLEURS SA

2400 Le Locle
Bellevue 32 Téléphone (039) 31 57 55
28-12102



L'Union des Coopératives Agricoles Romandes (UCAR)
à son siège à Lausanne et étend son activité commerciale et
économique en Suisse romande.

Elle cherche, dans le cadre d'une nouvelle répartition des char-
ges entre ses collaborateurs du siège de Lausanne

adjoint de direction

A la personne qui sera retenue, nous offrons:

- un poste de travail intéressant et varié
- un salaire en rapport avec l'importance de l'emploi
- des prestations sociales d'avant-garde
- la semaine de 5 jours.

Nous exigeons:

- une bonne formation professionnelle (si possible universi-
taire)
- une expérience des problèmes commerciaux, financiers et
agricoles
- le sens de l'organisation et de la conduite du personnel
- langue maternelle française
- très bonne connaissance de l'allemand, si possible de l'ita-
lien ou de l'anglais.

Age souhaité 30 à 40 ans.

Entrée en fonction à convenir, mais de préférence début 1982.

Les intéressés sont priés de s'annoncer par lettre manuscrite
avec curriculum vitae et références au président de l'UCAR M.
J.-P. Gallay, Montelly, 1166 Perroy.

Discrétion absolue.

22-2873



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

**rapide
simple
discret**

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

60.155.245

Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

Blouson cuir

Gris, marine ou beige.
Taille 46 - 60.

99.-



81-37

Rôti de boeuf 14.90 kilo

Vêtements de travail „Worker“



25.-

Blouse
Blanche, verte ou swissair. Taille 44 - 56.



45.-

Combi
Vert ou swissair. Taille 44 - 56.



45.-

Veste 22.50
Pantalon 22.50
Taille 44 - 56.

Ragoût de boeuf 10.50 kilo

Jambon roulé 14.50 kilo
fumé

Jarrets de porc 7.90 kilo

Saucisses-de-veau 1.95 paire 200 g



15.90
5,5 kg



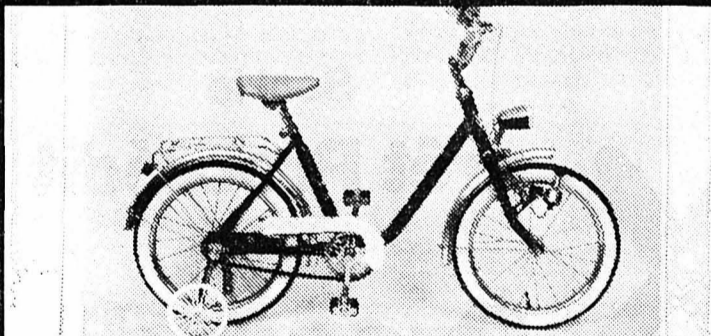
15.90
5 kg



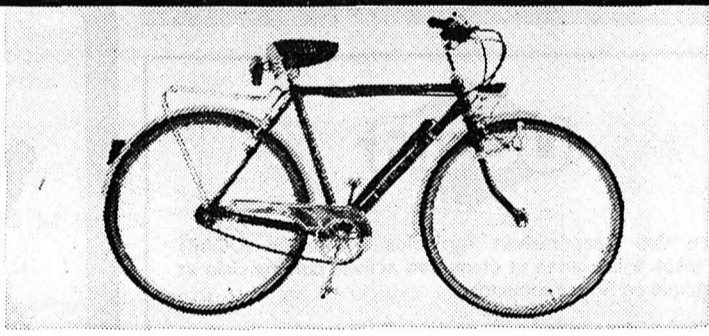
avec savonnette Camay gratuite

6.95
2 litres

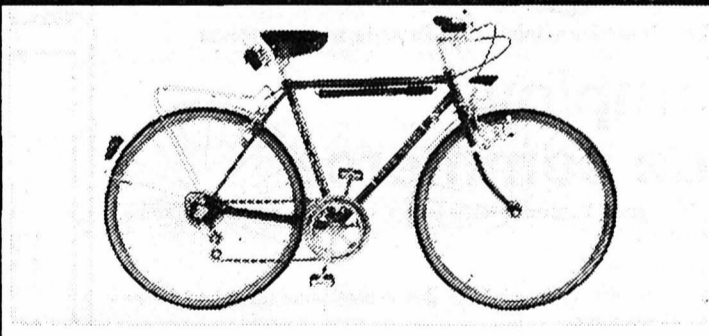
Vélos de qualité garantis 12 mois!



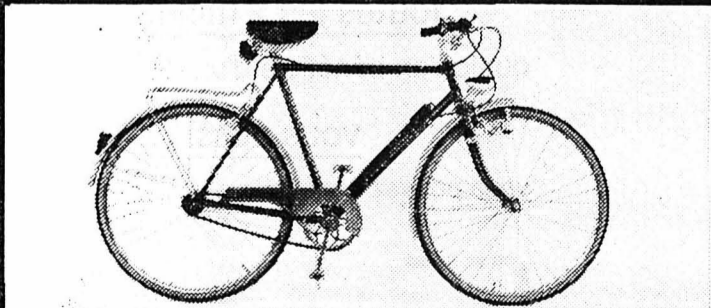
Speedy 149.-
Roues 16" et roues d'appui. Phare, frein sur jante et rétrofrein.



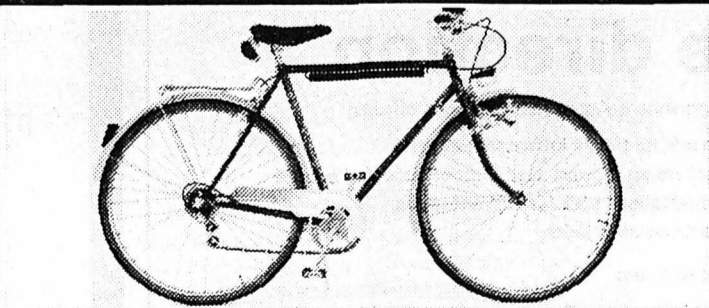
Jeunesse 249.-
Roues 24". 3 vitesses. Equipement de route. Cadre garçon ou fille.



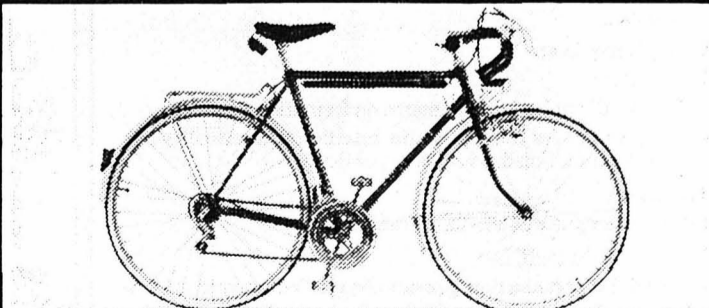
Junior sport 259.-
Roues 24". Dérailleur 5 vitesses. Equipement de route.



Tourisme 259.-
Roues 26". 3 vitesses. Equipement de route. Cadre homme ou dame.



Sport 269.-
Roues 28". Dérailleur 5 vitesses. Pédalier BSA. Equipement de route. Cadre homme ou dame.



Course 279.-
"Rudi Altig". Roues 28". Dérailleur 10 vitesses. Equipement de route.



La Chaux-de-Fonds

lundi 13 - 18³⁰h mardi-vendredi 9 - 18³⁰h
samedi 8 - 17⁰⁰h

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Qualification neuchâteloise en Coupe de la Ligue Vevey éliminé par La Chaux-de-Fonds, 0-1

VEVEY: Malnati; Grobet, Kramer, Henry, Michaud; Marchi, Guillaume, Debonnaire; Matthey, Franz, Nicolet. — LA CHAUX-DE-FONDS: Läubli; Salvi, Laydu, Mundwiler, Capraro; Jimenez, Ripamonti, Gourcuff; Duvillard, Vergère, Hohl. — BUT: 37' Gourcuff, 0-1. — NOTES: Terrain de Coppet, pelouse parfaite, temps agréable. — ARBITRE: M. Jean-Daniel Pralong, de Sion. Vevey sans Kung et Karlen. La Chaux-de-Fonds au complet. Changements: 46' Bertolliatti pour Marquis, 63' Cologiaio pour Guillaume, 84' Jaquet pour Jimenez.

MATCH DE QUALITÉ

Ce derby romand, joué par deux équipes au style identique, allait se dérouler dans un esprit empreint de sportivité. Dès l'engagement, les Neuchâtelois ont pris la direction des opérations. Avant la pause, ils auraient pu mener sur un score de 0-3 si la chance avait bien voulu leur sourire. Une seule fois tout s'est déroulé parfaitement avec un long centre expédié par Duvillard, renvoyé par un arrière directement sur Gourcuff qui ajusta un ras-terre sans espoir pour Malnati. Ainsi, après 45 minutes, La Chaux-de-Fonds avait pris une option sérieuse pour se qualifier.

VAINÉ RÉACTION VAUDOISE

En deuxième période, l'allure resta soutenue avec un retour important des locaux. Ce retour était logique du moment qu'il était indispensable d'égaliser. Vevey bénéficia d'occasions importantes, mais voilà, les tirs expédiés par Debonnaire, Bertolliatti, Matthey et Nicolet s'en allèrent dans les décors ou furent maîtrisés par Läubli, parfait dans la défense de sa cage. Il faut bien admettre que si La Chaux-de-Fonds avait été actif en première période, en deuxième mi-

temps c'est Vevey qui a dirigé les opérations, surtout dans l'ultime quart d'heure.

SUCCÈS LOGIQUE

Finalement, la victoire tomba normalement en faveur des Chaux-de-Fonniers qui ont été durant plus d'une heure les maîtres du terrain. Ils flanchèrent sur la fin, ce qui autorisa un retour massif des Vaudois, un retour bien trop tardif pour mériter un autre sort que celui de la disqualification. Ainsi, après avoir éliminé Neuchâtel Xamax, La Chaux-de-Fonds s'est payé le luxe de sortir un autre pensionnaire de ligue nationale A. C'est prometteur pour l'avenir du football montagnard.

Autres résultats

Huitièmes de finale de l'édition 1981-82: à Zofingue, Aarau-Grasshoppers, 4-3 (1-0, 2-2) après prolongations; Fribourg-Servette 0-6.

TROPHÉE POUR ZURICH

Le fait d'avoir fait disputer la finale de la Coupe de la ligue 1980-81 en matchs aller et retour n'a pas été une réussite. Ce ne sont qu'un peu plus de mille spectateurs qui se sont déplacés au

Letzigrund pour assister au «retour» entre le FC Zurich et le Lausanne-Sports. Aucun but n'ayant été marqué de part et d'autre, le FC Zurich s'est adjugé le trophée grâce à la victoire par 2-1 qu'il avait remportée à l'aller à Lausanne.

Arbitres suisses en Coupes d'Europe

Cinq arbitres suisses ont été appelés par l'UEFA pour diriger des matchs du premier tour des Coupes d'Europe. Il s'agit de Bruno Galler (Coupe des champions CSCA Sofia-Real Sociedad du 16 septembre), de Rudolf Renggli (Coupe des Coupes Dynamo Tbilissi-Grazer AK du 16 septembre), de Jean-Marie Macheret (Coupe de l'UEFA Beveren Waas-Oinfield du 16 septembre), de André Daina (Coupe de l'UEFA Valencia-Bohemians Prague du 30 septembre) et de Jakob Naumann (Coupe de l'UEFA Szombierki Bytom-Feyenoord Rotterdam du 30 septembre).



Gourcuff, auteur du seul but. (photo AS)

Coup d'œil en 2e ligue: Les Bois 1981-1982

Après l'ascension du FC Les Bois en 3e ligue, on aurait pu penser que certains renforts seraient souhaitables. Or il n'en est rien, comité et entraîneur feront confiance à l'équipe qui a retrouvé si brillamment sa place en ligue supérieure.

Si le contingent est un peu restreint, les juniors, Patrice Jeanbourquin et J. M. Hoermuth ont déjà fait quelques apparitions qui pourraient se révéler utiles.

Pour l'entraîneur J. P. Epitoux, le maintien est le but qu'il s'est fixé. Avec trois joueurs dépassant la trentaine, Amez-Droz, Boichat et Joliat, le reste de la formation est très jeune et ceci pourrait être un handicap lors de rencontres «musclées». Mais l'équipe possède un moral qui devrait lui permettre de tenter quelque chose en cette saison qui marque le 20e anniversaire du club, FC Les Bois.

Président: Louis Humair ancien. Entraîneur: Epitoux J. Pierre ancien. Gardiens: Bilat J. B. (61), Baume J. M. (61). Arrières: Peruchini Enrico (61), Boichat P. A. (61), Cattin Conrad (59), Boillat G. O. (63), Pellegrini J.F. (61), Amez-Droz V. (47). Demis: Willemin Ch. (60), Epitoux D. (63), Joliat Ph. (43). Attaquants: Boichat D. (47), Epitoux J. (61), Fournier A. (59), Jeanbourquin P. (65), Hoermuth J. M. (66).

Football: la Coupe d'Italie

Dernier tour préliminaire (vainqueurs de groupe et tenant de la Coupe (AS Roma), qualifiés pour les quarts de finale:

Groupe 1: Cavese - Perugia 0-0; Juventus - Torino 0-1. — Classement (4 matchs): 1. Torino 6; 2. Juventus 5; 3. Perugia 5; 4. Rimini 3; 5. Cavese 1.

Groupe 2: Catanzaro - Cesena 3-1; Palermo - Catania 1-0. — Classement: 1. Catanzaro 6; 2. Palermo 5; 3. Pistoiese 4; 4. Cesena 3; 5. Catania 2.

Groupe 3: Inter - Milan 2-2; Spal - Verona 1-3. — Classement: 1. Inter 6; 2. Verona 6; 3. Milan 5; 4. Spal 2; 5. Pescara 1.

Groupe 4: Como - Cagliari 0-0; Sampdoria - Sambenedettese 3-0. — Classement: 1. Sampdoria 5; 2. Cagliari 5; 3. Lecce 4; 4. Como 3; 5. Sambenedettese 3.

Groupe 5: Avellino - Bari 0-0; Napoli - Ascoli 2-0. — Classement: 1. Napoli 6; 2. Bari 4; 3. Avellino 4; 4. Ascoli 4; 5. Cremonese 2.

Groupe 6: Fiorentina - Foggia 4-0; Varese - Brescia 3-2. — Classement: 1. Fiorentina 6; 2. Genoa 6; 3. Varese 5; 4. Brescia 1; 5. Foggia 1.

Groupe 7: Bologna - Reggiana 2-2; Pisa - Lazio 2-0. — Classement: 1. Reggiana 6; 2. Udinese 6; 3. Bologna 4; 4. Pisa 3; 5. Lazio 1.



En match amical, très bonne tenue des Montagnards Fribourg-Gottéron - La Chaux-de-Fonds 3-3 (0-1 2-1 1-1)

FRIBOURG-GOTTÉRON: Meuwly; Gagnon, Brasey; Rotzetter, Lussier, Luthi; Girard, Arnold; Lüdi, Raemy, Messer; Jeckelmann, Schwartz; Marti, Fuhrer, Fazel. — LA CHAUX-DE-FONDS: Hirt; Willmann, Gobat; Tschanz, Trottier, Neininger; Bauer, Böni R., Leuenberger, Haas, Volejnick, Böni E., Mouche, Dubois Y. Manquant à La Chaux-de-Fonds, Houriet et Yerli. — ARBITRES: MM. Zurbriggen, Magert et Spiess. — NOTES: patinoire des Augustins, 1600 spectateurs. — BUTS: 14' Trottier (Haas), 0-1; 28' Marti (Fazel), 1-1; 29' Lussier (Rotzetter), 2-1; 39' Haas; 42' Leuenberger (Haas), 2-3; 55' Lüdi (Raemy), 3-3. PÉNALITÉS: 1 x 2 minutes, La Chaux-de-fonds; 3 x 2 minutes, Fribourg-Gottéron.

AUTRE CHOSE

Désireux de se racheter, les Chaux-de-Fonniers ont abordé cette rencontre avec un état d'esprit tout différent que contre Lausanne. Luttant pour chaque puck, attaquant à outrance, et mis en confiance par le gardien Hirt qui s'imposa excellemment deux fois face à Lussier et à Messer, ils prirent même un avantage méritoire au terme d'une première période acharnée. A la 14e minute, alors que La Chaux-de-Fonds évoluait en infériorité numérique, à la suite d'une expulsion de R. Böni, Haas récupéra le puck contre la bande, derrière Meuwly, adressa un centre parfait à Trottier qui logea, au bon endroit, par dessus le gardien. Mais il faut bien convenir que les chances avaient été plus nombreuses jusque là pour les Fribourgeois qui pêchèrent trop souvent lors de la conclusion.

FRIBOURG CONCRÉTISE

Grâce au travail inlassable de Lussier omniprésent, les protégés de Gaston Pelletier égalisaient tout d'abord par Marti, tout esseulé devant Hirt, qui multipliait pourtant les exploits. Follement encouragé par un public conquis, Lussier, trente secondes plus tard, allait permettre à Fri-

bourg de prendre l'avantage. La Chaux-de-Fonds ne se laissant pas démoraliser par ce renversement de situation, y faisait face crânement. Volejnick et Leuenberger mettaient par deux fois Meuwly en danger, sur rupture, alors que Fribourg accentuait sa pression.

QUEL HAASI

A quelque 100 secondes de la fin de la deuxième période, Haas allait signer un très bel exploit. Parti du rond central, il allait prendre de vitesse toute la défense fribourgeoise, crocheter le gardien et rétablir l'égalité. Un très beau but accueilli d'ailleurs comme il se doit. Très efficace dans le système défensif, habile lors de la relance, le nouveau Canadien des Mélézes a prouvé encore qu'il pouvait se transformer en un buteur redoutable. Deux à deux, après quarante minutes de jeu: les Chaux-de-Fonniers avaient retrouvé les qualités morales réjouissantes.

FIN HACHÉE

Fribourg parvint à égaliser à cinq minutes de la fin, grâce à une très belle action collective de toute sa deuxième ligne d'attaque. Mais les choses ne furent pas simples

jusque là, puisque les Chaux-de-Fonniers avaient pris l'avantage dès l'abord de la troisième période, grâce à un très bon tir de Leuenberger qui avait su mettre à profit une passe en retrait de Haas, décidément très en vue. Les joueurs de Jones terminèrent même une partie de leur pensum à trois contre cinq, Böni et Gobat étant pénalisés à quelques secondes d'intervalle. Le «roseau» plia souvent mais il ne se rompit point et c'est un match nul méritoire que La Chaux-de-Fonds vient d'obtenir à la patinoire des Augustins.

Toute l'équipe montagnarde est à féliciter en bloc pour ce remarquable résultat obtenu grâce à un esprit de corps retrouvé. Souhaitons que cela devienne une habitude...

G. K.

Motocyclisme

Le Covasson Grandjean à neuf points du titre

Après la pause estivale, le championnat suisse reprenait ses droits dimanche à Lignières. En challenge Honda, 125 ccm, le Vallonnier Jacques Grandjean a connu quelques ennuis mécaniques qui ont passablement perturbé sa préparation. Il lui a fallu travailler pendant une cinquantaine d'heures pour refaire son moteur qui a lâché pendant les essais. Malgré tout, il parvint à se qualifier. Pour la finale, le Covasson Jean-Dany Leuba prêta le vilebrequin de sa moto à Grandjean qui put ainsi s'aligner sur la ligne de départ dimanche après-midi.

Après un départ moyen, Jacques Grandjean remonta de la dixième à la 3e place et récolta finalement 10 points, s'assurant du même coup le deuxième rang au classement intermédiaire du challenge. Grandjean, qui se trouve à neuf points du leader Schütz, peut encore l'inquiéter, ce qu'il ne va pas manquer de faire dans trois semaines lors de la finale suisse qui se déroulera à Schallenberg.

A noter, toujours chez les motards, que le Fleurisan Roby Schläfli a remporté la victoire en 500 ccm à Lignières et se trouve ainsi assuré de gagner le championnat suisse. Pendant la même épreuve, Denis Jeanneret, de Fleurier, s'est classé onzième.

Enfin, en automobilisme, le Verrisan Fabien Stenz, qui disputait en pays fribourgeois la course de côte de la Roche, s'est retrouvé 4e en formule Ford et 14e au classement final. (j.c)

Championnats d'Europe de natation, à Split Records mondial et européen battus

Les premiers records sont tombés aux championnats d'Europe de Split, grâce à deux Allemandes de l'Est, Ute Geweniger (record du monde du 100 mètres brasse en 1'08"60) et Ines Geissler (record d'Europe du 200 mètres papillon en 2'08"50).

Mais, dans une optique suisse, c'est avant tout l'exploit de Carole Brook qui a constitué le fait marquant de cette deuxième réunion de finales. La Zurichoise s'était qualifiée pour la finale du 200 mètres papillon en améliorant — en s'y prenant à deux fois — son record national de 2'09". Elle n'a pas réussi à battre une troisième fois son record en finale. Son temps de 2'14"61 lui a cependant valu la cinquième place; c'est le meilleur classement jamais obtenu par une nageuse suisse aux championnats d'Europe.

Côté masculin, les Soviétiques ont réussi un doublé avec les victoires de Juri Kis sur 100 mètres brasse et de

Serge Fesenko (vice-champion olympique) sur 400 mètres quatre nages.

Les médaillés

MESSIEURS, 100 mètres brasse: 1. Juri Kis (URSS) 1'03"44; 2. Arsen Miskarov (URSS) 1'03"63; 3. Gerald Mærken (RFA) 1'03"85.

400 mètres quatre nages: 1. Serge Fesenko (URSS) 4'22"77; 2. Leszek Gorski (Pol) 4'23"62; 3. Giovanni Franceschi (Ita) 4'24"82.

DAMES, 4 x 100 mètres libre: 1. RDA (Meinecke, Metschuck, Diers, Link) 3'44"37, meilleure performance de l'année; 2. RFA (Aizpors, Seick, Neubert, Schuster) 3'47"42, record national; 3. Hollande 3'49"65.

200 mètres papillon: 1. Ines Geissler (RDA) 2'08"50, record d'Europe, ancien 2'08"97 par elle-même; 2. Heike Dæhne (RDA) 2'09"59; 3. Agnieszka Czopek (Pol) 2'13"47; puis, 5. Carole Brook (Suisse) 2'14"61 (2'14"58 en série, record national).

Plongeon, 3 mètres: 1. Hana Zironikova (URSS) 499,74; 2. Martina Jaschke (RDA) 492,18; 3. Irina Kalinina (URSS) 491,31.

100 mètres brasse: 1. Ute Geweniger (RDA) 1'08"60, record du monde, ancien 1'09"39 par elle-même; 2. Susannah Brownsdon (GB) 1'11"05; 3. Larissa Bjelokon (URSS) 1'11"17.

Tour de l'Avenir: la première manche aux pros Pascal Poisson gagne le prologue

Les professionnels ont remporté la première manche du Tour de l'Avenir open. Le Français Pascal Poisson s'est en effet imposé dans le prologue de Saint-Etienne qui s'est disputé autour du stade Geoffroy Guichard, sur cinq kilomètres. Il a précédé de plus de six secondes le Soviétique Youri Barinov, médaillé de bronze des Jeux olympiques de Moscou. Frais émoulu dans son maillot arc-en-ciel conquis au récent championnat du monde de Prague, le Russe Andrei Vedernikov n'a pas raté son entrée

AVEC LES SUISSES

Si Poisson a donné le ton (!) les Suisses ont réalisé un classement d'ensemble de très bon niveau. Le Valaisain Bernard Gavillet s'est particulièrement mis en évidence en signant le cinquième temps, à une dizaine de secondes du vainqueur.

Il a eu le mérite de devancer l'Irlandais Stephen Roche, vainqueur de Paris-Nice en début de saison, et qui figure parmi les plus sérieux prétendants à la victoire finale. Résultats:

1. Pascal Poisson (Fr) 6'24"02 (moyenne 46,872);
2. Youri Barinov (URSS) 6'31"67;
3. Andrei Vedernikov (URSS) 6'34"02;
4. Patrick Bonnet (Fr, pro) 6'34"27;
5. Bernard Gavillet (S) 6'35"31;
6. Stephen Roche (Irl, pro) 6'35"69;
7. Philippe Martinez (Fr, pro) 6'35"92;
8. Jiri Skoda (Tch) 6'37"07;
9. Ziadislav Ferebauer (Tch) 6'37"08;
10. Pascal Guyot (Fr) 6'38"12. Puis: Erich Maechler (S) 6'39"91; 14. Gilbert Glaus (S) 6'41"24; 17. Hubert Seiz (S) 6'42"27; 37. Antonio Ferretti (S) 6'50"05; 39. Daniel Muller (S, pro) 6'51"35; 41. Marcel Summermatter (S, pro) 6'51"64; 94. Siegfried Hekimi (S) 7'45"77.

Succès de S. Demierre au Tour de Catalogne

Déjà vainqueur en août d'une étape du Tour de RFA, le Genevois Serge Demierre a récidivé, au Tour de Catalogne cette fois, où il a remporté la 5e étape, course sur 179,5 km entre Coll de Narto et Lerida. Résultats:

1. Serge Demierre (S) 4 h. 38"16";
2. Faustino Ruperez (Esp) à 1";
3. Marc Sergeant (Be) à 17"16";
4. Ismail Juarez (Esp) m.t.;
5. Noël de Jonkhère (Be) à 17"20";
6. Johan Van de Velde (Ho), puis le peloton, dans le même temps.

Classement général: 1. Faustino Ruperez (Esp) 25 h. 52"17"; 2. Serge Demierre (S) à 6"21"; 3. Miguel Munoz (Esp) à 13"37"; 4. Johan Van de Velde (Ho) à 13"44"; 5. Manuel Lejaretta (Esp) à 14"57". Puis les Suisses: 9. Erwin Lienhard à 18"02"; 11. Stefan Mutter à 20"24"; 14. Daniel Gisiger à 25"30"; 21. Josef Wehrli à 32"28".

Tennis

Aux USA

Aux Internationaux des Etats-Unis, lors de la 6e journée, deux grandes surprises ont été enregistrées: Vitas Gerulaitis (USA) a éliminé en cinq sets la tête de série No 3, le Tchecoslovaque Ivan Lendl alors qu'un autre Américain, Bruce Manson, a battu l'Argentin José-Luis Clerc en trois sets.

En double messieurs, le Suisse Heinz Gunthardt, associé à l'Australien Mc Namara, a atteint les quarts de finale par une victoire en trois sets sur les frères Mayotte, 6-4, 2-6, 6-1.

Championnats suisses

Les têtes de série ont continué de tomber aux championnats suisses de Weggis. Après Franky Grau (6), Kurt Gerne (7), Dany Freundlieb (11) et Jarek Srnensky (15), battus au cours de la journée initiale, ce sont Markus Gunthardt (4), Viktor Tiegermann (12), Michel Burgenner (13) et Stephan Medem (16) qui ont été éliminés mardi. L'exploit du jour a été réussi par le Zurichois Max Hurlimann, vainqueur de Markus Gunthardt en deux sets (7-5 7-5). Le multiple ancien champion suisse Dimitri Sturdza, âgé de 43 ans, a pour sa part subi la loi du Genevois Michel Robadin.

Vaud *André Perey*

« On y va en garçon »

« J'en ai point loupé depuis que ma mère m'a traîné là-bas pour la première fois; j'avais 6 ou 7 ans! » C'est dire que André Perey, syndic de Vufflens-le-Château, député de poids au Grand Conseil vaudois dont il est le vice-président, est un habitué du Comptoir.

« Le marché-concours reste « la » journée du Comptoir. Pour un terrien, cette journée est sacrée. Il faudrait vraiment « du spécial » pour que je n'y aille pas! »

Autrefois, André Perey, agriculteur-viticulteur, allait au marché-concours avec ses collègues de la Société de laiterie pour acheter un taureau: « On ne connaissait pas encore l'insémination artificielle. Et comme nous n'avions pas de grosses écuries, nous achetions un taureau en commun, dans le cadre de la société. Aujourd'hui, cette journée est surtout une occasion de rencontres. On y va « en garçon » et on y rencontre ceux que l'on connaît de par le canton. »

Après la visite « en garçon », André Perey en fait une autre « en ménage ». « Chacun va de son côté. On ne se retrouve que pour le repas et le retour! » Alors que Madame s'en va faire un marathon entre les meubles et les articles ménagers, son époux

consacre l'essentiel de son temps aux machines agricoles et à leurs annexes: le Jean-Louis et les caves, « fin logique et presque obligatoire. »

A ces deux visites traditionnelles, André Perey en ajoute d'autres, plus brèves. En fin de journée, quand l'occasion se présente. « Le Jean-Louis, c'est un test pour le viticulteur. A chaque visite, j'y participe, même si cela ne me sert à rien puisqu'on ne peut gagner qu'un diplôme par année! » Et ces diplômes, André Perey en possède toute une collection. Seul le premier est accroché dans son carnet. « A Vufflens, on est dans La Côte III. Alors je ris quand je vois les « grands seigneurs » de La Côte I qui n'arrivent pas à reconnaître le leur du nôtre. Il faut dire que la vinification a fait de grands progrès! »

Quand il est au Comptoir, André Perey « fait » la fermeture des caves. « Les caves, c'est toute une ambiance. On y voit beaucoup de têtes connues. J'y retrouve toujours une équipe pour boire un verre. Quand tu as fait Marcelin, le service militaire, quand tu as bouffé de la sciure avec les Jeunesses campagnardes, tu ne peux pas aller dans les caves sans tomber sur quelqu'un que tu connais. C'est un des beaux côtés du Comptoir! »



André Perey.



Bernard Nicaud.

Valais

Bernard Nicaud
« Ambiance unique »

Il a quitté Marseille il y a 18 ans, pour venir faire un tour en Valais. Il n'est plus jamais parti, si ce n'est pour quelques semaines de vacances. En effet, Bernard Nicaud, le patron de la Pinte Contheysanne à Sion, a définitivement abandonné la bouillabaisse pour la fondue valaisanne. Son bistrot, au beau milieu de l'unique rue piétonne de la capitale valaisanne, est tellement connu que tous les Valaisans l'appellent simplement « La Pinte ».

Chaque année, Bernard et sa femme, Gisèle, une fille originaire d'Ayent, vont à Lausanne pour le Comptoir. « Je suis un passionné de

Q U'ILS se nomment Boekholt, Aerni, Vaucher, Barras, Perey, Pradervand ou Nicaud, ces Romands participent au Comptoir Suisse. Leurs motivations sont différentes, leurs intérêts variés. Mais tous trouvent un pôle d'attraction qui fait du Palais de Beaulieu leur halte privilégiée de l'automne.

Ils se plongent dans la fête avec une motivation personnelle, tout en ayant le sentiment de participer à une liesse collective. A cette attente kaléidoscopique les organisateurs, pour la soixante-deuxième fois, répondent avec tout leur enthousiasme.

Outre les trois invités étrangers, l'armée suisse et le canton de Berne — tous les cinq hôtes d'honneur — le Comptoir offre un cocktail d'expositions thématiques. Une fois encore l'Union suisse en faveur du bois — plus connue sous l'appellation LIGNUM — la Direction de la coopération au développement et à l'aide humanitaire (DDA), le WWF, les associations qui s'attèlent aux consommations d'énergies — OFEL, Pro Renova et la Société suisse pour l'énergie solaire — mettent sur pied des stands ou des secteurs d'information.

« Petit dernier » à se lancer dans l'arène, le Groupement romand

celui-ci, tout ce qui touche à l'électronique, la Hi-Fi notamment. Le Comptoir c'est l'occasion de se tenir au courant des dernières nouveautés. Professionnellement le Comptoir me permet aussi de connaître les nouveaux appareils et ustensiles pour l'hôtellerie. Je connais pas mal de tenanciers de pintes et c'est chez eux que je retrouve des amis que je ne vois qu'à l'occasion du Comptoir. Pour nous en Valais, la descente au Comptoir c'est une véritable fête et l'occasion de boire quelques bouteilles avec les Vaudois... »

Bernard Nicaud, bien que né à Marseille et y ayant vécu ses premières années, se sent vraiment Valaisan. Et

cela même si son accent de Marseille résonne encore dans cette rue de Conthey, 18 ans après que le jeune Bernard y eut débuté comme garçon de café. Aujourd'hui il excelle dans la préparation de toutes sortes de fondues. Particulièrement bien intégré à la vie séduisante il se rendra au Comptoir en compagnie d'une partie de l'équipe de footballeurs amateurs qui jouent sous les couleurs de la Pinte Contheysanne. Si l'heure du départ est déjà fixée, en revanche pour la rentrée on est moins affirmatif « Ça dépendra de l'ambiance » lance-t-il dans un immense éclat de rire... et quand il rit il le fait avec l'accent du Midi...

Le Comptoir sait recevoir!



La tradition veut que chaque invité de marque ait sa journée officielle. Il n'y a aucune raison que cette habitude change, le renouvellement des pays et des régions est un facteur déterminant pour amener les plus exi-

geants à être satisfaits. Des hôtes d'honneur, Berne ouvre les feux, le samedi 12, avec un grand cortège qui réunit 1600 participants. L'Algérie, le 14, emboîte le pas, suivie le lendemain des Philippines. Vendredi 18, c'est la journée de

l'armée et, pour clore, le 23 celle du Sri Lanka. Les autres grandes journées sont consacrées, le 19 au WWF, le 22 au cheval et le dernier dimanche au costume vaudois. Quant à la journée officielle, elle est prévue pour le jeudi 17.

Jura *Jean Barras*

« Pour moi, c'est la fête »

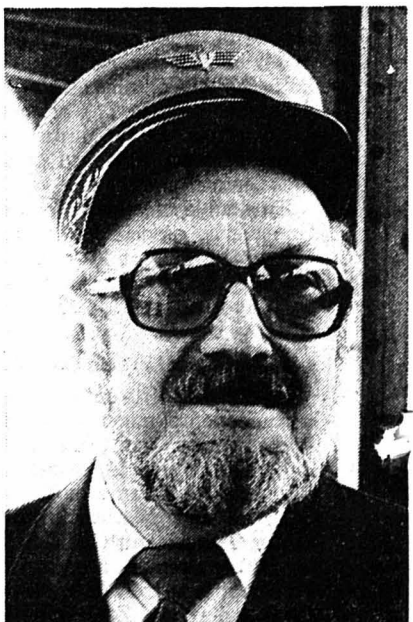
Jean Barras n'ira pas au Comptoir cette année. Il a organisé avec sa fille, qui habite au Canada, un long séjour aux USA. Cette désaffection momentanée ne trouble pas pour autant les habitudes du sous-chef de gare de Delémont. Ce cheminot, qui a été en poste un peu partout en Suisse, s'est trouvé souvent éloigné de Lausanne et ne fréquente la Foire nationale que tous les deux ou trois ans. Il a néanmoins signé un long bail de fidélité. « Quand j'étais enfant », précise le quinquagénaire avenant, « j'habitais Romont. Nous nous déplaçons en famille. Notre père nous avertissait quelques jours à l'avance, c'était pour nous source d'impatience et de joie. C'était la fête. Habituellement nous y allions le lundi du Jeûne, au plus fort de la cohue. Puis, de par mon métier, je me suis retrouvé à divers postes, en Suisse romande. L'habitude est restée et j'y vais toujours dans le même esprit que lorsque j'étais plus jeune. Bien sûr, depuis vingt-cinq ans je travaille dans le Jura, à plus de deux heures de train (évidemment...) de Beaulieu, alors j'ai aussi « testé » des foires concurrentes, mais le Comptoir représente mieux l'idée que je me fais de la fête. Le cadre, cette enceinte qui regroupe les gens, avec le Palais de Beaulieu comme élément de rassemblement, vous ne le trouvez nulle part ailleurs en Suisse. »

Même si le rythme de fréquentation de Jean Barras s'est ralenti, le cérémonial de la visite, sur un jour, se déroule selon le même schéma. Départ, au petit matin et en couple, avec des amis quelquefois. Les intérêts des époux les amènent à se séparer dès leur arrivée. Ce qui ne les empêche pas de se rejoindre pour le repas, ou pour faire la commande d'un objet repéré dans le premier temps de la visite.

Jean Barras fait un survol de tous les stands, mais il avoue une préférence pour les divers équipements, le matériel sportif et pour les démon-

trations. « Vous trouvez la plus belle collection et la plus importante concentration sur un territoire aussi restreint de râpes, de mixers et d'autres appareils ménagers. Et puis, il y a toujours le passage aux caves, où l'on retrouve des copains disséminés dans toute la Suisse, des gens qu'on n'a pas revus depuis des années. Vous avez aussi un panorama suffisamment large pour faire quelques commandes de bouteilles, c'est agréable. »

Jean Barras n'oublie pas pour autant la visite des stands des pays étrangers. L'aspect touristique l'emporte. Mais, philosophe, il reconnaît que la plupart des destinations évoquées resteront, pour lui, un rêve. Pourtant, cette année, il sera à plus de huit mille kilomètres de Beaulieu.



Jean Barras.

EXCEPTIONNELLE

Sur l'informatique propose, pour la première fois dans le cadre d'une foire commerciale, des systèmes de micro-ordinateurs, d'ordinateurs et de traitement de texte.

Ce rapide survol n'est pas complet si l'on oublie de mentionner ce qui fait la tradition même de la Foire nationale, sa cour d'honneur de l'agriculture suisse, son salon d'automne de l'horlogerie-bijouterie, la vigne et le vin ainsi que la grande attraction qu'est le « Jean-Louis ». L'amateur peut toujours participer à ces joutes qui soulèvent des passions. Une raison supplémentaire de trinquer à la réussite de cette soixante-deuxième édition!



Le mot de passe du Comptoir

Il se peut qu'au hasard de votre visite, Monsieur Comptoir vous accoste et vous pose une question, à brûle-pourpoint. Toute la journée, il se promène discrètement à travers les stands. A la question posée, répondez simplement : « Un Comptoir pour tous. » Vous aurez gagné et des cadeaux vous seront offerts. C'est tellement plus agréable quand ce n'est pas compliqué.

Neuchâtel Lo Boekholt

« Stimulant face-à-face »



Lo Boekholt-Weyermann.

Dix-huit ans de fidélité sans faille. Lo Boekholt-Weyermann est une habituée du Comptoir. « C'est le meilleur moyen de donner une extension relativement importante à une petite boutique », précise la propriétaire de Sélection, prêt à porter, à Neuchâtel. Deux semaines durant elle quittera son échoppe avenante, feutrée et luxueuse, pour retrouver les halles du Palais de Beaulieu qu'elle connaît si bien.

« Je me concentre sur une collection de confection sur mesure, en jersey exclusivement. C'est un bon tremplin pour la vente. Je me suis rendu compte que ce sont les premières années qui ont été déterminantes pour la constitution d'une clientèle. Des rapports se sont établis et, quelquefois, des personnes me « suivent » à Neuchâtel. C'est donc avant tout dans une optique commerciale que je me retrouve au Comptoir. »

La confection que propose Lo Boekholt-Weyermann est de qualité. Sa spécialité lui permet d'offrir ses pièces dans une quarantaine de couleurs et dans toutes les tailles. Elle court les collections, à Paris, à Florence et à Munich principalement pour s'inspirer des modèles exclusifs qui seront façonnés en Suisse. Si son métier la passionne, Lo Boekholt-Weyermann le fait pour compléter sa collection de poupées anciennes.

Son aptitude au dialogue a aidé à son intégration dans la foire. « Même si nous nous retrouvons entre « rivaux », les rapports qui s'établissent sont excellents. De toute façon, la concurrence est stimulante, nécessaire. Nous avons beaucoup d'heures creuses à meubler. Tout naturellement nous nous retrouvons à discuter, à perfectionner certaines langues. Nous avons même mis sur pied une petite chorale, pour égayer les heures de faible affluence. Evidemment trois semaines à ce rythme sont fatigantes. Mais je trouve quand même le temps de côtoyer les pavillons intéressants. Ma formation de décoratrice me prédispose à visiter des stands spécialisés. Des trois foires que je suis annuellement, c'est de loin celle dans laquelle je préfère travailler. Chaque fois, je présente une collection différente, pour offrir une palette de modèles en jersey des plus attachantes. »

On imagine fort bien que Lo Boekholt-Weyermann, femme de dialogue par excellence, prenne plaisir à se retrouver dans des espaces moins restreints, face à un large public. Le Comptoir Suisse lui offre cette ouverture.

Jura bernois Frank Vaucher

« Le rendez-vous de tout le monde »

Frank Vaucher est un perfectionniste, aussi pondéré et clair dans son langage qu'il doit être minutieux dans son travail. Depuis trente-quatre ans, « dès la fin de mon apprentissage », précise-t-il, il est horloger, régleur de précision, dans la plus grande fabrique de montres de Saint-Imier, « Les Longines », comme on l'appelle là-bas. Posté dans un petit atelier, ses deux collègues et lui assurent toutes les créations non automatisées de la maison, les modèles rares ou la rénovation des anciennes montres. Il a construit sa vie comme il évolue dans sa profession : solidement. Il a pris le « risque », comme il le qualifie lui-même, de bâtir pour se marier.

Avant d'avoir sa maison, il se déplaçait déjà à Lausanne, pour le Comptoir Suisse. Par la suite, il a eu toutes

Genève Pierre Pradervand

« Le rapprochement ville-campagne »



Pierre Pradervand.

Le solide agriculteur genevois qu'est Pierre Pradervand n'a qu'une seule raison de se rendre au Comptoir : le bétail. Intéressé aussi bien par les bovins que par les chevaux, il a cependant, aujourd'hui, une légère préférence pour ces derniers. L'explication en est simple. Lorsqu'on est paysan dans ce minuscule canton, que l'on dispose de 30 hectares dont seuls 20 sont labourables et qu'on est confronté à un contingentement laitier strict, la solution, c'est le recyclage. A 47 ans, Pierre Pradervand a tourné une page : son exploitation agricole, sur la commune de Vandoeuvres, est devenue, depuis ce printemps, un manège. Trente chevaux ont pris place dans des boxes aménagés dans tous les recoins de la ferme, un parc à obstacles et une halle couverte complètent les installations.

Ses jours favoris sont, bien entendu, ceux réservés aux bovins et la Journée du cheval.

La foire est aussi l'occasion des retrouvailles entre dragons et éleveurs. Elle permet les échanges d'expériences et d'impressions. « La qualité, tant chez les bovins que chez les chevaux, s'améliore constamment », explique Pierre Pradervand. « Dès cette année, par exemple, les poulinières en dessous de 1 m. 60 au garrot sont refusées. C'est très bien. Ce sont les chevaux de qualité qui se vendent. Les acheteurs veulent une monture

de sport, et surtout qui saute, même s'ils doivent y mettre le prix. »

Autre aspect que soulève Pierre Pradervand : l'enthousiasme des citadins pour ce qui a trait à la campagne : « La Journée du Cheval fait un tabac chaque année ; les gens adorent ça. On leur explique le comment du pourquoi et les animaux sont mis en valeur. » Ce rapprochement ville-campagne semble essentiel à l'agriculteur genevois qui pense que le Comptoir a, en ce sens, un rôle déterminant à jouer.

Fribourg Antoinette Aerni

« Endroit de rencontres »

Antoinette Aerni a 29 ans. Elle est mariée, mère de deux enfants. Depuis deux ans, cette ménagère née à Yvondand habite à Givisiez, près de Fribourg. Le Comptoir, elle le connaît du dedans et du dehors. « Je m'y rends régulièrement pour rencontrer des amis, mais aussi pour prendre connaissance des nouveautés et visiter les stands des pays et des cantons invités. Je m'attarde aussi chaque fois devant les expositions de légumes et de fleurs et les présentations d'animaux, surtout des chevaux. Le Comptoir représente aujourd'hui pour moi un moment de détente. Mais je connais aussi le Comptoir pour avoir travaillé dans un stand de dégustation de liqueurs. C'était il y a une dizaine d'années. Un job intéressant, mais pénible. »

« C'est avec mes parents que je me

suis rendue la première fois au Comptoir. Ce qu'il me reste comme souvenir ? Pas grand chose, à vrai dire. Un fouillis d'images colorées, de bruit et d'odeurs. Je garde par contre des souvenirs plus précis de mon adolescence. Avec les copines et les copains, le Comptoir était devenu un lieu de rendez-vous annuel, un peu comme une sortie d'école, où nous prenions plus de liberté que les autres jours de l'année. » Par exemple ? « Je souriais plus ouvertement aux garçons qui me plaisaient, je buvais mon verre comme une grande. J'approchais en quelque sorte la vie d'adulte par son côté brillant. »

« Les stands des pays étrangers ont toujours retenu mon attention. Je regrette cependant un peu que cette approche d'une autre civilisation ne soit pas plus complète. En quittant ces expositions, j'ai envie d'en savoir plus et je me prends à rêver de voyages. »

Cette jeune et jolie femme apprécie sa balade annuelle dans les halles du Comptoir. « L'attrait de cette foire réside d'une part dans la quantité de choses à voir et de l'autre dans cette ambiance de fête que l'on ressent dès qu'on a passé les portes d'entrée. »



Frank Vaucher.



Antoinette Aerni.

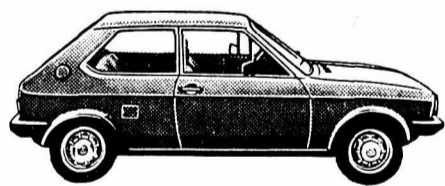
Dès à présent chaque nouvelle VW



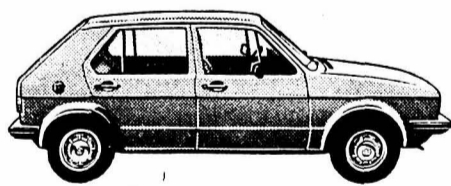
a de nombreux extras gratuits!

Ce super-équipement sera sur tous les nouveaux modèles, y compris la Polo LX.

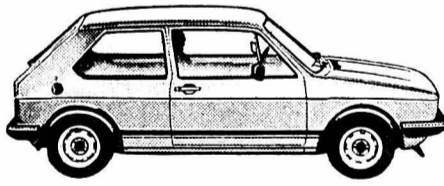
----- ✂
 Prière de découper ce coupon et de l'adresser à: AMAG, Case postale 1000, 5430 Wettingen



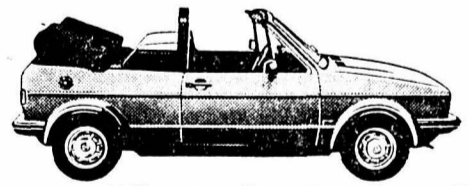
Polo
 900 cm³, 40 ch (29 kW); 1100 cm³, 50 ch (37 kW); 1300 cm³, 60 ch (44 kW). Aussi en version «Formule E».
 Déjà à partir de fr. 9'990.- transport compris.



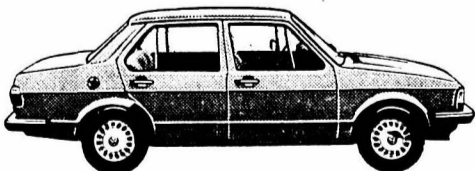
Golf
 1100 cm³, 50 ch (37 kW); 1300 cm³, 60 ch (44 kW); 1500 cm³, 70 ch (51 kW); Diesel 1600 cm³, 54 ch (40 kW). Aussi en version automatique ou en version «Formule E».
 Déjà à partir de fr. 12'175.- transport compris.



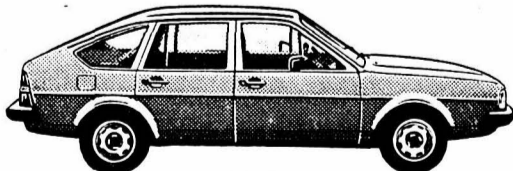
Golf GTI
 1600 cm³, 110 ch (81 kW). Boîte standard à 5 vitesses.
 Déjà à partir de fr. 17'430.- transport compris.



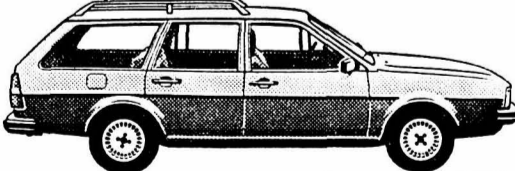
Golf Cabriolet
 1500 cm³, 70 ch (51 kW); 1600 cm³, 110 ch (81 kW). Aussi en version automatique.
 Déjà à partir de fr. 18'660.- transport compris.



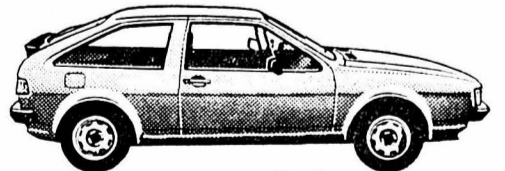
Jetta
 1300 cm³, 60 ch (44 kW); 1500 cm³, 70 ch (51 kW); Diesel 1600 cm³, 54 ch (40 kW); 1600 cm³, 85 ch (63 kW); 1600 cm³, 110 ch (81 kW). Aussi en version automatique ou en version «Formule E».
 Déjà à partir de fr. 12'560.- transport compris.



Passat
 1300 cm³, 60 ch (44 kW); Diesel 1600 cm³, 54 ch (40 kW); 1600 cm³, 75 ch (55 kW); 1600 cm³, 85 ch (63 kW); 1900 cm³, 115 ch (85 kW). Aussi en version automatique ou en version «Formule E».
 Déjà à partir de fr. 14'560.- transport compris.



Passat Variant
 1300 cm³, 60 ch (44 kW); Diesel 1600 cm³, 54 ch (40 kW); 1600 cm³, 75 ch (55 kW); 1600 cm³, 85 ch (63 kW); 1900 cm³, 115 ch (85 kW). Aussi en version automatique ou en version «Formule E».
 Déjà à partir de fr. 15'460.- transport compris.



Scirocco
 1300 cm³, 60 ch (44 kW); 1600 cm³, 85 ch (63 kW); 1600 cm³, 110 ch (81 kW). Aussi en version automatique.
 Déjà à partir de fr. 16'260.- transport compris.



5116 Schinznach-Bad

Economisez de l'essence: en VW

Je m'intéresse au modèle coché. Veuillez m'informer, s'il vous plaît.

Nom/Prénom: _____

Adresse: _____

NP et localité: _____

Tél.: _____ 75

Toute voiture VW offre en plus:
 6 ans de garantie contre la perforation de la carrosserie par la corrosion, sans traitement complémentaire et sans supplément!
 2 ans de protection Intertours-Winterthur.
 1 an de garantie totale d'usine, sans limite de kilométrage.
 Une valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.
 Aussi en leasing: tél. 056/43 01 01

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Coupe des lancers au Centre sportif

Bourgoin-Jallieu gagne devant GG Berne

L'initiative de l'Olympic d'organiser une coupe des lancers la veille des championnats suisses de relais s'est révélée une excellente formule qui a rassemblé un nombre important des meilleurs lanceurs du pays. De plus les conditions idéales dont jouissent les athlètes ont contribué à la parfaite réussite de la plus importante manifestation de ce genre dans le pays. Le responsable national des lancers Jean-Pierre Egger était présent et a pu voir à l'œuvre de nombreux athlètes chevronnés autant que certains espoirs qui ont aussi retenu son attention tant ce domaine lui tient à cœur quant à l'avenir.



Attentif, le sélectionneur Jean-Pierre Egger.

LES COMPÉTITIONS

Si le champion suisse du marteau Obrist (STB) n'eut pas de peine à s'imposer dans sa discipline, le champion national du disque Théo Wyss (ST Lucerne) rencontra une sérieuse opposition avec les internationaux français David et Lombardo (CS Bourgoin-Jallieu) qui le devancèrent nettement. Le concours du poids resta assez modeste et le champion suisse juniors Beuchat (CEP) qui avait été brillant ces dernières semaines a laissé échapper une occasion de s'imposer face à David qui ajoutait ainsi une autre victoire. Intéressante confrontation de cadets B au marteau où le champion de France Marmonnier ne fut jamais inquiété par l'espoir local Marc-André Schwab récent champion suisse de cette catégorie.

CHEZ LES DAMES

Le lancer du disque a désigné la Zurichoise Claudia Elsener pour faire partie de l'équipe suisse à la faveur de son avantage sur la Bernoise Verena Blatter, alors qu'au javelot, c'est la Bâloise Catherine Dunkel qui arrachait sa sélection face à la Bernoise Thiémar. Au jet du poids la Zurichoise Myrtha Heilig a nettement distancé ses adversaires. On ne saurait terminer sans relever l'excellente performance de la jeune championne suisse cadettes B de l'Olympic, Nathalie Ganguillet qui a expédié le poids de 3 kg à 11 m. 34, très près de sa meilleure performance nationale.

PAR ÉQUIPES

Véritable thème de cette journée des lancers, a vu la victoire très nette des Français de Bourgoin-Jallieu devant l'équipe de la GG Berne assez homogène, alors que l'équipe de l'Olympic à l'exception de Gubian et Nathalie Ganguillet n'a pas eu son rendement habituel. Il n'en demeure pas moins que les Chaux-de-Fonniers ont fait bonne contenance dans ce contexte assez relevé.

J. R.

Résultats

Poids cadettes B (3 kg): 1. Nathalie Ganguillet, Olympic, 11,34 m. - **Cadettes A (4 kg):** 1. Nathalie Bonnard, CS Bourgoin-J., 9,92.
Poids juniors dames (7½ kg): 1. Sonja Friedrich, TV Langasse, 10,87 m. - **Seniors dames (7½ kg):** 1. Myrtha Heilig, Lac Rex (ZH), 13,32 ; 2. Verena Blatter, GGB, 11,99.
Marteau seniors (7½ kg): 1. Daniel Obrist, STB, 64,54 m.; 2. Christian Hostettler, Olympic, 56,70; 3. Patrice Caioco, CS Bourgoin-J., 55,60.

Marteau juniors (7 kg 260): 1. Adrian Beer, STB, 50,10 m.
Marteau cadets A (6 kg 260): 1. Reithmeier, STB, 47,12 m. - **Cadets B (5 kg):** 1. J.-Philippe Marmonnier, Bourgoin-J., 52,04; 2. M.-André Schwab, Olympic, 46,28; 3. Blaise Schenk, Olympic, 31,82.
Poids seniors hommes (7½ kg): 1. J.-M. David, Bourgoin-J., 15,18 m.; 2. Alain Beuchat, CEP, 15,07; 3. Theo Wyss, ST Lucerne, 14,89.
Javelot cadets A hommes (800 gr.): 1. Stephan Grossenbacher, TV Langasse, 52,24 m.
Javelot juniors hommes (800 gr.): 1. Fredy Flessenkampfer, GGB, 56,92 m. - **Hommes seniors (800 gr.):** 1. Alfred Grossenbacher, TV Langasse, 70,22 ; 2. J.-Pierre Wismer, OB Bâle, 59,70.
Disque cadettes B (1 kg): 1. Anita Troller, GGB, 30,54 m.; 2. Nathalie Ganguillet, Olympic, 27,48.
Disque juniors dames (1 kg): 1. Marie-Hélène Raguin, CS Bourgoin-J., 38,44 m.; 2. Sylvie Stutz, Olympic, 37,36. - **Seniors dames (1 kg):** 1. Claudia Elsener, TV Unterstrass, 43,48; 2. Verena Blatter, GGB, 41,00; 3. Christine Martineti, CS Bourgoin-J., 35,80.
Javelot juniors dames (600 gr.): 1. Susi Woodtli, STB, 38,18 m.; 2. Sonja Friedrich, TV Langasse, 37,40. - **Seniors dames (600 gr.):** Katherien Dunkel, TV Riehen, 52,28; 2. Denise Thiémar, GGB, 50,70; 3. Helene Schachter, OB Basel, 45,12.
Disque hommes cadets B (1 kg 500): 1. Rolf Roos, ST Lucerne, 28,58 m.; 2. Blaise Schenk, Olympic, 27,56. - **Cadets A (1 kg 500):** 1. Francis Cesari, CS Bourgoin-J., 43,22 m.
Disque juniors (2 kg): Peter Baehler, TV Wimmis, 40,00 m. - **Seniors (2 kg):** 1. J.-Marc David, CS Bourgoin-J., 53,14; 2. Nicolas Lombardo, CS Bourgoin-J., 50,08; 3. Theo Wyss, STV Lucerne, 48,32.
Classement dames individuel: 1. Verena Blatter, GGB, 1470 points; 2. Myrtha Heilig, Lac Rex (ZH), 1413; 3. Vreni Scheidegger, TVL, 1352.
Classement jeunes filles individuel: 1. Nathalie Bonnard, CS Bour-

goin-J., 1248 points; 2. Sylvie Stutz, Olympic, 1245; 3. Nathalie Ganguillet, Olympic, 1168.

Classement individuel hommes: 1. J.-M. David, CS Bourgoin-J., 1725 points; 2. Theo Wyss, STV Lucerne, 1624; 3. J.-C. Chaperon, GGB, 1570.

Classement individuel jeunes hommes: 1. Thomas Rolli, TV Langasse, 1366 points; 2. Francis Cesari, CS Bourgoin-J., 1303; 3. Fredy Flessenkampfer, GGB, 1241.

Classement interclubs: 1. CS Bourgoin-Jallieu, 5622 points; 2. GGB, 5299; 3. TV Langasse, 5128; 4. STB, 4929; 5. Olympic La Chaux-de-Fonds, 4801; 6. STV Lucerne, 4551.

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football Les équipes du «Bas» sont en tête en Ile ligue



Au cours du match de IIIe ligue, Fontanemelon I b - Neuchâtel II, un joueur de cette dernière équipe parvient à écarter le danger. (photo Schneider)

Cette saison, les formations du bas du canton ont pris un excellent départ en deuxième ligue. C'est ainsi qu'après quatre journées, on trouve en tête Bôle et Colombier qui n'ont concédé qu'un seul

«Canada-Cup»: deux équipes en tête

Toujours aussi généreux dans l'effort, les Américains ont arraché leur qualification pour les demi-finales de la Canada-Cup, en prenant le meilleur, au Forum de Montréal, sur la Tchecoslovaquie. Leur deuxième victoire du tournoi, les Etats-Unis l'ont obtenue sur le score de 6-2 (0-1 2-1 4-0). Ils sont qualifiés en compagnie du Canada et de l'URSS. En cas d'égalité de points entre Américains et tchécoslovaques, c'est en effet le résultat de la confrontation directe qui sera déterminant.

Le match Suède-Tchécoslovaquie de ce jour désignera la quatrième demi-finaliste. Contre le Canada, les Suédois ont réagi trop tardivement et ils ont subi une courte défaite (3-4). Pour se retrouver en demi-finale, les Scandinaves devront gagner alors qu'un partage de l'enjeu sera suffisant aux Tchécoslovaques. L'URSS, pour sa part, n'a pas connu de problème face à la Finlande, qu'elle a battue par 6-1 devant 2500 spectateurs seulement. Les Finlandais ont ainsi subi leur quatrième défaite en quatre matchs.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Canada	4	3	1	0	25-10	7
2. URSS	4	3	1	0	17- 6	7
3. Etats-Unis	4	2	-	2	13-15	4
4. Tchecoslovaquie	4	1	2	1	14-12	4
5. Suède	4	1	0	3	12-13	2
6. Finlande	4	0	0	4	2-27	0

En cas d'égalité, le résultat de la confrontation directe est déterminant. Le Canada, l'URSS et les Etats-Unis sont qualifiés pour les demi-finales.

point, puis Cortailod (une défaite). La première formation des Montagnes n'est autre que le FC Etoile qui, sous la direction de son nouvel entraîneur Furrer, rivalise avec les meilleurs, même si elle partage actuellement la quatrième place du classement avec Serrières et Saint-Blaise. Le Locle suit à un point, tandis que Saint-Imier, battu chez lui (!) par Etoile, est encore devancé par Marin et Hauterive. On attend donc une vive réaction des formations du Haut dans ce championnat de deuxième ligue.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Bôle	4	3	1	0	11- 5	7
2. Colombier	4	3	1	0	9- 2	7
3. Cortailod	4	3	0	1	9- 6	6
4. Serrières	4	2	1	1	9- 5	5
5. Saint-Blaise	4	2	1	1	5- 2	5
6. Etoile	4	2	1	1	7- 6	5
7. Le Locle	4	1	2	1	7- 6	4
8. Marin	4	1	1	2	3- 8	3
9. Hauterive	4	0	2	2	4- 7	2
10. Saint-Imier	4	1	0	3	5-10	2
11. Genev.-s/Cof.	4	0	1	3	4-10	1
12. Le Parc	4	0	1	3	3- 9	1

TROISIÈME LIGUE Travers et Le Locle

DANS LE GROUPE I

Dans ce groupe, deux formations n'ont pas encore concédé le moindre point, Travers et Le Locle II. Fleurier a par contre été tenu en échec par Béroche, ce week-end, et il a ainsi perdu contact.

Boudry ferme la marche dans ce groupe, car il est toujours bredouille. Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Travers	3	3	0	0	14- 7	6
2. Le Locle II	3	3	0	0	6- 3	6
3. Fleurier	3	2	1	0	8- 3	5
4. Ticino	3	2	0	1	9- 5	4
5. Corcelles	3	1	1	1	5- 5	3
6. Bôle II	3	1	1	1	6- 7	3
7. Béroche	3	0	2	1	2- 3	2
8. L'Areuse	3	1	0	2	7- 8	2
9. Couvet	3	1	0	2	6- 8	2
10. Auvernier	3	1	0	2	6-11	2
11. Fontain. Ia	3	0	1	2	3- 5	1
12. Boudry II	3	0	0	3	1- 8	0

La Chaux-de-Fonds II co-leader avec Audax

DANS LE GROUPE II

Tout comme dans le groupe précédent, le commandement est partagé par deux équipes, La Chaux-de-Fonds II et Audax qui n'ont concédé qu'un seul point en trois rencontres. Les formations du Haut semblent pourtant en mesure de jouer un rôle en vue cette saison, car Les Bois et Deportivo partagent le troisième rang avec Helvétia. Classement:

	J	G	N	P	Buts	Pts
1. Chx-de-Fds II	3	2	1	0	8- 3	5
2. Audax	3	2	1	0	7- 2	5
3. Les Bois	2	2	0	0	7- 3	4
4. Deportivo	3	2	0	1	5- 4	4
5. Helvétia	4	1	2	1	4- 7	4
6. La Sagne	3	1	1	1	6- 5	3
7. Le Landeron	3	1	1	1	5- 5	3
8. Xamax II	3	1	1	1	6- 7	3
9. Sonviller	2	1	0	1	5- 4	4
10. Hauterive II	4	0	2	2	6- 9	2
11. Floria	3	0	1	2	2- 5	1
12. Fontaine. I b	3	0	0	3	4- 8	0

A. W.

Dans le Jura

Juniors D: Büren - Longeau 0-5; Etoile - Dotzigen 9-0; Anet - Gruntern 3-1; Aurore b - Aegerten a 0-1; Aurore a - Aegerten b 5-3; Nidau - Mâche 1-10; Perles - Madretsch 4-0; Moutier a - Tramelan 16-0; Tavannes - Reconviiler 0-1; Lambering - Les Breuleux 4-1; Delémont a - Courroux 3-2; Corban - Moutier b 6-0; Fontenais - Porrentruy 0-7; Bure - Alle 3-2.

Arnould Beuchat maître chez lui

Le 6e cross country parfaitement organisé par le Groupe sportif d'Epauvillers-Epiqueuz, s'est déroulé dans des conditions idéales. Le champion local, Arnould Beuchat s'est montré le meilleur et a facilement triomphé de tous ses adversaires.

Cadets A: 1. Marchon Christian, SFG Saignelégier, 16'34". 2. Taillard Pascal, SFG Saignelégier, 16'40". 3. Froidevaux Georges, SFG Saignelégier, 18'07".

Juniors: 1. Frésard Marco, SFG Saignelégier, 16'47". 2. Bozzini Silvano, Bienne, 19'06". 3. Cortat Alain, Courrenclin, 19'07".

Vétérans: 1. Froidevaux Jean-Pierre, 16'58". 2. Vallat Marcel, Saignelégier, 17'05". 3. Willemain Antoine, GS Saucly, 17'38".

Populaires: 1. Gogniat Nicolas, Le Noirmont, 17'12". 2. Sautebain Michel, SFG Courgenay, 17'28". 3. Cabral Pedro, GSE, 18'02".

Seniors: 1. Wahlen Werner, CC Delémont, 33'05". 2. Kummer Eric, Grandval, 35'00". 3. Cattin Maxime, Montsevelier, 35'27".

Elites: 1. Beuchat Arnould, GSE, 31'06". 2. Kottelat Jean-Claude, Mervelier, 32'46". 3. Vermeille Vincent, SFG Saignelégier, 34'30". 4. Joly Michel, Le Boéchet, 37'05". 5. Maître Nicolas, GSE, 37'28". 6. Schaller Jacques, Corban, 39'00". 7. Bedert François, Genève, 39'10". 8. Paratte André, CC Delémont, 39'30". 9. Boegli Claude, Bourignon, 39'50". 10. Gerber Roger, GS Saucly, 40'10".

Challenge inter-clubs: 1. Saignelégier (Frésard Marco, - Marchon Christian - Froidevaux Jean-Pierre - Marchon Anne-Claude). 2. GSE.

Course de côte cycliste Le Locle - Sommertel

Depuis plusieurs semaines les organisateurs de la Pédale locloise travaillent à la mise sur pied de la traditionnelle course de côte Le Locle - Sommertel, fixée au dimanche matin 13 septembre prochain. Il y aura donc de l'animation dès l'aube aux alentours du Collège des Jeanneret pour les préparatifs du départ et ensuite sur la dure montée qui mène au Grand-Sommertel.

PARCOURS MAINTENU

Pour cette 11e édition le parcours habituel a été maintenu. Les coureurs prendront tout d'abord le chemin du Col-des-Roches, depuis le stade des Jeannerets, avant d'aborder La Jaluse, Les Abattes, Le Communal, Le Montpugin, La Baume, Le Communal de la Sagne et enfin la route de Sommertel, soit un parcours de 12.700 km.

Lors des éditions précédentes on a assisté à de sérieuses batailles tant chez les juniors que chez les amateurs. On rappellera que deux des coureurs les plus remarquables cette saison chez les professionnels, soit le petit grimpeur Beat Breu, vainqueur du Tour de Suisse et le «crack» local Jean-Mary Grezet ont participé à l'épreuve de La Pédale locloise. D'ailleurs Jean-Mary Grezet détient toujours le record de la catégorie juniors

en 25'06, alors que chez les amateurs c'est Urs Zimmermann de Macolin qui a établi le meilleur «chronométré» de cette catégorie en 24'41, ceci l'année dernière.

PRÈS DE CENT COUREURS

Pour dimanche les organisateurs loclois attendent la venue de 60 amateurs et de plus de 20 juniors. Chez les amateurs le favori No 1 sera Guido Winterberg de Pfaffnau, récent vainqueur des dernières courses de côte Sihlwald - Hirzel; Bowil - Chuderhüsi et Rothenthurm - Neusell. Il aura pour principaux adversaires Kurt Wyss du VC Gunzgen, vainqueur en juniors l'an dernier à Sommertel, ainsi que Francis Ankli de Grandfontaine, sans oublier quelques «outsiders» tels André Challande, Jurg Stalder, Yves Badan, A. Bitterli et Hofstetter. La lutte promet donc d'être très in-

teressante et serrée dans cette catégorie et le spectacle vaudra le déplacement. Chez les juniors qui seront une vingtaine au départ aucun favori n'est mentionné, si bien qu'ici aussi la bataille fera rage sur les pentes du sommet jurassien. Le public loclois est donc appelé à suivre une manifestation intéressante et passionnante. Les départs seront donnés dimanche matin dès 8 h. 45 pour les juniors et dès 9 h. pour les amateurs et seniors.

Rendez-vous donc dimanche matin sur le parcours de cette course de côte qui clôturera la saison chez nous.

Mas.

Palmarès du Tir des Challenges 1981 de la Société du district de La Chaux-de-Fonds

Les tireurs du district de La Chaux-de-Fonds ont participé les 5 et 6 septembre au Tir des Challenges 1981. Le beau temps étant de la partie, de beaux résultats ont été atteints. A 300 m. sur 104 tireurs, 32 ont obtenu la distinction (à partir de 35 points, 34 pour vétérans et juniors. A 50 m., 46 tireurs, 32 ont obtenu la distinction à partir de 87 points, vétérans et juniors 85.

A 50 m., maximum 100 points: 1. 96 points, Brigljevic Boris; 95, Steiner Francis, Geinoz Louis, Blaser Frédy, Roost Alexandre; 94, Fontana Fernand, Iff Edmond, Wehrli Charles; 93, Castioni André, Montandon Pierre, Varrin François, Kunz Jean-Pierre; 92, Bourqui Emile; 91, Wampfler André, Nickles Jean-Pierre, Boichat Pierre, Jacot André. E. B.

A 300 m., maximum 40 points: 1. 40 pts, Perrin André, 39; Stenz René, 38; Brossard Christophe junior, Henauer Bruno, Racine Marcel, Wampfler André, Voutat Eric, 37; Fischli Fridolin, Ziegenhagen Adonis, Stauffer Willy, Beuret Georges, Fluckiger Edouard, Frossard Jean-Michel, Andrey Gérold, Farine Francis, Brigljevic Boris.

Résultats individuels 300 m., maximum 40 points: 1. 40 pts, Perrin André, 39; Stenz René, 38; Brossard Christophe junior, Henauer Bruno, Racine Marcel, Wampfler André, Voutat Eric, 37; Fischli Fridolin, Ziegenhagen Adonis, Stauffer Willy, Beuret Georges, Fluckiger Edouard, Frossard Jean-Michel, Andrey Gérold, Farine Francis, Brigljevic Boris.

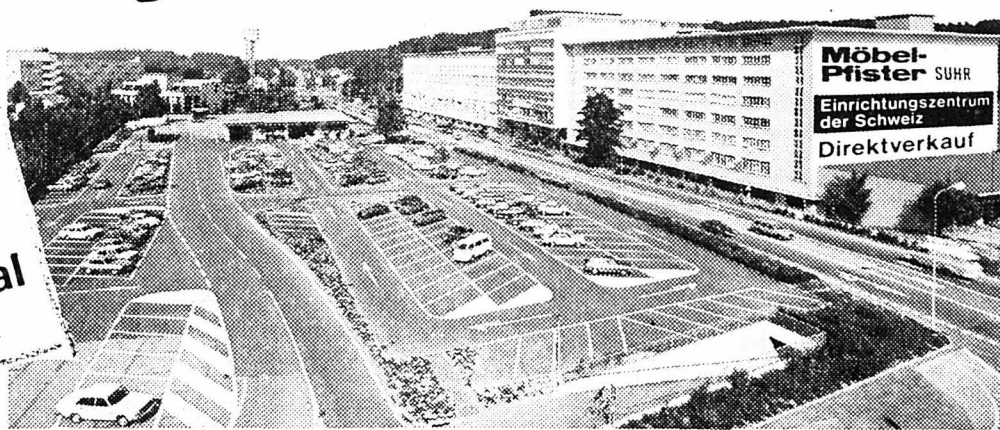
A 50 m., maximum 100 points: 1. 96 points, Brigljevic Boris; 95, Steiner Francis, Geinoz Louis, Blaser Frédy, Roost Alexandre; 94, Fontana Fernand, Iff Edmond, Wehrli Charles; 93, Castioni André, Montandon Pierre, Varrin François, Kunz Jean-Pierre; 92, Bourqui Emile; 91, Wampfler André, Nickles Jean-Pierre, Boichat Pierre, Jacot André. E. B.

MAZOUT ma chaleur! mes réserves!

« Qui chauffe au mazout contribue à l'accroissement des réserves nationales stockables »
 Les négociants en combustibles



Voyage gratuit au centre européen du meuble à SUHR



Les plus récentes créations aux prix surprenants vous attendent!

L'horaire du car:
Le Locle: Place du Marché 8.15 h.
La Chaux-de-Fonds: Place de la Gare 8.30 h.
Neuchâtel: Devant magasin 9.00 h.

Renseignements et réservations:

Pfister Meubles Neuchâtel
 Tél. 038 - 25 79 14



Compagnie des Transports en Commun de La Chaux-de-Fonds cherche un

ouvrier de dépôt aspirant conducteur

La préférence sera donnée à un détenteur du permis cars ou de poids lourds.

L'entrée en fonction est immédiate ou à convenir.

Des formules de demande d'emploi sont à disposition aux guichets de la gare TC.

Ecrire à la Direction TC, avenue Léopold-Robert 77, 2301 La Chaux-de-Fonds. 21503



MESELTRON

Division Movomatic, succursale de Corcelles désire engager:

un mécanicien de précision CFC

si possible ayant quelques années de pratique dans l'usinage de pièces mécaniques. Ce mécanicien sera employé à divers travaux variés dans notre atelier de fabrication mécanique.

Nous offrons:

- salaire en rapport avec les capacités
- prestations sociales modernes
- travail intéressant
- place stable
- horaire libre.

Faire offres à: MESELTRON SA, case postale 190, 2035 Corcelles, tél. 038/31 44 33.

P 28-473

OFFRES D'EMPLOIS

Nous engageons pour tout de suite ou à convenir

faiseur d'étampes

de première force sur boîtes de montres.

Salaire en rapport des capacités.

Se présenter ou faire offres chez

Grisel Etampes SA

Jacob-Brandt 63, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 45 55. 21792

TAPIS
RIDEAUX
MEUBLES ET
SIEGES D'ART

PIERRE
AUBRY
JUVET INTERIEUR

LITERIE
LUMINAIRES

ATELIERS ET
MAGASIN
NUMA-DROZ 27
LA CHAUX-DE-FONDS

14424

Abonnez-vous à L'Impartial

Nous cherchons

opérateur(trice) aide-comptable

Préférence sera donnée à personne ayant déjà travaillé avec un système de gestion comptable.

(Mini-ordinateur).

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre M 500397 à Publicitas SA 1701 Fribourg 17-847

emploi libre

LIBRE EMPLOI
11, rue de l'Hôpital
2000 Neuchâtel
(038) 24 00 00

Engageons immédiatement pour travaux dans la région plusieurs professionnels ou aides expérimentés, Suisses ou «C».

- ÉLECTRICIENS
- SERRURIERS
- PEINTRES
- MÉCANICIENS
- MENUISIERS
- MAÇONS

Emplois libres, stables ou temporaires. Salaires élevés, primes, 13e, plan de carrière. 83-7423



COMMUNE DE COLOMBIER

MISE AU CONCOURS

Par suite de la démission honorable de la titulaire, le Conseil communal de la Commune de Colombier met au concours un poste d'

EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE

responsable du service des impôts communaux.

Nous cherchons une personne pouvant travailler de façon indépendante, ayant de l'initiative et aimant les contacts avec la population.

Obligations et traitements légaux.

Place stable, semaine de 5 jours, horaire de travail en partie mobile. Entrée en service: à convenir.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal, M. M. Wirz, tél. (038) 41 22 25.

Les offres de services manuscrites, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats, sont à adresser au Conseil communal, 2013 Colombier, jusqu'au 21 septembre 1981.

Conseil communal 28-21155



Chers enfants, venez chercher chez Schild ce Flying Bird super-punchant pour 2 francs seulement.

A l'école des prix sympa, Schild s'inscrit premier de classe!

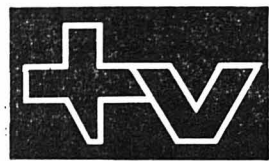
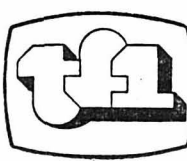


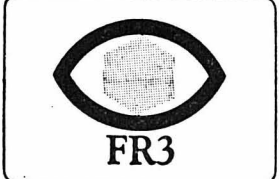
23.90
23.90

13.-
19.-

Schild a l'art de lancer pour les jeunes la mode qui fait école. En voici deux exemples typiques: à gauche le ravissant ensemble constitué d'une jupette à volants, à fleurs multicolores, fr. 23.90 à 29.90 (tailles 104-164) et d'une blouse blanche à ruches, fr. 23.90 à 29.90 (tailles 104-176). A droite le blue-jeans carotte, robuste et racé, qui ne coûte, ceinture comprise, que fr. 19.- à 22.- (tailles 116-176), la chemise assortie seulement fr. 13.- à 17.- (tailles 104-176).

SCHILD La mode à suivre

Mercredi • IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •

<p>Tranches horaires</p>	 <p>romande</p>			<p>Antenne 2 à 18 heures Cascades de la nuit C'est au royaume de la nuit que nous plongeons, à la découverte d'un réseau souterrain inconnu que deux jeunes spéléologues vont tenter d'explorer. Mais pour y pénétrer, il faut d'abord en découvrir l'entrée. Travail ingrat qui peut durer des heures, voire des jours à errer dans un désert de lapiaz parsemé d'innombrables trous, tous semblables, mais dont un seul donne accès au gouffre. C'est alors la plongée au fond de puits, puis de longues reptations dans des boyaux étroits pour aller toujours plus profondément. Mais la nature est impitoyable et hostile. C'est alors qu'il doit lutter contre lui-même pour que cette fascination n'engendre pas l'imprudence qui transformera l'aventure en tragédie. Brusquement c'est l'incident. Du matériel indispensable à leur propre sécurité échappe des mains d'un des spéléologues et tombe au fond du gouffre. Faut-il continuer? Non, dit l'un des spéléologues. Son compagnon ne l'écoute pas. Il sent la victoire si proche; il veut forcer la chance...</p>
<p>12-14 h</p>	 <p>TV romande à 20 h. 55: Jeux sans frontières... L'équipe suisse de Ittigen-Meiringen en finale.</p>	<p>12.05 Réponse à tout: Jeu 12.25 Une minute pour les femmes 12.30 Midi première: Variétés 13.00 Actualités 13.35 Portes ouvertes Et l'emploi - Conduire en silence - Je vous déclare unis 13.55 Les visiteurs du mercredi: Enfants Présentation: Henri Dès, Claude Gendrot et François Diwo Spécial 6-10 ans</p>	<p>12.05 Passez donc me voir: par Philippe Bouvard 12.30 Feuilleton: La Vie des autres: L'Ascension de Catherine Sarrazin (8) 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous: Critiques et réponses 13.50 Face à vous</p>	
<p>14-16 h</p>		<p>14.05 Une surprise Walt Disney 14.15 Heidi: Les Montagnes adorées, dessin animé 14.55 Feuilleton: Matt et Jenny 15.35 La maison magique de Garci-more</p>	<p>14.00 Aujourd'hui Madame Evocation de Jean Nohain, avec: Marie-Claire Tambour - Mathé Altery - Yvonne Germain - Philippe Clay - Sim 15.00 Série: Super Jaimie</p>	
<p>16-19 h</p>	<p>16.35 Point de mire: Programmes radio 16.45 Vision 2. Spécial cinéma Gros plan sur Yves Boisset. L'actualité cinématographique en Suisse 17.35 Série: Les Aventures de Lassie 18.00 Téléjournal 18.05 Pour les jeunes Mini Grand Prix, ou un championnat du monde des bolides miniatures téléguidés 18.35 Série: Les contes du folklore japonais 18.45 Pour les petits: Les Aventures de la Souris sur Mars 18.55 Un jour, une heure: Informations</p>	<p>16.05 Les grands maîtres de la BD 16.45 Super-parade des dessins animés 17.30 Studio 3 18.10 Flash 18.25 L'île aux enfants 18.50 jeu: Avis de recherche</p>	<p>16.00 Récéré A2: Enfants 16.10 Les Paladins de France 16.35 Maraboud'Ficelle 17.15 Les échecs 18.00 Reportage: Les carnets de l'aventure Les cascades de la nuit C'est la vie de l'été Sur l'eau 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres</p>	 <p>18.30 FR3 Jeunesse Coup double 18.55 Tribune libre Soldats de France</p>
<p>19-24 h</p>	<p>19.30 Téléjournal 19.50 Série: Mister Magoo 20.05 Buck Rogers au XXVe siècle Aujourd'hui: Le Vampire de l'Espace 21.00 Jeux sans frontières Finale mettant en compétition les meilleures équipes de la série. En Eurovision de Belgrade 22.25 Lauréat Artiste désigné lauréat du Concours international d'exécution musicale de Genève. Trompette 22.40 Téléjournal</p>	<p>19.20 Actualités régionales 19.45 Jeu: Les paris 19.53 Tirage du Loto 20.00 Actualités 20.30 Les mercredis de l'information 21.30 Les grandes enquêtes La Mafia 22.30 Cyclisme Tour de l'Avenir. Résumé 22.35 Questionnaire L'ordinateur est-il socialiste? - La télématique, avec M. Bruno Lusatto 23.40 Actualités</p>	<p>19.20 Journal 19.55 Football Coupe du monde: Belgique-France 20.45 Mi-temps Plateau sports 21.50 Variétés: Tout nouveau tout beau 22.50 Natation Championnats d'Europe 23.00 Journal</p>	<p>19.10 Soir 3: Informations 19.20 Actualités régionales 19.40 Télévision régionale 19.55 Le chansonnier de l'histoire de France 20.00 Jeux de 20 heures 20.30 Ce fleuve qui nous charrie Un film de Raymond Vuillemoz. Avec: Jean-Luc Bideau - Jacques Guhl - François Germond - Yvette Théraulaz - Claude Valérie - Pierre André Gamba 22.00 Soir 2: Informations</p>

Impar TV • IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

TV romande à 20 h. 05
Buck Rogers au 25e siècle

Nous sommes au XXVe siècle: l'holocauste nucléaire que tout le monde redoutait au cap de l'an 2000 a fini par se produire. La race humaine, bien que décimée, a survécu et s'est retranchée dans une espèce de mégapole située dans l'ouest américain. Au-delà de la cité, c'est «Anarchia»: un no man's land dans lequel vivent des repris de justice ainsi que des mutants. Ça et là émergent les ruines de quelque grande ville du passé: New York, Chicago...

Tel est le décor des aventures de Buck Rogers que le public romand pourra découvrir ce soir, puis suivre à quinzaine le dimanche après-midi.

A l'origine de cette série, qui devrait rallier les suffrages des amoureux de la science-fiction, une bande dessinée célèbre aux États-Unis, un véritable classique du genre. Un succès phénoménal qui commença cinquante ans avant «Stars War»! Il était donc normal qu'un producteur tentât un jour la transposition à l'écran. Mais la profusion de films récemment sortis dans ce domaine impliquait également une qualité irréprochable sur le plan des trucages, ainsi qu'une certaine recherche d'originalité.

L'originalité, elle réside déjà dans le scénario: car Buck Rogers est un homme de notre temps, un pilote du XXe siècle qu'un accident a projeté dans le futur. Il débarque donc comme un sauvage au milieu d'une société dominée par l'électronique. Son personnage se caractérise ainsi par une certaine distanciation par rapport à l'univers décrit et, partant, par une solide dose d'humour. Buck Rogers, c'est un peu le «paysan du Danube» lâché dans l'aristocratie du gadget.

- SUISSE ALÉMANIQUE**
17.00 Fass
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.40 Point de vue
19.00 Le monde des animaux
19.30 Téléjournal Sports
20.00 S'goldigi Hochzig, oder En Blick zrugg uf nöd nu goldigi Ziite
21.05 Jeux sans frontières
22.30 Téléjournal
22.40 Studio 3
23.40 Sports
24.00 Téléjournal
- SUISSE ITALIENNE**
18.25 Natation
18.30 Téléjournal
19.30 L'agriculture en l'an 2000
19.55 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Films suisses pour la TV: Questo Fiume che ci trascina
22.10 Musicalement bis
22.55 Téléjournal
23.05 Natation
- ALLEMAGNE 1**
15.35 Téléjournal
15.40 Docteur Snuggles
16.05 Francfort-Berlin, aller et retour
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Der König und sein Narr
22.05 Sports
22.30 Le fait du jour
- ALLEMAGNE 2**
15.00 L'épreuve du courage
15.25 env. Calendrier des vacances
15.45 Env. Muppet Show
16.15 Musik Arena
17.15 Informations
17.30 Hit parade
18.00 Halle 5, stand 6
19.00 Informations
19.30 Magazine de la 2e Chaîne
20.15 Cœur, douleur... ceci et cela
21.00 Informations
21.20 Frank ist raus (3 et fin)
23.00 Liza Minelli en concert
0.15 Informations

- SUISSE ROMANDE 1 (MF)**
12.20 Un cheveu sur la soupe. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Spectacles-première. 18.00 Journal du soir. 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Au jour le jour. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Quel temps fait-il à Paris. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 La dame Loche. 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.
- SUISSE ROMANDE 2 (MF)**
12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Informations. 17.05 Hot line. Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Concours international d'exécution musicale, Genève 1981. 22.30 Pages vives. 23.30 Informations. 23.35 Hymne national.
- FRANCE MUSIQUE**
13.00 Jazz vivant. 14.00 Musique légère. 14.30 Le génie du lieu. 18.02 Repères contemporains. 18.30 Musique sacrée. 20.05 Les chants de la terre. 20.30 Orch. national de France. 22.30 Ouvert la nuit.
- FRANCE CULTURE**
12.05 Nous tous chacun. 12.45 Panorama. 13.30 Les tournois du royaume de la musique. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 L'école des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Festival de La Rochelle. 18.30 Les Bas-fonds de Paris. 19.25 Jazz. 19.30 Agora. 20.00 La musique et les hommes. 22.30 Nuits magnétiques.
- JEUDI**
SUISSE ROMANDE 1 (MF)
Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. 6.00, 7.00, 8.00 Le journal du matin. 6.30 Actualités régionales. 6.40

Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 8.10 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 11.30 Chaque jour est un grand jour.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)
7.05 Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre.

À PROPOS
La TV romande en questions

En questions, la TV romande (Les visiteurs du soir - Vendredi 4.9.81)? En questions polies de Marc Schindler qui ne va tout de même pas mettre de grands pieds dans le plat pour mettre son directeur, M. René Schenker, dans ses petits souliers.

Et en réponse où l'autosatisfaction, en partie légitime, prend plus de place que les doutes. Mais comment faire autrement dans une telle rencontre?

Donc, tout va bien: le pionnier est devenu patron de la plus grande entreprise de divertissement, d'information, de spectacle de Suisse romande. Il faut bien renforcer l'administration et les contrôles.

Un spectateur sur deux regarde la TV romande qui n'est plus, dans bien des régions, qu'une chaîne accessible sur six ou parfois plus: mais c'est beaucoup. Enorme même.

Les sondages dont on parle tant et qui restent si secrets? Ils n'ont pas l'importance qu'on leur prête, à égalité avec les critiques écrites, les lettres de téléspectateurs, les méchancetés des collaborateurs entre eux, les remarques des membres des différentes sociétés. Et puis, pour des émissions difficiles, 2/3 pour cent d'audience, cela repré-

9.35 Cours d'allemand. 10.00 Portes ouvertes sur la vie. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Culte pour le Jeune genevois. 12.00 Vient de paraître.

FRANCE MUSIQUE
6.02 Entrée des artistes. 7.30 Anthologie du mois. 8.10 Kiosque. 9.30 Le génie du lieu. 11.30 Festival estival de Paris.

sente 20/30 mille spectateurs: large diffusion. Alors?

Les sociétés cantonales? Tout va bien. Désormais, la base est élargie: Font en effet partie des sociétés cantonales un (ou une) téléspectateur (trice) sur cent. Avant? cela faisait une «base» où un personnage généralement assez âgé et coopté ne représentait que vingt-trente mille spectateurs ou même plus. Progrès, assurément.

Mais les sociétés cantonales s'occupent surtout de la présence cantonale, jugée insuffisante, à la télévision et à la radio. Les programmes, cela ne les regarde pas. Et même pas l'esprit.

Autosatisfaction, donc, somme toute, répétons-le, en partie légitime. On utilisera beaucoup plus d'argent pour le téléjournal décentralisé. C'est le prix qu'il faut savoir payer pour le fédéralisme.

Et que devient la culture, dans tout cela? Oubliée, et c'est signe que les technocrates prennent le dessus. Que devient la créativité, la recherche? Pas d'argent, ou si peu. Mais de l'argent, il y en a pour le gadget, le téléjournal décentralisé.

Quelques vraies questions restent ouvertes... (fy)

L'oreille fine: A la Radio suisse romande 1 à 10 h. 30.
Indice de demain: Mexique.

DIABÉTIQUES, adhérez à l' 0035
ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE DU DIABÈTE
 Case postale 894 - 2301 La Chaux-de-Fonds
 28-12060

Vacances en Cevennes
 pour couple ou personne seule.
 Chambre et pension gratuite pour travail à mi-temps (manuel).
 Tél. (032) 97 51 73 heures des repas. 21733

QUINCAILLIER - MÉTIER D'AVENIR
 Nous engageons pour tout de suite ou à convenir

JEUNES HOMMES
 comme aides-vendeurs en quincaillerie, pour devenir par la suite, après formation par nos soins, vendeurs-quincailliers.

Vendeurs d'autre profession conviendraient également.


Travail agréable, contact avec la clientèle.

Semaine de 5 jours par rotation.

Faire offres ou se présenter chez :
A. & W. KAUFMANN & FILS
 P.A. Kaufmann Succ. - Marché 8-10 - 2300 La Chaux-de-Fonds
 Téléphone (039) 23 10 56
 21570

Prolongez vos vacances AUX ROCHETTES
 en venant manger une bonne assiette, servie au café ou sur la terrasse.
 Fr. 12.-
 Téléphone (039) 22 33 12
 20946

VOYAGES 7



TRAMELAN
 032/97 47 83

21 septembre 1981
 Ottenberg - Oberland Zurichois
 Fr. 59.- avec dîner / AVS Fr. 55.-

23 septembre 1981
 Course d'après-midi
 Fr. 41.- avec «4 heures»
 AVS Fr. 38.-

30 septembre 1981
 Foire du lin «Brachete» Zäziwil
 Fr. 28.- / AVS Fr. 25.-

4 octobre 1981
 Comptoir de Martigny
 Fr. 43.- entrée comprise
 AVS Fr. 39.- 0 06-17036

16-17 octobre 1981 (2 jours)
 Dijon - La Bourgogne
 Fr. 180.- tout compris

Le monde sportif

Le football en deuxième ligue jurassienne Bassecourt est en pleine euphorie

On attendait avec un vif intérêt le résultat du choc devant opposer les deux leaders, Bassecourt et Bümpliz. Devant un très nombreux public ravi, les Vadais se sont imposés grâce à une fin de match remarquable. Ils sont désormais installés seuls au commandement du groupe. Mais à part cet exploit, le bilan des clubs jurassiens est plutôt maigre. Moutier a ramené un point de Longeau qui comptabilise ainsi sa première unité de la saison. Les deux clubs ajoulots accumulent les contre-performances. Courtemaîche a été défaits par la rugueuse formation de Flamatt alors que Porrentruy a dû s'incliner au Tirage devant la modeste équipe de Gruntern.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Bassecourt	4	4	0	0	8
2. Bümpliz	4	3	0	1	6
3. Gruntern	4	3	0	1	6
4. Boujean 34	4	2	1	1	5
5. La Rondinella	4	2	1	1	5
6. Moutier	4	1	2	1	4
7. Lyss	4	1	2	1	4
8. Aarberg	4	1	1	2	3
9. Flamatt	4	1	1	2	3
10. Porrentruy	4	1	0	3	2
11. Longeau	4	0	1	3	1
12. Courtemaîche	4	0	1	3	1

GROUPES 7: LES BREULEUX BIEN PLACÉS
 Dans ce groupe également, trois formations font pour l'instant forte impression et n'ont pas encore égaré le moindre point. Il s'agit de l'ex-pensionnaire de deuxième ligue, Delémont II, des Breuleux qui avaient échappé de peu à la chute en quatrième ligue le printemps dernier et de Glovelier. Pour les autres équipes francs-montagnardes, ce n'est pas la joie. Le Noirmont a été corrigé à Courtételle, Saignelégier s'est incliné à Tramelan alors que le néo-promu, Les Genevez, connaît des débuts difficiles et court toujours après son premier point.

CLASSEMENT:

	J	G	N	P	Pt
1. Glovelier	3	3	0	0	6
2. Les Breuleux	3	3	0	0	6
3. Delémont	2	2	0	0	4
4. Courtételle	3	2	0	1	4
5. Tramelan	3	1	1	1	3
6. Courfaivre	3	1	0	1	2
7. Le Noirmont	3	1	0	2	2
8. Corban	3	1	0	2	2
9. USI Moutier	2	0	1	1	1
10. Mervelier	3	0	1	2	1
11. Saignelégier	3	0	1	2	1
12. Les Genevez	2	0	0	2	0

Troisième ligue

GROUPES 6: LES JURASSIENS AU COMMANDEMENT
 Un solide trio jurassien s'est porté en tête, même si aucun de ces chefs de file n'est parvenu à s'imposer dimanche. Bévillard a été tenu en échec à Lamboing alors que La Neuveville et Reconvilier ont partagé l'enjeu. Pour leur part, Tavannes et Corgémont ont remporté un succès précieux. Pour l'instant donc les Jurassiens ont les faveurs de la cote alors que les formations seelandaises sont à la traîne. Classement:

	J	G	N	P	Pt
1. Bévillard	4	2	2	0	6
2. La Neuveville	4	1	3	0	5
3. Reconvilier	4	1	3	0	5
4. Aegerten a	3	2	0	1	4
5. Corgémont	3	2	0	1	4
6. Tavannes	4	2	0	2	4
7. Lamboing	3	1	1	1	3
8. Bienne II	3	1	1	1	3

GROUPES 8: ENCORE CINQ ÉQUIPES INVAINCUES
 Les points se vendent cher dans ce groupe où les équipes se tiennent de très près. Pour l'instant, les surprénants Fontenais et Rebeuvelier mènent le bal alors que Fahy ferme la marche. Classement:

	J	G	N	P	Pt
1. Fontenais	3	2	1	0	5
2. Rebeuvelier	3	2	1	0	5
3. Alle	2	2	0	0	4
4. Cornol	3	1	2	0	4
5. Courrendlin	3	1	2	0	4
6. Grandfontaine	2	1	0	1	2
7. Bonfol	3	1	0	2	2
8. Chevenez	3	1	0	2	2
9. Develier	3	0	2	1	2
10. Courgenay	2	0	1	1	1
11. Boncourt	3	0	1	2	1
12. Fahy	2	0	0	2	0

magasin populaire, des prix populaires



en cuir pour enfants
 brun, chaude doublure peluche, ferm. éclair intérieure, semelle caoutchouc
 27/35

45.-

36/39
48.-



YVERDON • LA CHAUX-DE-FONDS • CENTRE JUMBO 20567

Restaurant JUMBO

SEMAINE DU HAMBURGER

Hamburger à l'américaine Fr. 5.50

Hamburger à la mexicaine Fr. 6.50

Hamburger au poivre vert Fr. 7.50

Hamburger aux bolets Fr. 8.50

Garniture: pommes frites, salade 28-02200

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

ENGOLLON

Monsieur René Ruchti, ses enfants et petits-enfants:
 Monsieur et Madame Louis Ruchti-Chollet et leurs enfants:
 Mademoiselle Eliane Ruchti,
 Mademoiselle Mary-Claude et Monsieur Jean-Marc Fallet,
 Mademoiselle Françoise Ruchti;

Madame et Monsieur Jean-Louis von Gunten, à Chézard, et leurs enfants:
 Madame et Monsieur Pierre-André Huguenin, à Villiers;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Charles Baillo; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Ruchti, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame René RUCHTI
 née Lucie BAILLOD

leur très chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 78e année, après une longue maladie.

2063 ENGOLLON, le 8 septembre 1981.

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.
 Psaumes 23, 1.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 10 septembre.
 Culte au Temple à 14 heures.
 Domicile mortuaire: Hôpital de Landeyeux.
 En lieu et place de fleurs, veuillez penser au Service d'aide familiale du Val-de-Ruz, ccp 20 - 5557.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. 77276

VAC RENE JUNOD SA
 115, Av. Léopold-Robert
 Téléphone 039 21 11 21
 2301 LA CHAUX-DE-FONDS

RADIO · TV · HI-FI

UNE OFFRE D'ÉTÉ EXTRAORDINAIRE!

PHILIPS
 TV couleurs portatif
 PAL / SECAM
 Ecran 36 cm
 12 programmes



Idéal pour les vacances - le camping - le studio

PHILIPS 14 C 920

990.-

10 jours à l'essai

PHOTO · CINE · VIDEO

75 ANS 1906-1981 TOUJOURS A VOTRE SERVICE 18060

La famille de

Madame Marguerite DROZ-VON BERGEN

profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes de leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

NEUCHÂTEL, septembre 1981. 21800

Canton du Jura

Ecole d'agriculture et ménagère rurale du Jura Nouveaux cours pour chefs d'exploitation

Un nouveau cours pour chefs d'exploitation débutera en automne prochain et se terminera au printemps 1983. Destiné à tous les exploitants remplissant les conditions exigées, il est organisé par l'Ecole d'agriculture et ménagère rurale du Jura.

Le cours pour chefs d'exploitation est une excellente occasion de préparation pour l'examen de maîtrise fédérale. La conduite d'une exploitation agricole moderne exige, en plus des techniques étendues, des connaissances économiques qui permettent à l'exploitant-entrepreneur d'assimiler rapidement les innovations techniques tout en assurant le meilleur rendement économique à l'entreprise.

Le but des cours organisés par l'Ecole d'agriculture et ménagère rurale du Jura est d'apporter les informations techniques les plus récentes, d'approfondir et de mettre à jour les problèmes d'organisation et de gestion de l'entreprise agricole.

En effet, dans plusieurs cantons suisses, on a constaté que des agriculteurs riches en connaissances et en expériences, créent le dynamisme dans leur région ou leur canton. Ils gèrent parfaitement leurs domaines, s'engagent avec efficacité dans les organisations professionnelles. L'agriculture jurassienne a besoin de tels responsables.

● *Les intéressés s'adresseront à la direction de l'Ecole d'agriculture et ménagère rurale du Jura, 2852 Courtemelon, ☎ (066) 22 15 92. (comm., cd)*

BASSECOURT

Cycliste renversée

Lundi soir, vers 21 heures, une voiture roulant en direction de Courfaivre a violemment heurté une jeune cycliste âgée de 16 ans domiciliée à Bassecourt. Cette dernière, précédant l'automobile, n'a pas indiqué son intention de virer à gauche avant d'entreprendre sa manœuvre. La jeune fille a été sérieusement blessée et a dû être transportée en ambulance à l'Hôpital de Delémont. (rs)

CHEVENEZ

Démission d'une conseillère communale

Première femme à exercer la fonction de conseillère communale à Chevenez, Mme Jeannine Saunier-Riat, membre du pdc, vient de démissionner de son poste pour des raisons professionnelles et familiales. Son départ sera très regretté au sein de l'exécutif. (kr)

CORNOL

Assemblée communale

L'assemblée communale de Cornol a été présidée par M. Hubert Sangsue et a accepté sans autre l'adhésion de la commune à la communauté de l'école secondaire d'Ajoie. Le règlement des ordures qui seront déposées à Cridor a été accepté. Enfin, une dépense de 80.000 fr. a été votée pour la construction d'un hangar avec porcherie à la ferme de Derrière-Monterri, propriété de la commune. (kr)

SAIGNELÉGIER

Un beau mois d'août

Durant le mois d'août, le préposé à la station pluviométrique a observé: neuf jours avec des précipitations (12 en 1980); valeur de ces précipitations: 48,5 mm. (108,5 mm. en 1980). Températures: maximum, 25 degrés (27); minimum, 7 degrés (4). (y)

mémento

Service social et Centre de puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 8-12 h., 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.

La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.

Préfecture: tél. 51 11 81.

Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, tél. 51 22 88; Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.

Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.

Service du feu: No 118.

Aide familiale: tél. 51 11 04.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/22 20 23

Le Seigneur est mon berger,
je ne manquerai de rien.
Psaume 23, v. 1.

Voici mon secret, il est très simple:
«On ne voit bien qu'avec le cœur
L'ESSENTIEL
est invisible pour les yeux».
Saint-Exupéry

Madame Suzanne Gozel-Hofmann;

Monsieur et Madame Raymond Gozel-Jeangros:

Monsieur Philippe Gozel,

Mademoiselle Nicole Gozel;

Les descendants de feu Marcel Gozel;

Les descendants de feu Maurice Hofmann;

Les descendants de feu Paul Murry,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

**Monsieur
Ulysse GOZEL**

leur cher et regretté époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 septembre 1981.

Incinération dans l'intimité de la famille.

Culte au Temple Saint-Jean, vendredi 11 septembre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 59, rue du Commerce.

Prière de ne pas faire de visite et de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser au Fonds de construction Saint-Jean, ccp. 23 - 4971, ou à Terre des Hommes, ccp. 23 - 230.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 73066

**LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA MAISON
HENRI GRANDJEAN S.A.**

Transports internationaux

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Ulysse GOZEL**

Administrateur

Ils garderont du défunt le meilleur souvenir.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 septembre 1981. 78668



Comme le Père m'a aimé, je vous ai aimés. Vous savez où je vais et vous en savez le chemin.

Jean 15, v. 9.

Jean 14, v. 4.

Monsieur et Madame Alexandro Gamba-Clémence;

Madame Simone Clémence;

Les descendants de feu Martino Gamba-Forcella;

Monsieur Francis Clémence-Froidevaux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Patricia GAMBIA

leur très chère et regrettée fille, petite-fille, nièce, petite-nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui accidentellement, lundi soir, dans sa 18e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 7 septembre 1981.

La messe de sépulture aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, jeudi 10 septembre, à 8 heures.

Inhumation à 9 heures au cimetière.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'église.

Domicile de la famille: Madame Simone Clémence
Croix-Fédérale 19.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 77279

**L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1927
DU DISTRICT DU LOCLE**

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son ami,

**Monsieur
Michel FINCI**

dont elle gardera le meilleur souvenir. 21977

Maintenant, l'Eternel mon
Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5/4.

Monsieur et Madame William L'Eplattenier et famille;

Les descendants de feu Marc L'Eplattenier;

Les descendants de feu Charles Michel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Valentin MICHEL
née Berthe L'EPLATTENIER**

leur chère et regrettée sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection mardi, après quelques jours de maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 septembre 1981.

L'incinération aura lieu jeudi 10 septembre.

Culte au Centre funéraire, à 14 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme William L'Eplattenier
17, rue du Puits.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 77280

LES BRENETS

Vous que j'ai laissés ici-bas, ne pleurez pas, car d'en haut, je vous regarde et je sais qu'un jour vous viendrez me retrouver.

Madame Charles Sauser-Griessen:

Madame et Monsieur Mario Martinelli-Sauser et leur fils Patrick, au Locle,

Monsieur Gilbert Sauser;

Madame Madeleine Sauser-Meyer, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Madame et Monsieur Charles Matthey-Sauser;

Madame Alice Frickart-Griessen, ses enfants et petits-enfants, à Orvin;

Madame et Monsieur Maurice Clerc-Griessen;

Madame et Monsieur Roger Waelti-Griessen, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur Michel Châtelain, à Corcelles,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

**Monsieur
Charles SAUSER**

leur très cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé subitement à leur tendre affection.

LES BRENETS, le 8 septembre 1981.

Le culte sera célébré jeudi 10 septembre, à 14 heures, au Temple des Brenets.

Il n'y aura pas de cérémonie au crématoire.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: Rue Pierre-Seitz 8
2416 Les Brenets.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART,
LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 21978

**LES COLLABORATEURS DE LA SUISSE GÉNÉRALE ASSURANCES,
AGENCE GÉNÉRALE P.-A. BÔLE**

font part du décès de

Monsieur Charles SAUSER

père de M. Gilbert Sauser, leur dévoué chef de bureau.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de famille. 77277

**LE MAGASIN WAELTI
Serre 8**

sera fermé jeudi toute la journée
pour cause de deuil 21993

MONSIEUR RENÉ MAILLARD

AINSI QUE LES FAMILLES PARENTES ET ALLIÉES,

remercient sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand chagrin.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour eux un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à leur chère disparue.

Ils en garderont un souvenir de profonde reconnaissance. 21862

Pétrole iranien

Contrats annulés

L'Iran a annulé hier tous les contrats signés avant la révolution islamique de 1979 avec les sociétés pétrolières multinationales, a annoncé le ministre iranien des pétroles.

Le communiqué, diffusé par l'Agence officielle Pars, a indiqué que les contrats en cause ont été signés par un groupe de sociétés britanniques, hollandaises et françaises, après le coup d'Etat de 1973 qui renversa le gouvernement Mossadegh. Il précise que la décision d'annuler les contrats a été communiquée aux sociétés intéressées. (ap)

Dans l'Antarctique

Expédition soviéto-américaine

Une expédition soviéto-américaine est partie hier pour une mission d'exploration de dix mois dans la mer de Wedell, en Antarctique, a rapporté l'agence Tass.

Le navire de l'expédition, le «Mikhail Somonov», est parti de Leningrad avec 13 scientifiques à son bord qui mèneront leurs recherches avec 13 collègues américains qui embarqueront à Helsinki et à Montevideo, a précisé Tass.

L'océanographe Edouard Sarukhanyan, qui est à la tête de l'expédition, a précisé que la mer de Wedell était la plus méridionale de la planète et aussi la plus froide.

Malgré cela, M. Sarukhanyan a expliqué à l'agence Tass que des masses d'eau non gelées permettaient, en plein cœur de l'hiver, l'accès au plus profond du continent polaire en dépit de la banquise très épaisse et des icebergs.

L'expédition sera chargée d'étudier «les causes et les mécanismes de cette formation (d'eau non gelée) et son influence sur le climat et sur les processus biologiques».

L'expédition du «Mikhail Somonov» constitue la 27e expédition soviétique en Antarctique, a précisé Tass. (ap)

Malgré les critiques de plus en plus violentes

Solidarité proclame qu'elle soutiendra les syndicats des autres pays de l'Est

Suite de la première page

«L'atmosphère générale du congrès», ajoute Tass, a été caractérisée par des tentatives visant à «noircir les principales positions du socialisme» et à «calomnier» les principales réalisations de l'après-guerre. «Comme auparavant, le syndicat ne propose aucun programme constructif».

Le syndicat prétend représenter les intérêts des travailleurs de Pologne, commente encore l'agence soviétique, mais en fait 89% des congressistes sont «des salariés employés par Solidarité», le mouvement dissident Kos-Kor a 120 partisans parmi les délégués et la «Conférence pour la Pologne indépendante» en a 70. «Les travailleurs, ajoute la dépêche datée de Varsovie, représentent moins de 25% des délégués».

Nous sommes un mouvement social

A Gdansk, les délégués ont adopté une motion demandant que les livres scolaires soient conformes «à la vérité et à la tradition», montrant que Solidarité en avait désormais fini avec les problèmes de politique interne et passait à une autre échelle. «Nous vivons un grand moment et le destin de la nation est en train de se décider à partir de maintenant», dit une résolution destinée aux Polonais vivant à l'étranger. «Une nouvelle Pologne est en train d'être construite sur les bords de la Vistule. Nous ne sommes plus un syndicat, mais un mouvement social».

Par ailleurs, les délégués ont adopté à main levée une résolution soulignant que l'adoption de la version gouvernementale des réformes sociales serait une nouvelle source de conflit.

«Adopter cette loi provoquerait une recrudescence immédiate de la tension et empêcherait de sortir de la ruine économique», ajoute le texte, «et la Diète (le Parlement polonais) perdrait sa chance historique de réussir une réforme économique sans conflit».

Solidarité a également proposé des résolutions, rédigées en termes fermes, demandant un accès élargi à la presse, la fin des tracasseries administratives dirigées contre ses membres travaillant dans les ministères de la Défense et de l'Intérieur, et condamnant la décision de clore l'enquête sur les affrontements de Bydgoszcz en mars dernier.

Les responsables du syndicat, qui compte aujourd'hui 9,5 millions d'adhérents, ont précisé que le congrès devrait aborder ces sujets et d'autres avant la fin de la réunion aujourd'hui.

EPREUVE DE FORCE

En adoptant la résolution sur la démocratie de base «autogestionnaire», Solidarité semble se préparer à une éventuelle épreuve de force avec le gouvernement. Le parti communiste l'avait accusé la semaine dernière de chercher à prendre le pouvoir en mettant en avant ses propositions de réformes sociales, parmi lesquelles une plus grande autonomie pour les travailleurs que le gouvernement souhaite leur accorder.

«Si cette loi est adoptée, nous la boycotterons et nous mettrons en œuvre les

Syndicalistes sud-africains noirs arrêtés

Deux cent cinq syndicalistes noirs ont été arrêtés lundi soir à Mdantsané par la police du bantoustan (foyer tribal) du Ciskei en Afrique du Sud, a-t-on appris officiellement mardi.

Le général Charles Sébé, chef des services de sécurité du Ciskei (et frère du «premier ministre» Lennox Sébé), a confirmé hier matin ces arrestations et précise que les responsables syndicaux seront inculpés de violation de la «loi sur les rassemblements séditieux».

Selon le général Sébé, les personnes arrêtées — qui rentraient d'une réunion intersyndicale — ont «chanté des chants de liberté dénonçant l'actuel système de gouvernement et fait le salut du pouvoir noir».

Tous seront inculpés d'ici trois semaines, a poursuivi le général Sébé. Un témoin cité par l'agence sud-africaine SAPA (South African Press Association) a affirmé pour sa part que la police attendait les leaders syndicaux au dépôt de bus de Mdantsané, près d'East London. Les chauffeurs des bus dans lesquels se trouvaient les syndicalistes ont reçu l'ordre de se rendre au commissariat de Mdantsané, a précisé ce témoin.

La CGT française Direction de la CGT française

M. Séguy va passer la main

«M. Georges Séguy, qui aura 55 ans le 16 mars 1982, va passer la main à l'âge ou les cheminots prennent leur retraite», écrit mardi Michel Noblecourt dans «La Croix». De son côté, Michel-P. Hamelet, dans «Le Figaro» signe une information de même nature, sous le titre «En octobre, Séguy passe la main».

La nouvelle de ce départ serait officiellement annoncée à l'issue du comité confédéral national qui se réunira les 6, 7 et 8 octobre prochains, mais le secrétaire général de la CGT ne céderait son poste qu'au 41e congrès confédéral en juin 1982.

à manœuvrer Solidarité pour l'amener à être en conflit avec les Soviétiques.

Tout en soulignant que les autorités polonaises n'étaient pas «suicidaires», il a ajouté que «si, malgré cela, la loi est adoptée, nous sommes prêts pour la bataille et nous savons où nous sommes».

«L'ex-président Bani-Sadr est un pantin»

M. Bashiri a fait savoir qu'il avait été emprisonné parce qu'il avait exercé son métier de journaliste sous le règne du chah, qu'il possédait des documents compromettants pour le régime de l'ayatollah Khomeiny, et qu'il avait été accusé d'avoir fait sortir clandestinement des devises étrangères.

«Toutes les organisations qui prétendent défendre les Droits de l'homme devraient aller dans mon pays pour voir ce qui s'y passe», a-t-il ajouté. «Il n'y a pas de justice en prison. Je connais l'exemple d'un homme exécuté en janvier. Sept mois plus tard, le tribunal s'est rendu compte qu'il n'aurait pas dû être tué... Il n'y a pas de médecin dans les prisons, et la plupart des détenus sont malades».

M. Bashiri a indiqué qu'il avait été libéré «par accident» et qu'il s'était enfui à l'étranger pour ne pas être emprisonné de nouveau. Il a fait part de son intention de publier prochainement les documents qu'il possède sur le régime de l'ayatollah Khomeiny. (ap)

● TEHERAN. — Le quotidien iranien «Azadegan» a critiqué vivement les dirigeants palestiniens, les accusant de se livrer à «des jeux politiques» au lieu de la lutte armée.

M. Reagan et le budget américain

Le président Ronald Reagan va annoncer lundi ou mardi prochain de nouvelles coupes sombres dans les dépenses publiques pour les budgets de 1983 et 1984, a déclaré hier M. David Gergen, directeur des communications à la Maison-Blanche

De retour de vacances, le président américain a entamé ses discussions avec ses conseillers économiques sur les prochains budgets et tout semble indiquer qu'il poursuivra la stricte politique monétariste illustrée par le budget 1982 approuvée en août par le Congrès, a ajouté M. Gergen

Encouragé par le soutien reçu auprès des parlementaires, M. Reagan est décidé dans les années à venir à aller plus loin que les 35 milliards de réduction des dépenses publiques du budget de l'an prochain.

Le chef de la Maison-Blanche n'a en revanche pas l'intention, contrairement à ce qu'avait annoncé auparavant un porte-parole de la présidence, de recommander une augmentation des impôts sur les alcools et autres biens de consommation, a dit encore M. Gergen.

Le président pourrait ordonner une réduction de 75 milliards de dollars des dépenses publiques pour 1983 et 1984 mais, à la différence de l'an prochain où les économies doivent affecter avant tout les services sociaux, aucun poste ne de-

crans (démocrate, Californie), membres de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères.

● BRUXELLES. — La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a déposé une plainte auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour protester contre l'empiètement des droits syndicaux fondamentaux par le gouvernement américain lors de la grève des aiguilleurs du ciel.

● CHICAGO. — L'URSS a conclu un nouvel accord de vente de matériel militaire avec la Libye qui a accepté en échange d'offrir des facilités portuaires à la flotte soviétique en Méditerranée, a affirmé le «Chicago Tribune» sous la signature de son correspondant à Tel Aviv qui cite «les milieux haut placés du renseignement israélien».

● CIUDAD DE GUATEMALA. — Le Guatemala a rompu ses relations consulaires avec la Grande-Bretagne, rappelant qu'il ne reconnaît pas l'indépendance de Belize, qui doit être accordée le 21 septembre.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

L'arme des intouchables

Une des grandes faiblesses de la religion hindoue — donc de l'hindouisme — est d'avoir sinon créé des castes, du moins de les avoir maintenues et tolérées.

De ce fait, 100 millions d'Indiens, nommés intouchables, ont longtemps été privés d'une foule de droits.

Le mahatma Gandhi, Nehru, Mme Indira Gandhi se sont efforcés de mettre fin à cette ségrégation.

La Constitution indienne et la loi ont donc interdit la discrimination contre les intouchables. Des emplois leur ont été réservés. Une représentation parlementaire leur a été assurée. Les universités ont dû leur ouvrir leurs portes.

Mais les lois sont une chose et les traditions socio-religieuses une autre.

Si dans les grandes métropoles, où l'individu se perd dans l'anonymat, les intouchables ont pu, peu à peu, s'assimiler aux autres citoyens, à la campagne l'apartheid continue à sévir comme jadis. Et les intouchables y sont relégués dans les postes les plus bas et les plus pénibles et ils y subissent de constantes humiliations: obligation de parler la tête baissée, refus d'accès aux puits, confinement dans un ghetto, insultes, sévices.

Accablé par les multiples tâches qu'exige la modernisation de l'Inde, le gouvernement de Mme Indira Gandhi, malgré son énergie, n'a pu venir à bout de ces pratiques détestables.

Mais dans un monde où tous les humiliés et les offensés commencent à perdre leur longue patience, les intouchables se mettent logiquement à bouger eux aussi.

Leur protestation n'a rien eu de violent; mais, très vite, elle a suscité l'émoi des milieux dirigeants politiques et religieux.

Quel moyen ingénieux les intouchables avaient-ils donc découvert pour sortir de leur esclavage?

Simplement, ils se sont convertis à l'islam. En masse. Notamment dans la province méridionale du Tamil Nadu.

Tout d'abord, divers responsables indiens ont voulu faire croire que ces conversions avaient été achetées. Qu'il s'agissait d'une manœuvre de pays musulmans.

Une enquête sérieuse, menée par le ministère de l'Intérieur, a toutefois prouvé que seule la ségrégation était la cause de ce changement de religion.

En ce moment, redoutant de nouvelles conversions, qui pourraient envenimer les relations entre Indiens hindouistes et musulmans, dirigeants religieux et politiques se tâtent.

Il semble que la voie de la sagesse l'emportera et qu'on reformera les lois religieuses ségrégationnistes.

Mais quand on a été élevé dans la tradition, il est souvent difficile de modifier sa façon de voir.

Willy BRANDT

Les cambrioleurs l'emportent sur le cobra

Un cobra de taille respectable (1 m. 36), au venin mortel, avait été choisi par les organisateurs d'une exposition de pierres précieuses du Sri Lanka qui se tient à Londres, à l'Institut du Commonwealth de Kensington, pour décourager la convoitise de cambrioleurs.

Peine perdue, ces derniers, s'ils n'ont pu dérober le plus gros saphir du monde — 383 carats —, offert à l'admiration du public, ont fait main basse sur des pierres non moins précieuses.

Exposées dans des vitrines proches de celles où se trouvaient le joyau et son dangereux gardien, en utilisant simplement une clé.

Après la tuerie d'Auriol

Importante libération

La décision du juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, Mme Françoise Laurens-Guerin, de mettre en liberté provisoire lundi soir Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, a enlevé à cette affaire beaucoup de son caractère politique et national.

Le patron du SAC est resté incarcéré 44 jours; il avait été inculpé de complicité d'homicide volontaire par le magistrat à la suite des déclarations de deux des tueurs — Jean Bruno Finochietto et Ange Poletti — affirmant que l'ordre

d'organiser le commando des 18 et 19 juillet derniers au cours duquel l'inspecteur de police Jacques Massié et cinq membres de sa famille ont été massacrés, était venu d'en haut.

Au cours des interrogatoires à la police et devant le juge d'instruction, de même que lors de sa confrontation jeudi dernier avec Jean Joseph Maria, chef du SAC pour la région de Marseille, Debizet avait toujours nié toute responsabilité dans cette affaire. (ap)

En bref • En bref • En bref

● PARIS. — M. Mitterrand a reçu à déjeuner hier le prince héritier au trône d'Arabie séoudite, Fahd Ben Abdel Aziz.

● BERLIN. — Un soldat ouest-allemand a déserté pour passer en RDA où il a demandé l'asile politique.

● DJEDDAH. — Le ministre séoudien du pétrole, M. Yamani, a déclaré que le prix du pétrole de l'OPEP devrait être unifié à un niveau inférieur à 34 dollars par baril, et a laissé entendre que l'organisation risquait de se disloquer si la politique actuelle de prix élevé continuait.

● TÉHÉRAN. — L'ayatollah Khomeiny a mis en garde le Parlement, estimant qu'il était désormais la cible la plus vraisemblable des militants de la gauche laïque qui cherchent à renverser le régime.

● TUNIS. — Le Parti communiste tunisien a annoncé sa décision de participer aux prochaines élections législatives anticipées prévues pour le 1er novembre.

● BONN. — Le chancelier Schmidt a reçu les sénateurs américains, Charles Mathias (républicain, Maryland) et Alan

Cranston (démocrate, Californie), membres de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères.

● BRUXELLES. — La Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a déposé une plainte auprès de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour protester contre l'empiètement des droits syndicaux fondamentaux par le gouvernement américain lors de la grève des aiguilleurs du ciel.

● CHICAGO. — L'URSS a conclu un nouvel accord de vente de matériel militaire avec la Libye qui a accepté en échange d'offrir des facilités portuaires à la flotte soviétique en Méditerranée, a affirmé le «Chicago Tribune» sous la signature de son correspondant à Tel Aviv qui cite «les milieux haut placés du renseignement israélien».

● CIUDAD DE GUATEMALA. — Le Guatemala a rompu ses relations consulaires avec la Grande-Bretagne, rappelant qu'il ne reconnaît pas l'indépendance de Belize, qui doit être accordée le 21 septembre.

Prévisions météorologiques

La pression reste relativement élevée sur l'Europe occidentale. Un courant du sud-ouest entraîne l'air doux vers les Alpes. Nébulosité devenant variable et temps en partie ensoleillé. Température 12 degrés en fin de nuit, 22 demain après-midi. Limite du degré zéro vers 3500 mètres. Vents du sud-ouest en montagne.

Evolution: en partie ensoleillé par nébulosité changeante. Dans l'intervalle quelques pluies possibles, surtout dans l'ouest.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 429,26.

Niveau du Doubs

(lac des Brenets)

Lundi à 17 h.: 748,18.

Hier mardi à 17 h.: 748,96.